



HAL
open science

Une expérience d'association des utilisateurs à la conception d'un équipement de quartier

B. Chateigner, G. Gabellec, M. Ghalimi, Dominique Pelleau, Jean-Pierre Péneau, Agnès Troit

► To cite this version:

B. Chateigner, G. Gabellec, M. Ghalimi, Dominique Pelleau, Jean-Pierre Péneau, et al.. Une expérience d'association des utilisateurs à la conception d'un équipement de quartier. [Rapport de recherche] 0088/78, Centre de recherches méthodologiques d'architecture et d'aménagement (CRMAA); Comité de la recherche et du développement de l'architecture (CORDA). 1979. hal-03089169

HAL Id: hal-03089169

<https://hal.science/hal-03089169v1>

Submitted on 28 Dec 2020

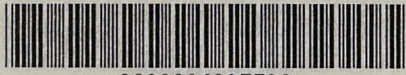
HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



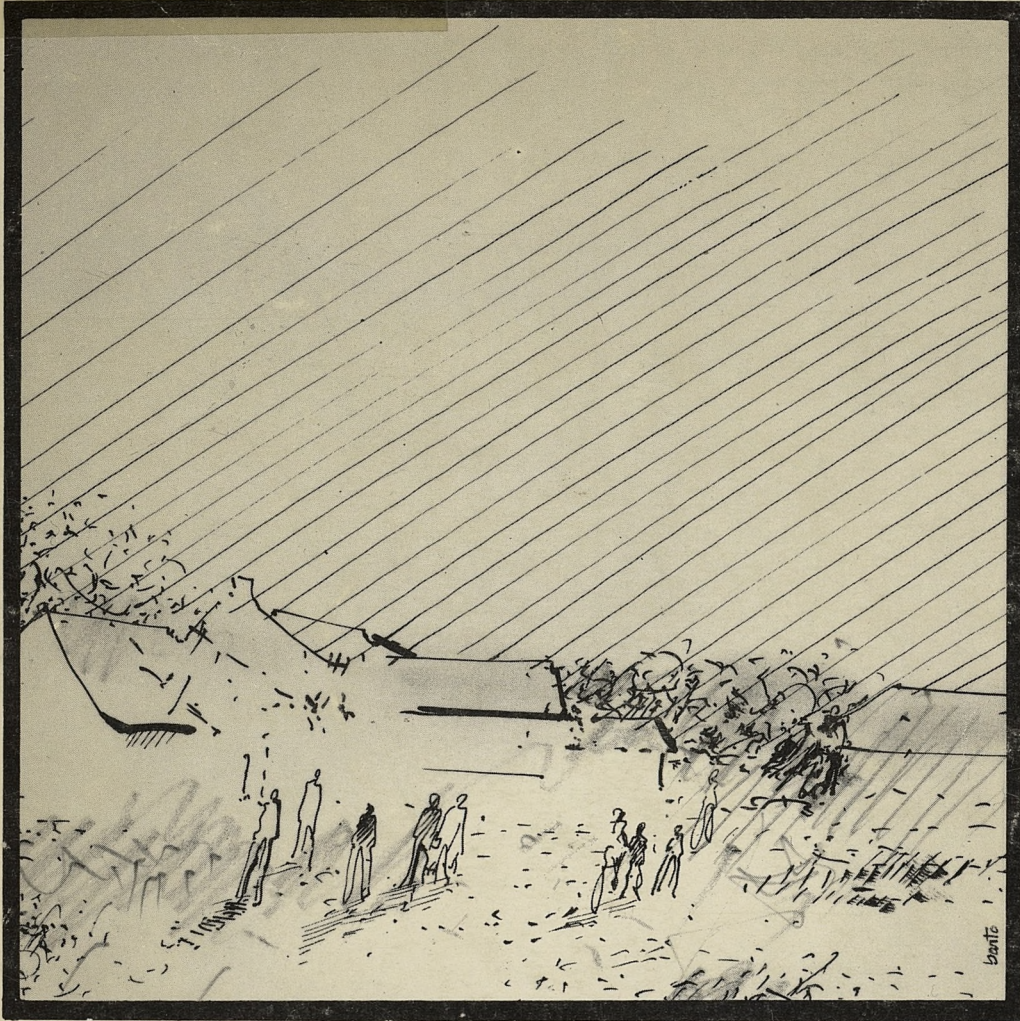
Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

3864



3030006037729

ECOLE D'ARCHITECTURE DE
VERSAILLES



UNE EXPÉRIENCE D'ASSOCIATION DES UTILISATEURS
A LA CONCEPTION D'UN ÉQUIPEMENT DE QUARTIER

CRMAA

CENTRE DE RECHERCHES MÉTHODOLOGIQUES D'ARCHITECTURE ET D'AMÉNAGEMENT / ASSOCIATION DE RECHERCHE
AGRÉÉE DE L'UNITÉ PÉDAGOGIQUE D'ARCHITECTURE DE NANTES / RUE HENRI PICHERIT 44300 NANTES (40) 74.06.08

CORDA
Direction de l'Architecture
Ministère de l'Environnement
et du Cadre de vie

~~711.6
CEN~~

711.022
CEN

**UNE EXPERIENCE D'ASSOCIATION DES UTILISATEURS
A LA CONCEPTION D'UN EQUIPEMENT DE QUARTIER**

BIBLIOTHEQUE
U.P. 3

C.R.M.A.A. - Association de Recherche agréée
de l'Unité Pédagogique d'Architecture de Nantes
Rue Henri Picherit - Nantes - 44300

HOME-ATLANTIQUE - Société Anonyme d'Habitations
à Loyer Modéré - 8, avenue des Thébaudières,
Saint-Herblain - 44800

6 JUIN 1979

3864

N. HF
WSD

Ont réalisé cette étude :

CHATEIGNER B.	Architecte
GABELLEC G.	Animateur
GHALIMI M.	Sociologue
PELLEAU D.	Architecte
PENEAU J.P.	Architecte. Coordinateur de l'expérimentation
TROIT A.	Secrétaire-documentaliste

11234

INTRODUCTION

Le présent rapport est le compte-rendu d'une expérimentation confiée au Centre de Recherches Méthodologiques d'Architecture et d'Aménagement (Association de Recherche de l'Unité Pédagogique d'Architecture de NANTES), par la Direction de l'Architecture en 1975.

Dans la filiation des travaux sur les données objectives de la programmation et de la constitution du projet, des expériences d'association des futurs utilisateurs avaient été conduites, notamment pour un équipement de quartier à la Cité de la MORRHONNIERE à NANTES (13). Il apparaissait indispensable de prolonger ces tentatives par des réalisations effectives, permettant seules d'évaluer la portée et l'intérêt de telles procédures en regard des exigences d'utilisation.

C'est à cette nécessité d'expériences concrètes de mise en forme et de construction que se ralliaient les commanditaires du travail prêts à en financer les prestations intellectuelles. En revanche, ils ne pouvaient s'impliquer pour le financement de la construction des bâtiments proprement dits nous laissant le soin de négocier leur prise en charge par l'ancienne municipalité de NANTES. En période de crise de l'Office Municipal des Centres Sociaux nantais, ce type de réalisation n'apparaissait pas opportun pour celle-ci. A la suite d'un refus catégorique, des pourparlers étaient entamés avec le HOME-ATLANTIQUE, Société d'H.L.M. associée à un constructeur pour la réalisation d'une Z.A.C. de pavillons CHALENDON sur des terrains agricoles de la périphérie nantaise : la Z.A.C. de la BUGALLIERE à ORVAULT.

Une image marquée de constructeur "social", la personnalité du Directeur de la Société lui-même ancien animateur, les problèmes cruciaux d'équipements de la Z.A.C. ont constitué un ensemble de facteurs favorables à l'engagement du HOME-ATLANTIQUE comme promoteur de l'opération.

A la suite de différentes transactions, la responsabilité de la construction et du financement revenait à la Commune d'ORVAULT, le HOME ATLANTIQUE restant en relai pour l'attribution des crédits d'expérimentation.

Le montage juridique et financier de l'opération a ainsi représenté une part importante de notre travail.

Cette nécessité de construire effectivement un bâtiment représentait l'enjeu de l'expérience. Bien que les efforts déployés pour y aboutir ne soient pas directement capitalisables dans les acquits, ils ont parfois - dans un contexte d'incertitudes, de dérobades, d'aléas divers dans les décisions - conduit à laisser au second plan les autres préoccupations théoriques ou expérimentales

Une telle remarque conduit à aborder la forme un peu inhabituelle du travail présenté. Il ne s'agit pas d'une recherche qui viserait à formuler et à vérifier des hypothèses et à mettre au jour exclusivement des connaissances nouvelles. Il ne s'agit pas plus de la monographie de présentation d'un projet, telle que l'on en trouve dans les revues professionnelles d'Architecture. Nous avons cherché à décrire un processus pour lequel les présupposés méthodologiques et théoriques ou le produit partiel que représente le projet n'étaient que des modalités incidentes.

Une telle approche où la procédure compte plus que le produit fini, caractérise cet aspect un peu hybride de notre démarche en regard des prestations intellectuelles généralement fournies par l'architecte.

L'extension de l'équipe à des représentants d'autres disciplines et d'autres activités, notamment dans des phases généralement considérées comme spécifiques d'élaboration de projet, représente un autre indice de cette hybridation.

Elle en constitue de surcroît le risque étant acquis que chaque spécialiste : sociologue, psycho-sociologue, travailleur social, architecte ; risque de juger insuffisant l'éclairage donné tour à tour ou globalement sur ce qui ressortit à son domaine propre.

Au-delà de ces craintes, nous avons pourtant la certitude que certaines caractéristiques de l'expérience ont un degré de généralité suffisant pour qu'il soit possible d'en préconiser la transposition. Simultanément, certaines erreurs ou certains écueils signalés pourront dorénavant être évités dans des situations du même ordre.

La conviction non moins forte que d'autres lacunes nous ont échappé et que d'autres approches auraient permis de les éviter, nous incite à appeler la formulation des critiques correspondantes et à considérer ainsi ces pages comme leur support.



1- PRESENTATION DE LA Z.A.C. DE LA BUGALLIERE

Avant de préciser le cadre physique, les aspects juridico-administratifs ou la situation urbanistique de la Z.A.C. de la BUGALLIERE, il est nécessaire de rappeler brièvement les caractéristiques essentielles de la politique du logement qui a conduit à de telles implantations.

Après la période de reconstruction, la période des Z.U.P. de 1955 à 1965 avait marqué une phase étatique et autoritaire de développement urbain. Elle aboutissait à la création de grands ensembles généralement mieux conçus et relativement mieux équipés que les réalisations de l'immédiate après-guerre ; sans pour cela résoudre les problèmes de maîtrise foncière, d'équipements, de mise en relation avec les centres anciens. La phase des ZAC était l'aboutissement normal des Z.U.P. dans la mesure où une politique de désengagement de l'état dans le domaine de la construction s'amorçait. Les Z.U.P. avaient permis la création et l'organisation d'un appareil de production et de promotion privée à qui l'on pouvait dorénavant laisser le champ libre.

La Z.A.C. était la structure privilégiée de ce libéralisme, permettant simplement d'utiliser l'intervention de l'état pour lever le verrou du blocage foncier et la réglementation d'urbanisme (4).

Le modèle typique d'application de cette politique est la création des zones de constructions individuelles CHALENDON, où à la suite de "concours" nationaux (voire internationaux), on attribue à des groupes de constructeurs-promoteurs d'une part les aides et primes de l'état, d'autre part on décrète constructibles et urbanisables des territoires souvent agricoles et acquérables à bas prix. En théorie, les équipements sont partiellement à la charge des constructeurs mais des reports importants sont opérés sur les collectivités locales.

La Z.A.C. de la BUGALLIERE à ORVAULT est une retombée locale de cette politique générale.

Le constructeur, la société E. COIGNET représente un groupe de constructions important lié au secteur bancaire. Il sélectionne des terrains dans les différentes régions du concours et confie à un groupe de jeunes architectes employés par le siège de l'entreprise à PARIS, le soin de faire a priori des séries de projets de plans d'ensembles et de pavillons types. La surface financière de ce concurrent et son expérience de la construction préfabriquée par panneaux lui donne de sérieux atouts dans la compétition. Il en est l'un des vainqueurs et n'ayant pas de département de vente, il s'associe à la société privée d'H.L.M. - le HOME ATLANTIQUE - qui va commercialiser les pavillons en accession et dans le cadre du secteur locatif assumer la gestion du contingent correspondant.

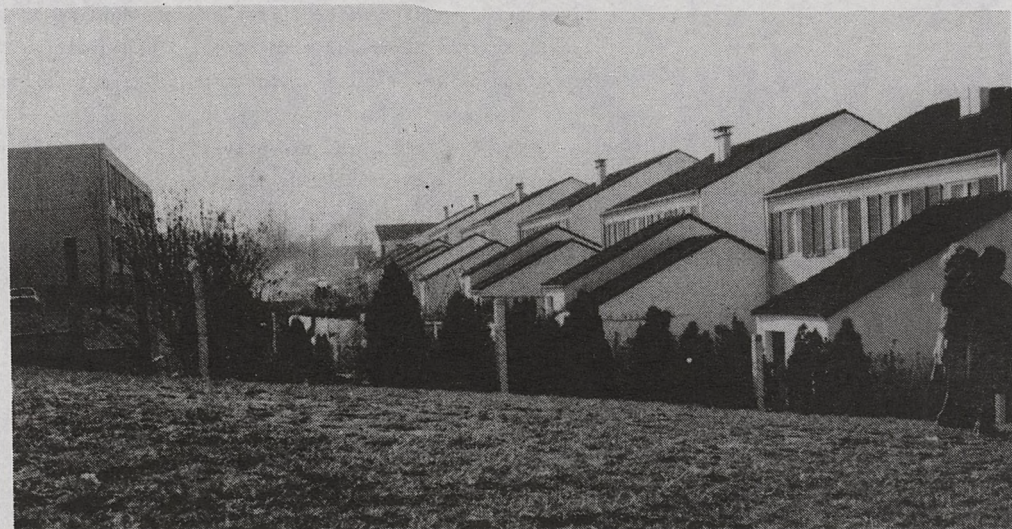
La société E. COIGNET acquiert les terrains dans des conditions favorables puisque le propriétaire accepte un paiement différé en pavillons, ce qui limite les avances de fond. Elle va jouer pour l'édification des pavillons un rôle d'entreprise pilote et de constructeur du gros-oeuvre. Elle fait appel pour une technologie d'assemblages d'éléments lourds à une main d'oeuvre de travailleurs émigrés logés sur place en baraquements. Pour le second oeuvre, elle sous-traite à des entreprises moyennes. Cette sous-traitance se fait dans des conditions parfois difficiles, entraînant l'utilisation de tâcherons. La qualité de la construction et des finitions s'en ressentiront et conduiront à de nombreux litiges.

Les éléments de panneaux lourds en béton sont également utilisés par l'entreprise COIGNET pour la construction des équipements scolaires, socio-éducatifs et commerciaux.

La Z.A.C., d'une superficie de 36 hectares, est située dans une zone d'exploitation agricole et de bois à 2 km du bourg d'ORVAULT et à 2 kms des limites de l'agglomération nantaise. Un centre commercial existe dans le plus proche quartier de cette agglomération à environ 3 kms. Les zones d'emploi les plus proches correspondent à la zone industrielle légère de NANTES - SAINT-HERBLAIN (à 4 kms de la Z.A.C.) et à un ensemble d'implantation d'industries légères et de services le long de l'axe routier NANTES - SAINT-NAZAIRE - VANNES à proximité de la ZAC. Jusqu'à une date récente la Z.A.C. n'était desservie par aucun service urbain de transports en commun.

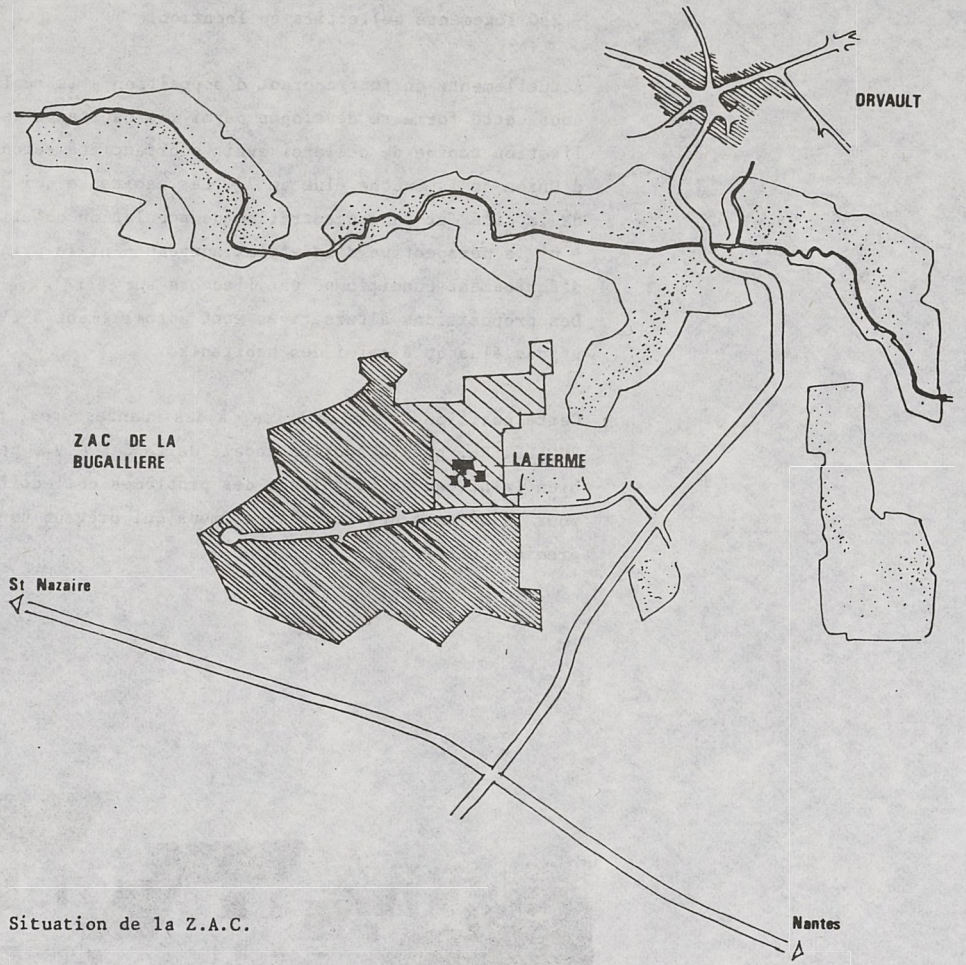
Le calendrier d'exécution de l'opération s'établit comme suit :

- 31 mars 1971 - Arrêté préfectoral de création de la Z.A.C.
- 9 août 1971 - Arrêté préfectoral de réalisation de la Z.A.C.
- 6 août 1972 - Arrêté préfectoral de création de l'extension.



La zone comporte deux tranches. La première de 720 maisons individuelles a fait l'objet d'un contrat de programme avec le Ministère de l'Équipement et du Logement dans le cadre des concours dits "Concours CHALENDON". Les 720 maisons se répartissent ainsi :

- 568 en accession à la propriété H.L.M. (Régime 1970)
 - . 138 T IV
 - . 350 T V
 - . 80 T VI
- 152 en location H.L.M.
 - . 72 T IV
 - . 80 T V



Situation de la Z.A.C.



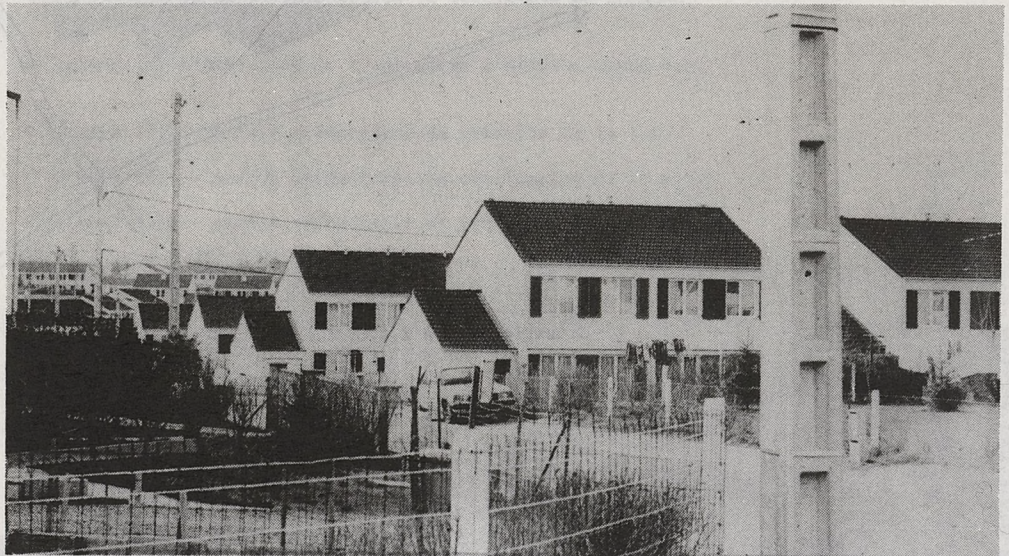
L'extension était prévue pour 400 logements environ répartis en :

- 150 maisons individuelles accession à la propriété,
- 250 logements collectifs en location.

Actuellement, un fait courant d'opposition à la réalisation de la deuxième tranche sous cette forme se développe parmi les habitants de la Z.A.C. L'hypothèse d'une réalisation rapide de celle-ci avait pourtant été retenue par la nouvelle municipalité d'Union de la Gauche élue en 77. Les habitants qui déplorent le sous-équipement actuel de la cité, et la concentration de population qu'elle représente ne semblent accepter - ni la perspective d'un afflux nouveau - ni le principe de la réalisation d'un surcroît d'équipement conditionné par l'accord sur cette extension.

Des propositions alternatives sont actuellement à l'étude tant au niveau des techniciens et des élus qu'à celui des habitants.

Cette position de refus prise, à des nuances près, par l'Association des Habitants de la BUGALLIERE, par la section locale de la C.S.C.V., par la cellule locale du P.C. reflète bien le niveau de conscience des problèmes collectifs et le potentiel de mobilisation pour la défense des intérêts communs qui prévaut dans la Z.A.C. depuis l'arrivée des premiers habitants.



LE TON MONTE
Les parents de la Z.A.C.
de La Bugallière occupent l'école
et entravent la circulation



L'escalade de problèmes sociaux de la Z.A.C. de La Bugallière

Le ton monte. Les parents de la Z.A.C. de La Bugallière occupent l'école et entravent la circulation.

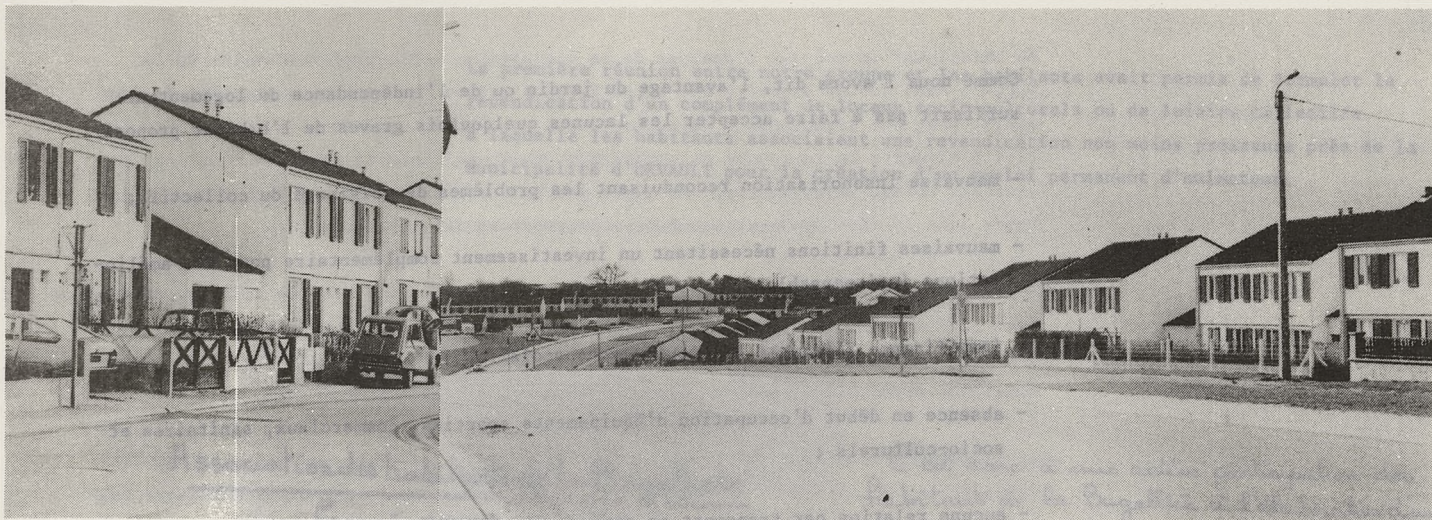
Le Comité de la Z.A.C. a été créé en 1972. Il a pour but de défendre les intérêts des habitants et de participer à la gestion de la Z.A.C. Le Comité a été élu par les habitants de la Z.A.C. et est composé de représentants de tous les secteurs de la Z.A.C.

Le Comité a été élu par les habitants de la Z.A.C. et est composé de représentants de tous les secteurs de la Z.A.C.

Il existe en effet à la BUGALLIERE une tradition revendicative très affirmée. Les premiers pionniers occupant des logements dans un chantier à l'écart de tout équipement, avec des locaux scolaires insuffisants, des liaisons inexistantes, ont vite pris les moyens à la hauteur des difficultés qu'ils rencontraient. Ainsi, les premières années ont été marquées par une série d'actions, de délégations, d'occupations de locaux, de barrages de route, qui ont donné à la Z.A.C. et au quartier une image de foyer subversif mais qui ont simultanément permis la résolution des problèmes les plus criants.

On peut compléter cette courte description par quelques éléments sur l'implantation générale des bâtiments, sur leur aspect et sur l'ambiance générale de la cité.

Un jugement de valeur a priori conduirait à affirmer que l'ensemble ne représente pas un franc succès architectural et urbanistique. Les avis sont unanimes sur ce point. Dans le détail et de manière un peu plus technique, on peut relever :



- la coupure en deux de la Z.A.C. par une voie surdimensionnée (imposée parait-il par des considérations générales d'urbanisation du secteur) ;
- la distribution labyrinthique du réseau de desserte où le repérage est impossible ;
- l'application systématique de la distribution viaire sans prise en compte du nivellement et du vallonnement général du terrain ;
- l'inexistence d'un centre affirmé en raison de la discontinuité d'implantation des équipements qui devaient le marquer ;
- la monotonie d'aspect des pavillons : 720 maisons identiques, mêmes matériaux, mêmes tons d'enduits, mêmes couleurs de menuiserie ;
- la pauvreté des modénatures et de la texture générale des façades ;
- l'absence de référence à un quelconque modèle d'habitat lisible pour les habitants : modèle reprenant par exemple une typologie régionale de maisons en bande continue comme celle des "maisons de bourg".

En dépit de ce constat peu flatteur, la Z.A.C. a bénéficié de la forte demande pour l'habitat pavillonnaire ou pour la forme abâtardie de celui-ci que représente l'habitat en bande continue, dans ce qui apparaissait de toute façon comme une "cité".

La commercialisation s'est donc effectuée rapidement tant pour l'accès à la propriété que pour les logements locatifs. Différentes informations statistiques sur l'échelonnement des installations depuis 1973 (date de livraison des premiers logements) sur les communes d'origine, sur les communes du précédent logement, sur la catégorie juridique du précédent logement ; permettent d'affirmer que les habitants de la BUGALLIERE, installés en 1976 dans 661 logements livrés, étaient en majorité originaires de la région nantaise ou des départements limitrophes, qu'ils résidaient précédemment dans l'aire métropolitaine de NANTES, et que plus des deux tiers d'entre eux avaient quitté une H.L.M.

Ces informations proviennent de la sociographie complète qui a été faite dans le cadre de l'étude et que nous présenterons de manière plus détaillée dans la suite du rapport. Dorénavant et déjà, on peut signaler qu'une population constituée à 75 % par des ouvriers et des employés trouvait soit des conditions de crédit, soit des loyers relativement accessibles. En raison des modifications des mécanismes de financement, il ne serait plus possible de proposer actuellement ces conditions aux mêmes catégories. Le logement en maisons individuelles groupées possédant un jardin privatif représentait pour des jeunes ménages une alternative aux conditions jugées pénibles de vie en collectif H.L.M.

Comme nous l'avons dit, l'avantage du jardin ou de l'indépendance du logement ne suffisait pas à faire accepter les lacunes quelquefois graves de l'habitat proposé :

- mauvaise insonorisation reconduisant les problèmes de voisinage du collectif ;
- mauvaises finitions nécessitant un investissement complémentaire pour des améliorations indispensables ;
- insuffisance flagrante des équipements scolaires ;
- absence en début d'occupation d'équipements sportifs, commerciaux, sanitaires et socio-culturels ;
- aucune relation par transport en commun avec ORVAULT ou avec NANTES ;
- révision des prix une fois les comptes définitifs arrêtés ;

Les mobilisations les plus larges et les actions les plus dures intéressèrent les équipements scolaires. C'est à l'occasion de ces actions que se constitua un noyau de militants prenant en charge l'organisation d'une Association des Habitants de la BUGALLIERE. C'est cette association qui, lors des premiers contacts en mai 74, devint notre interlocuteur sur la Z.A.C.

La question de l'animation et des équipements socio-culturels que nous posions n'était pas alors une priorité pour les habitants d'autres problèmes plus pressants restaient à résoudre et nécessitaient mobilisation et actions. L'inexistence puis l'insuffisance de ces équipements représentait cependant une des facettes d'un contentieux général avec les promoteurs de la Z.A.C. : la société E. COIGNET et le HOME-ATLANTIQUE.

Avant qu'un Centre socio-culturel soit construit en prolongement du Centre commercial les premières réunions revendicatives ou récréatives de la jeune association avaient eu lieu dans les anciens bâtiments de l'exploitation agricole qui correspondait aux terrains de la Z.A.C. Ces bâtiments, déjà baptisés "LA FERME" dans la toponymie en constitution des lieux, étaient en 74 utilisés en partie comme dépôt de matériaux par la société E. COIGNET. Ils comportaient une partie réservée au logement du fermier qui avait été mise à la disposition de l'Association.



La première réunion entre notre groupe et les habitants avait permis de formuler la revendication d'un complément de locaux socio-culturels ou de loisirs collectifs à laquelle les habitants associaient une revendication non moins pressante près de la Municipalité d'ORVAULT pour la création d'un emploi permanent d'animateur.

Association des habitants de la Bugallière Commission Socio-culturelle

Prochaine réunion - Lundi 20 Mai à 20h30
à la Ferme

Pour faire le point sur "le tournoi de Belote" du 18 Mai -
sur la préparation de la journée enfants du 29 Mai
rencontrer le groupe de recherche architecte et voir comment nous allons travailler avec eux à rechercher dans un premier temps: quels sont les besoins, les souhaits des habitants de la Bugallière?

Compte rendu de la réunion du 9 Mai

Présents: Dominique Michaux, Marie Anne Bourigaud, Gérard Jausson, Patrick Serain, Jean Pichet, Madame Roulleau, Yann Grosio - Benjamin Le Gac et Monsieur Le Gac - Monique Cambaudin - Monsieur Azevay du Home atlantique - Madame Isabelle Piau - Monsieur Pénard, architecte, enseignant à l'U.P. de Nantes - Monsieur **MAROT** ingénieur informatique de Paris.

L'équipe de recherche architecte nous a proposé un projet et ses moyens. Ensemble ils ont mis au point une méthode nouvelle de recherche des besoins des habitants d'un quartier en équipe - mento sociaux (cèche, centre P.M.I., dispensaire etc...) et culturels. (salle de réunion, d'activités, d'ateliers etc...) - Ce qui semble nouveau dans leur proposition, c'est qu'il ne s'agit pas d'une enquête à partir d'un questionnaire, mais à partir de jeux de type "loto" qui se joue en famille et avec des amis invités.

Madame Bourigaud

C'est donc à une active participation des habitants de la Bugallière à l'élaboration d'un projet de centre de rencontres que nous convie cette équipe. Eux apportent leurs compétences techniques, nous nos désirs, nos souhaits, notre manière de prévoir ce que nous voulons ici dans notre cité.

Financement - L'étude de recherche, d'enquête est financée par une subvention du ministère des affaires culturelles de l'ordre de 2 millions de francs.

- Dès la fin du mois nous connaître le résultat du "marché d'offre" lancé par le Home atlantique pour la constitution du centre commercial. L'excédant du centre commercial sera attribué à profit de notre projet.

- D'autres possibilités sont à étudier: subventions des affaires sociales, de la C.A.F. nationale de jeunesse, sports et loisirs départemental.

AMENER A BOIRE

- Venez lundi soir poser toutes les questions que vous interressent et nous permettrons d'avancer.

- Le soirée théâtre "Pequignol à vendre" est reportée au Vendredi 7 Juin à 20h30
- La journée "des Enfants" prévue le Mercredi 29 Mai après-midi nous la réalisons avec le Théâtre Le Galion de Nantes qui propose une pièce pour enfants de 6 à 12 ans "la danse des ombres". La participation a été fixée à 1f par enfant le complément étant apporté par l'association.
- Contours de l'édifice à la ferme. Samedi 18 Mai 20h30

Tract de l'association des habitants en mai 1974 annonçant l'intervention de notre équipe.

A partir de ce moment, le HOME ATLANTIQUE acceptait de prendre en charge la construction d'un équipement de complément pour le Centre socio-culturel, alors en construction d'une surface de 660 m2. Dans une note en date du 3 juillet 74, le co-promoteur proposait de porter, en fonction des normes en vigueur, la surface des locaux socio-culturels à 1100 m2 pour la première tranche de réalisation de la Z.A.C. - soit un complément de 450 m2 dans l'immédiat - avec, pour la seconde tranche, le projet de porter l'ensemble à une surface de 1400 m2 (correspondant à un autre complément de 300 m2).

En anticipant un peu sur l'analyse de la composition socio-professionnelle de la Z.A.C., nous devons signaler que cette forme d'action revendicative pour les équipements, pour des structures d'animation, ou à propos des malfaçons, a d'abord été le fait d'éléments de la couche de population "employés - cadres moyens". Bien que les ouvriers soient majoritaires, ils n'ont pas eu une position de leaders ou d'instigateurs dans le développement des luttes entreprises par les habitants.

L'émergence de mouvements revendicatifs sur le cadre de vie, sur les loisirs, constituait une nouveauté et ne semblait pas trouver au départ beaucoup d'échos dans des couches ouvrières marquées principalement par des structures de défense et de revendications syndicales liées au monde du travail.

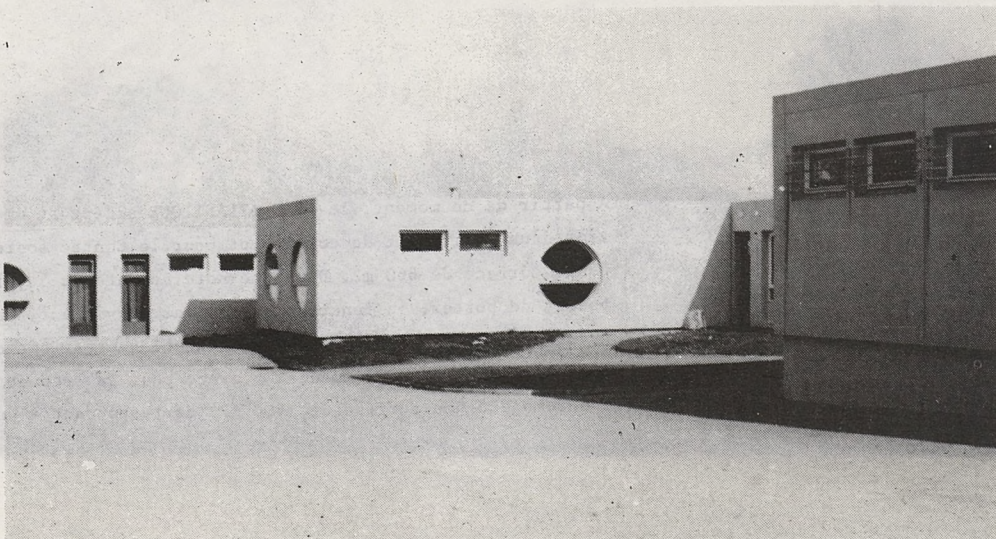
Au demeurant, en milieu ouvrier le temps de loisir est d'abord perçu comme temps de récupération des fatigues du travail et des déplacements. Il est ensuite souvent évalué en terme négatif d'impossibilité en raison de la faiblesse du budget familial disponible pour ce poste (les postes nourriture et logement occupant souvent la totalité des ressources).

A ces facteurs d'ordre général s'ajoutait localement le temps nécessaire aux travaux d'installation dans des logements neufs aux finitions insuffisantes. Elles obligeaient la quasi totalité des accédants à réaliser souvent par leurs propres moyens, seuls ou avec l'aide de voisins, des travaux de revêtement de sols, de tapisserie, de modifications de cloisonnement. Outre ces améliorations, la construction de murets et de portillons de clôture ainsi que l'aménagement décoratif des jardinets extérieurs systématiquement entreprise par les accédants, correspondaient à la nécessité de combattre quelque peu la monotonie et l'impersonnalité des maisons.

Pour beaucoup d'habitants, la ou les premières années d'occupation, les loisirs et les vacances étaient entièrement occupés par ces travaux auxquels s'ajoutaient les charges nouvelles de création et d'entretien d'un jardin.

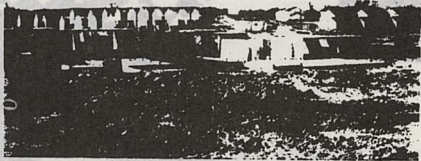
La question des loisirs collectifs et de l'animation de la Z.A.C. se posait dans un contexte que l'on peut définir schématiquement comme suit :

- une population en cours d'installation dans une zone isolée et dans des logements neufs ayant peu de disponibilité pour des loisirs collectifs (en particulier pour la population masculine).
- une mobilisation déjà forte pour faire aboutir de nombreuses revendications sur des équipements jugés indispensables et spécialement les équipements scolaires.
- un noyau de militants très actifs créant une association d'habitants et agissant en dehors du cadre traditionnel des syndicats ou des partis politiques.



Orvault

Z. A. C. DE LA BUGALLIERE : 1000 habitants à la fin de l'année Les premiers occupants aménageront à la mi-avril



Avec un retard de quelques mois, sur le calendrier initial, les premiers habitants de la Z.A.C. de la Bugallière vont prendre possession de leurs maisons à la mi-avril.

Le début des livraisons avait été en effet prévu à la mi-février pour les pavillons de type "local" et à la mi-mars pour les maisons en accession à la propriété.

Ces occupants s'ont d'ores et déjà répartis dans les deux zones prévues de 42 et de 58 logements respectivement, soit 100 logements au total.

Les travaux de construction ont été effectués par la S.A. Gouppenheim qui a obtenu le permis de construire le 15 décembre 1972.

UN GROUPE SCOLAIRE

Parallèlement à l'accueil des premiers arrivants, l'entreprise prend ses dispositions pour tenir à la rentrée scolaire prochaine un certain nombre de classes. Dès le 1^{er} de l'année en effet, la Bugallière comptera un millier d'habitants. On prévoit actuellement l'ouverture de quatre classes maternelles et de 12 classes primaires dont deux classes d'enseignement individuel.

De nouvelles classes devront être prévues pour les rentrée de l'année 1975 de 1976 à 1977. On prévoit ainsi l'ouverture de 12 classes de 25 élèves.

Le BOIS RAQUENET : DANS L'ATTENTE DE L'ARRÊTÉ DE RÉALISATION

démarrer prochainement en bordure de la route de Bennes au "Bois Raquet" la S.A. Gouppenheim qui a obtenu le permis de construire le 15 décembre 1972. Un arrêté de création lui a été délivré le 21 mars 73, et dès maintenant l'arrêté de réalisation préliminaire pour lancer les premiers travaux d'infrastructure (installation des réseaux d'assainissement et construction des réseaux).

Tout laisse à penser que cet arrêté pourrait être pris très prochainement, ce qui permettrait à Gouppenheim de commencer à dématérialiser le chantier pour être prêt à recevoir les premiers occupants à la fin de l'année 1973.

Le chantier se poursuit activement pour rattraper les retards dus aux intempéries et à la hausse des prix des matériaux.



ZONE D'EXTENSION ZAC

FERME

Orvault

LA SECONDE FÊTE DE LA BUGALLIÈRE : LA VIE DE VILLAGE RETROUVÉE

Mars 76

Ouest-France 14/06/1976

En la seconde après-midi de la fête de l'association des habitants de La Bugallière organisée dimanche après-midi la "fête de la Bugallière".



Après de l'aspect traditionnel de cette fête de quartier, il y a eu un moment de retrouvailles où les habitants de toutes les communes de la région ont pu se retrouver.

Dans la même soirée, le film "Le village de la Bugallière" a été projeté. Ce film raconte l'histoire de la commune de La Bugallière.

Orvault

L'association des habitants de la Bugallière a mis en place quatre commissions de travail

M. René BOURRIGAUD élu président

Ouest-France 12/11/1973



L'association des habitants de La Bugallière a mis en place quatre commissions de travail. Ces commissions ont pour but de développer les activités de la commune.

Les commissions sont : la commission de l'éducation, la commission de la culture, la commission de la jeunesse et la commission de la santé.

Le président de l'association, M. René Bourrigaud, a remercié les membres des commissions pour leur engagement.

Le centre social de La Bugallière fait ses débuts à la ferme...



Le centre social de La Bugallière a fait ses débuts à la ferme. Les habitants ont pu profiter d'une soirée conviviale.

La Bugallière

LES HABITANTS PROPOSENT D'AMENAGER UNE ETABLE EN FOYER

Les habitants de La Bugallière ont proposé d'aménager une étable en foyer. Cette proposition a été présentée au conseil municipal.



Le projet d'aménagement de l'étable en foyer a été bien accueilli par les habitants. Ils souhaitent améliorer les conditions de logement.

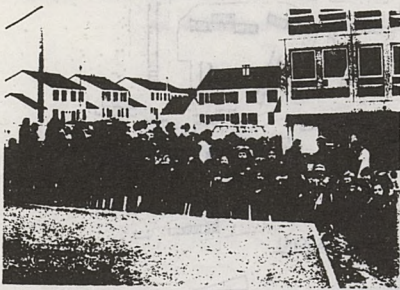
Ouest-France 22/01/1974

Orvault

LE PROBLEME SCOLAIRE DE LA BUGALLIÈRE Les parents ont à nouveau occupé l'école jeudi

Mars 74

Ouest-France 01/03/1974



À 14 h 30, dans la cour de l'école, les parents ont occupé l'école. Ils ont exprimé leur mécontentement face à la situation scolaire.

Après le planning de réalisation des logements collectifs de la Z.A.C. une seconde tranche de logements doit être construite.

Clisson

ORVAULT

A propos des problèmes d'animation à La Bugallière

À la suite de la publication dans la presse locale d'un article concernant l'aménagement de la ferme et la création d'un poste d'éducateur, un certain nombre d'habitants de ce quartier ont donné un avis qui est assez divergent de celui de l'association.

C'est ainsi que M. Trouillé, rue du Bouvier, nous écrit : "Habitué de La Bugallière et je suis très intéressé par ce qui se fait dans la commune. Je suis heureux de voir que vous avez pu obtenir un poste d'éducateur."

Ouest-France 16/12/1974

Presse-Océan 16/12/1976

LA MISE EN PLACE DE LA STRUCTURE D'ANIMATION

2. GENERALITES SUR L'ANIMATION

Au début de notre intervention sur la Z.A.C., une fois l'accord des différentes parties en présence obtenu pour lancer l'expérimentation, certains préalables ont été posés pour éviter de tomber dans les pièges spontanéistes, activistes ou idéalistes qui accompagnent souvent les initiatives du type de celles que nous proposons.

Ces conditions intéressaient successivement :

- Le primat de la structure d'animation sur les constructions ;
- La nécessité de connaître de manière rigoureuse les caractéristiques sociales de la population de la Z.A.C. ;
- L'étude préalable des caractéristiques et du fonctionnement d'équipements semblables à celui ou à ceux que l'on se proposait de réaliser ;
- L'information la plus large possible sur des expériences équivalentes, sur les conditions de leur déroulement et sur leurs effets.

Ces préalables et la consistance prévisible du travail ont amené à définir une équipe comportant deux architectes, un travailleur social animateur, un sociologue. Cette équipe a entrepris en un premier temps une triple tâche :

- de lancement d'une animation avec l'association des habitants de la Z.A.C. ;
- d'enquête sur les caractéristiques et l'usage de quatre centres socio-culturels de l'agglomération nantaise ;
- de recueil d'informations (généralement livresques), sur les expériences d'association et de participation des utilisateurs.

L'équipe a d'abord comporté, à partir de juin 1975, l'animateur et un architecte. En outre, trois étudiants de 3ième cycle de l'U.P.d'architecture de NANTES étaient associés au lancement de l'expérimentation qui avait notamment pour objectif de développer une structure d'animation à partir du noyau de l'Association des Habitants.

Un autre architecte et le sociologue étaient recrutés à partir de janvier 1976. Ils réalisaient l'enquête sur les centres existants et s'intégraient progressivement dans l'équipe d'animation déjà constituée - l'architecte agissant comme conseiller auprès des habitants pour des questions d'aménagement et d'isolation phonique - le sociologue prenant connaissance de la Z.A.C. et préparant une sociographie complète de celle-ci.

Nous allons, dans cette partie du rapport, donner quelques repères expliquant les choix qui ont été faits en ce qui concerne l'animation. Nous compléterons cet exposé par le résumé de l'enquête sur les centres sociaux qui a fait l'objet d'un compte-rendu détaillé (25). La partie documentaire de cette phase d'étude ne sera pas traitée de manière détaillée. Elle est consignée à travers la bibliographie communiquée en annexe et a donné lieu à un travail de résumés, d'analyses et de traductions de documents qui étaient chaque fois transmis aux membres de l'équipe et discutés lors des séances hebdomadaires de coordination.

C'est à partir de ces apports externes et de la réflexion commune à leur propos que se sont dégagés progressivement les principes et les méthodes d'intervention du groupe. Plutôt qu'une énumération fastidieuse des fiches analytiques des textes utilisés, ou un compte-rendu qui avait été trop lourd, de la manière dont ils nous influençaient, nous avons préféré signaler d'entrée l'importance de cette approche documentaire, et, au cours du rapport, en référencer les apports importants en renvoyant à la bibliographie générale.

LA MISE EN PLACE DE LA STRUCTURE D'ANIMATION

Si l'on se réfère à une "typologie" des animations ou des animateurs, telle que celle proposée par G. GONTCHAROFF (9), on note d'abord une mutation importante dans la conception de l'action culturelle. La description un peu manichéenne qu'il fait des formes anciennes et nouvelles dans ce domaine amène à retenir pour les premières :

- "La diffusion à un plus grand nombre (démocratisation) d'objets culturels hérités (reconnus comme tels par l'élite bourgeoise et/ou intellectuelle)..."
- La vente de valeurs fabriquées (la culture marchandise).
- La transformation de la plus grande partie du public en "objets passifs ou spectateurs ahuris".

et pour les secondes, un autre type d'approche marqué par :

- "Le développement de la créativité, c'est à dire la création d'oeuvres nouvelles par les intéressés eux-mêmes à côté de la diffusion des objets culturels antérieurs".
- L'accentuation sur le "savoir-faire" par rapport au "savoir" enseigné, appris et reconduit.
- L'émergence d'une culture libératrice parce qu'intégrée au développement d'une personne et des groupes de personnes plutôt qu'imposée de l'intérieur..."

Cette opposition est reprise pour distinguer les animateurs qui "participent au premier schéma de diffusion culturelle" de ceux qui aspirent à un schéma nouveau de développement culturel, insistant sur l'élargissement du champ de la culture, intégrant le désir et l'appétit individuels et collectifs à comprendre et à maîtriser son environnement et à s'exprimer dans une créativité autonome" (9).

La classification reprend d'autres facteurs de différenciation entre :

"Les animateurs qui sont étroitement attachés à un équipement (et donc au moins partiellement à des tâches de gestion) et ceux qui entendent plus ou moins vivement travailler en dehors de cette attache (les éducateurs de rue, par exemple, les équipes de prévention).

- entre les animateurs qui ont une vocation territoriale... et ceux qui refusent ce cadre géographique ;
- entre les animateurs qui acceptent encore de se laisser enfermer dans la spécificité d'une fonction et ceux qui entendent répondre à une vocation plus diverse et surtout plus globale ;
- entre les animateurs qui, en fonction de leur choix politique personnel ou de la pesanteur sociale et institutionnelle mettent en oeuvre des actions (conformistes ?) d'intégration, et ceux qui, en fonction d'autres choix politiques, travaillent dans le sens d'une innovation sociale quelque peu "révolutionnaire" (9).

Ces citations ont le mérite de cadrer quelque peu un ensemble d'activités et de pratiques professionnelles aux formes multiples, même si les rubriques présentées sont un peu schématiques et ne permettent pas de classer sous cette forme brutale le corps complexe des animateurs et des autres spécialistes de l'action sociale et culturelle.

G. GONTCHAROFF reconnaît lui-même que les catégories qu'il retient peuvent se retrouver chez le même individu, tirailé entre des pôles opposés et n'arrivant pas à résoudre clairement certaines contradictions.

D'un point de vue plus fonctionnel H. THERY (21) reprend l'analyse du groupe de synthèse (des commissions, action sociale, activités sportives et socio-éducatives, activités culturelles, Education Nationale), du VIème plan pour dégager trois modalités de l'animation :

- processus de dévoilement : "créer les conditions pour que tout groupe social et tout homme se révèle à lui-même et parvienne à mieux comprendre le monde auquel il appartient.
- processus de mise en relation "communication où se révèlent tout à la fois les accords et les oppositions et qui peut être vécue aussi bien sur le mode du dialogue et de la concertation que sur le mode de la confrontation et du conflit".
- processus de créativité en libérant le besoin d'exprimer, de prendre des initiatives, d'agir, d'être responsable, co-responsable.

A ces trois modalités, il fait correspondre trois fonctions :

- une fonction de médiation éducative et culturelle,
- une fonction d'innovation sociale,
- une fonction de croissance économique et de développement.

Ces proclamations plus ou moins officielles semblent témoigner d'un optimisme parfois passé de mode. On pourrait citer des discours plus réservés comme celui de R. DUPONT dans la revue "POUR" (8) ou celui de la revue AUTREMENT . Ils signaleraient toutes les ambiguïtés de ces activités d'animation et de ce rôle professionnel d'animateur : tantôt "thérapeutes des carences actuelles de nos sociétés", tantôt "initiateurs d'un nouveau projet social".

Cet ensemble de problèmes théoriques, politiques, idéologiques, constituait un référent toujours présent dans les réflexions et les discussions de l'équipe. Son approfondissement et l'élucidation des questions correspondantes ne constituaient cependant pas l'objectif direct du travail.

Dans les différentes phases de celui-ci, chaque spécialiste voyait tour à tour son domaine spécifique prendre une importance plus grande et son rôle devenir central dans ce groupe. Pour le lancement de l'animation et de la programmation, c'est l'animateur qui se trouvait plus particulièrement sur la sellette et nous allons voir comment il décrivait lui-même ses activités à l'issue de cette première période d'intervention.

Ce compte-rendu permettra, incidemment, d'évaluer la manière dont la conception de cette intervention recoupe telle ou telle des catégories d'analyse que nous avons rappelées au début de ce chapitre.

"Vers le mois de mars 1975, j'ai été contacté par le C.R.M.A.A. pour créer une animation à la "Bugallière" dans le cadre d'une expérimentation commanditée par le Secrétariat d'Etat à La Culture.

Il m'était demandé de participer à la naissance et au développement de la vie associative dans la Z.A.C., à partir de l'hypothèse que cette animation devait précéder la discussion et la définition des besoins en locaux et en bâtiment, et qu'une réflexion préalable liée à une procédure collective de mise à jour de ces besoins pouvaient être, dans une certaine mesure des modalités de l'animation envisagée.

Le travail a été lancé par une équipe de 3 étudiants de l'Unité Pédagogique de NANTES qui aidés par le C.R.M.A.A. ont présenté un mémoire de fin d'études sur les problèmes de l'association de l'utilisateur à la programmation et à la conception des équipements.

Une partie de cette étude tirait les leçons d'expériences passées et en particulier, celle du jeu de programmation mis au point à la MORRHONNIERE. En collaboration avec les étudiants et les responsables de la recherche, je me suis familiarisé avec les problèmes posés par ce type d'expérience.

Le projet des étudiants et des architectes responsables de la recherche était de transposer le jeu de la MORRHONNIERE (Jeu de conception d'un bâtiment précis) au problème de la programmation des équipements socio-culturels et sportifs de la Z.A.C. de la BUGALLIERE.

Ce problème abordé entre autres dans une petite exposition organisée par les étudiants de l'U.P.A.N. pour les habitants devait conduire le groupe ainsi constitué à collaborer avec l'Association des Habitants de la Bugallière.

Dès mon recrutement comme animateur par le C.R.M.A.A., j'ai donc été détaché près de cette association pour participer au lancement de l'animation.

Le processus a pris naissance à partir d'un montage vidéo réalisé en commun (habitants de l'association, architectes, animateur). Ce dernier montrait la Z.A.C. et rapportait quelques unes des aspirations des habitants ; il avait pour but d'introduire le jeu, véritable instrument de la participation. En laissant les habitants donner quelques informations, le montage faisait percevoir une image de leur univers ; le jeu leur en faisait construire une autre à partir de leurs besoins et aspirations.

Il faut noter qu'à cette époque (juin 1975), dans le cadre de l'atelier permanent de réflexion sur le travail social communautaire (comprenant une trentaine de travailleurs sociaux et autres personnes intéressées par le socio-culturel) une série de réunions furent organisées sur l'expérience "Bugallière".

La méthode du "jeu de participation" était assez nouvelle en animation. Elle a l'avantage de supprimer les difficultés de communication dues au langage.

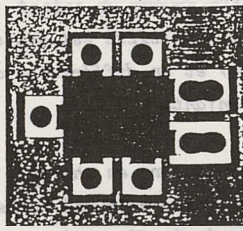
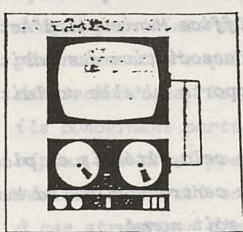
Dans une animation de participation de type classique, c'est toujours au langage (enquête, interviews) que l'on a recours pour ressortir les aspirations d'une population, ce qui permet souvent à la minorité "militante" de s'exprimer et de déterminer les objectifs. Or, la démarche qui a été retenue a pour but d'amener le plus grand nombre à participer effectivement à la recherche de solutions aux problèmes spécifiques d'équipements et aux problèmes urbains en général.

Il nous a donc fallu, en cours d'expérience, modifier le jeu pour nous conformer aux aspirations des habitants et surtout pour mieux les associer à l'étude.

L'ensemble des réunions de participation-animation a permis de montrer que le travail préliminaire d'un animateur n'est pas d'animer un bâtiment mais, à partir de problèmes concernant les équipements (architecture, gestion, animation, etc...) d'animer une population ou de la mettre en mesure de s'auto-animer. Le type de processus engagé avec les habitants a permis un éveil à l'architecture et à l'urbanisme non seulement pour eux mais aussi pour moi et les autres animateurs de l'atelier de travail social communautaire.

Les exemples existant à NANTES dans les différents centres sociaux ont permis de faire ressortir les problèmes qui se posent dans l'adaptation de l'objet construit à l'animation qui s'y déroule. Le constat des déficiences de conception architecturale (solidité des locaux, acoustique, rangements, lieux de passage) a mis en lumière des formes d'animations conditionnées et des modes de vie salésosés.

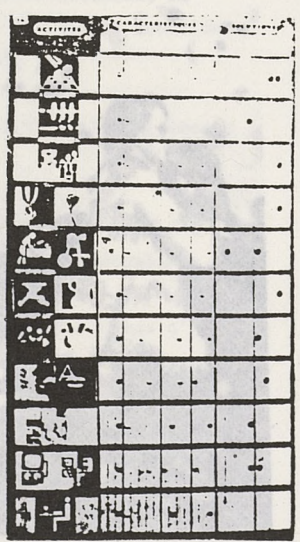
La recherche de solutions aux problèmes d'équipement collectif et aux problèmes urbains en général dans le cadre de la Z.A.C. de la BUGALLIERE devenait d'abord, dans le cadre du travail des étudiants intégré dans la recherche du C.R.M.A.A., un véritable loisir culturel où se dégagèrent des aspirations dominantes. Cette phase a permis de passer dès lors, d'une animation diffuse à une animation volontaire.



POUR COMBIEN ? UN OU DEUX <input type="checkbox"/>	POUR COMBIEN ? DIZAINES <input type="checkbox"/>	POUR COMBIEN ? TRENTEAINES <input type="checkbox"/>	POUR COMBIEN ? CENTAINES <input type="checkbox"/>
AMBIANCE SILENCIEUSE <input type="checkbox"/>	AMBIANCE NORMALE <input type="checkbox"/>	AMBIANCE BRUYANTE <input type="checkbox"/>	

Ces cartes sont prévues pour être utilisées en atelier. Elles permettent de définir les besoins et de les classer par ordre de priorité.

activités	caractéristiques										solutions			
	lieu	pour qui	p. combien	ambiance	autres	autres	autres	autres	autres	autres	autres	autres	autres	autres
1 - Ping-Pong	9	5	11	2	1									
2 - Télé-Cinéma			14	13		1								
3 - Gym-Danse-Judo	7	3	3	14										
4 - Photo			14			24	14	14	10	4				14
5 - Expo			10	4	14								13	
6 - Cuisine-Cours			14	14						14				14
7 - Couture			14	14						24				14
8 - Soirée Crêpe-Couscous			14	14	14								14	
9 - Cours expression corp.			14	14						6	8		5	9
10 - Réunions			14	14									14	14
11 - Bibliothèque			14	14						7	5			14



Matériel utilisé lors des premières réunions pour définir le type d'équipement souhaité par les habitants

Pendant les vacances scolaires, j'ai été amené à organiser la vie de l'association des habitants qui perdaient leur local au 8, rue de Pollux, pour en prendre un autre, un type 5 parmi les locatifs, au 32 rue Coulomb.

Les démarches furent entreprises avec le Home Atlantique, promoteur de l'opération, pour obtenir un bureau, une armoire et une table de ping-pong, les chaises et bancs étant fournis par l'association. Ce local allait devenir le siège social provisoire de l'association (en attendant la rénovation possible de la ferme) et aussi mon bureau pour y recevoir les habitants. Situé dans la zone des habitations locatives, il permettait un accès plus facile des habitants de celle-ci. D'ailleurs, il avait servi précédemment de centre médico-social avant la livraison du centre médico-social actuel, rue du Pont Marchand.

A la rentrée scolaire, toutes les institutions étaient à pied d'oeuvre. Le centre social et socio-culturel ouvrait. Il a été nécessaire de prendre contact avec tous les travailleurs sociaux qui y travaillaient (2 assistantes sociales, 1 conseillère en économie sociale et familiale, 1 puéricultrice, 2 jardinières d'enfants). Les contacts ont été pris individuellement afin de faire le point des différents problèmes des services (locaux, horaires, personnels). La décision a été prise de nous retrouver le premier mercredi de chaque mois afin de faire le point sur notre travail respectif et d'essayer d'en tirer une ligne d'action collective. Quelques rencontres ont eu lieu avec l'adjoint au maire, chargé des affaires sociales afin de mieux connaître les projets municipaux sur le centre socio-culturel. L'Office Municipal d'Action Sociale devait prendre en charge la gestion du centre socio-culturel tandis qu'une personne représentant les associations était responsable au sein de l'Office Municipal d'Action Sociale. Il devenait donc nécessaire et urgent de structurer l'association des habitants pour qu'elle détermine ses objectifs sur la Z.A.C. et les rapports qu'elle voulait entretenir avec la Municipalité.

Un planning des activités a pour cela, été mis en place, et communiqué à la Municipalité pour l'utilisation des salles du centre social. La Municipalité demandait alors que pour chaque activité, un responsable soit nommé.

L'Association des Habitants de la BUGALLIERE est divisée en plusieurs commissions (défense, sportive, socio-culturelle) et en différentes activités (comités des fêtes, club féminin, gymnastique, activités enfants).

C'est elle qui a ainsi commencé à prendre en charge l'animation dans les locaux (au demeurant insuffisants) du Centre socio-culturel nouveau. L'information circulait par des tracts aussi souvent que cela était nécessaire. (Avec l'expérience, ce moyen s'est révélé être le meilleur et il s'est créé au sein de l'association un réseau de distribution permettant de couvrir les 720 pavillons.)

A la rentrée, les familles étaient assez préoccupées par les problèmes scolaires surtout en classes maternelles où des classes surchargées et des locaux insuffisants furent l'objet de manifestations tant à la Bugallière qu'après des services de la Municipalité. Les problèmes scolaires comme ceux évoqués ci-dessus sont assez significatifs des difficultés auxquelles il faut s'attendre, d'ici cinq à dix ans si les services intéressés (Municipalité, C.A.F.) n'y prennent garde. Tous ces mouvements scolaires ont suscité une importante mobilisation, signe d'une vitalité et d'une prise de conscience de ménages très jeunes. Notons que les revendications sont en voie d'être satisfaites, puisque 5 classes maternelles ouvriront leurs portes à Pâques 76 et 5 supplémentaires à la rentrée.

D'autres problèmes comme l'insuffisance des équipements sportifs, les difficultés des transports en commun et leur fonctionnement minime, le manque de services administratifs, de magasins, rendent encore la vie collective difficile.

L'animation devient à ce stade une capitalisation, une mémoire des phénomènes qui se passent, mais il demeure néanmoins des difficultés à la prise en charge globale de ces phénomènes.

Au sein de l'association, on procède à l'élaboration collective de mon statut et de mon rôle envisagé en particulier pour la résorption des problèmes des enfants et des adolescents. Des activités sont à ce titre envisagées, dorénavant et déjà ont été créées :

- la gymnastique pour enfants (mercredi matin et après-midi),
- la guitare classique (mercredi après-midi et samedi après-midi),
- les ateliers du mercredi (travail manuel, expression plastique et graphique).

Il a paru important de faire prendre en charge une partie de ces activités par des mères de famille disponibles au niveau de l'organisation, voire de l'encadrement bénévole pour les ateliers.

Les premiers obstacles au déroulement et au développement de ces activités se situent au niveau des locaux, des moyens financiers (elles fonctionnent actuellement en autofinancement dans l'attente d'une subvention de l'Office Municipal d'Action Sociale) et de l'encadrement débordé par le nombre des enfants.

Parallèlement à ce travail sur le terrain, en novembre 1975, j'ai pu participer avec un architecte de l'équipe à un voyage en Hollande organisé par la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports dans le cadre de l'atelier de travail social communautaire. Les exemples d'animation et d'association des habitants aux décisions d'aménagement et d'équipement intéressaient surtout la rénovation de quartiers anciens. Il s'agissait généralement d'enquêtes permettant d'évaluer collectivement des projets élaborés par des techniciens. Des enseignements relatifs à l'animation ont cependant été recueillis ; ils concernent particulièrement l'importance de la concertation avec les pouvoirs municipaux, le développement des activités des animateurs bénévoles, l'instauration d'un véritable travail social communautaire. Des informations sur les locaux correspondant à ces structures d'animation ont été recueillies et analysées par ailleurs par les architectes du groupe d'étude.

De façon simplifiée, les centres se caractérisaient, en regard de ces critères, comme suit :

- Le centre de LA BOISSIERE. C'est l'un des plus anciens centres socio-culturels de l'agglomération nantaise. Il est situé dans un quartier d'habitat ancien et fonctionne relativement bien.



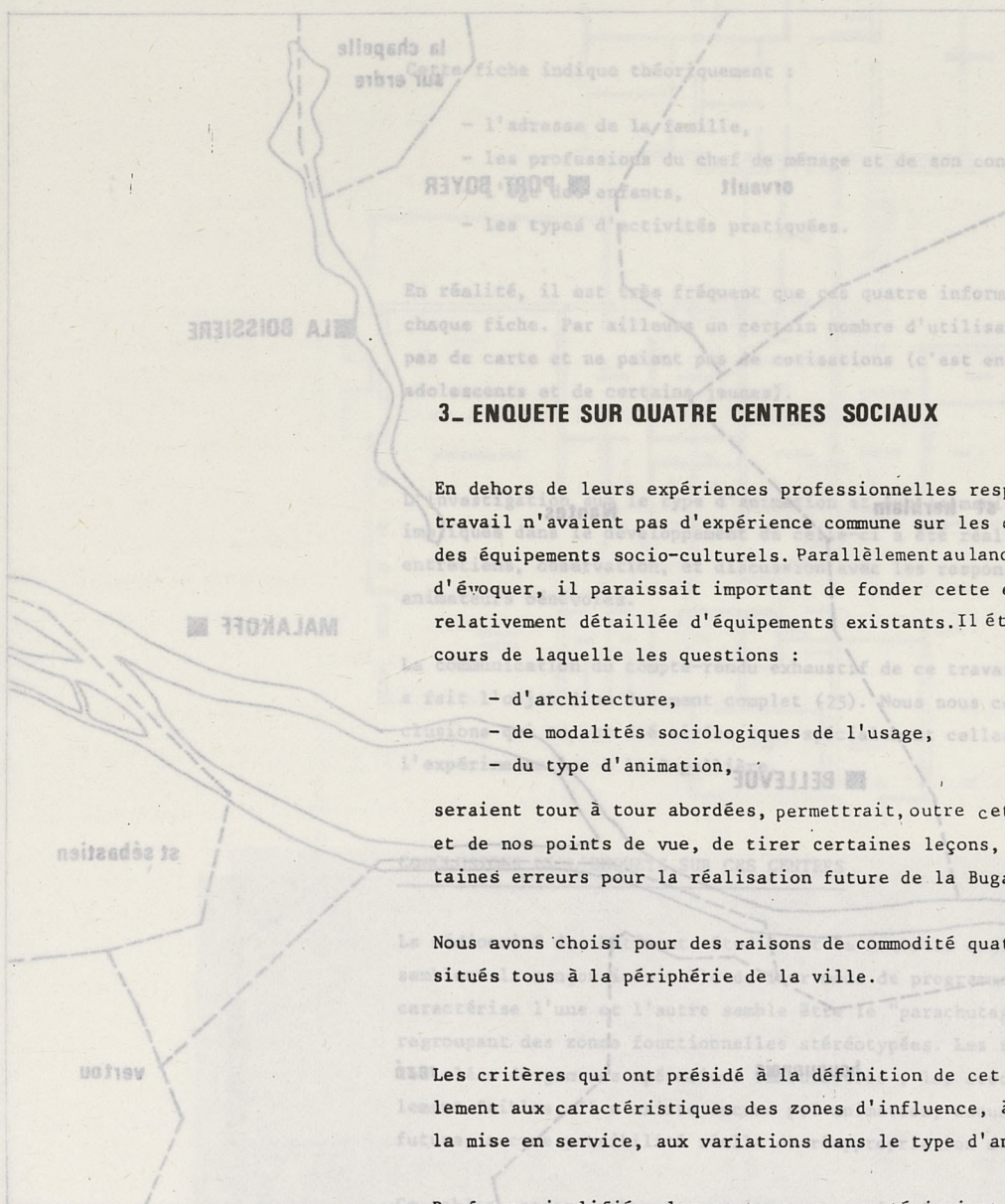
qui s'y déroulaient, sur les caractéristiques de la population qui constituait sa clientèle potentielle ainsi que sur les caractéristiques des animateurs réels, enfin sur le type d'animation qui s'y développait.

Actuellement, les conditions d'une nouvelle étape de l'animation semblent se dessiner. Les activités de guitare et de gymnastique enfants intéressent plus d'une centaine de personnes. Les activités du mercredi après-midi avec le concours d'une dizaine de mères de famille bénévoles concernent plus d'une centaine d'enfants de 5 à 12 ans. Un rythme de croisière reste à trouver, mais la demande la plus importante des habitants, celle correspondant aux activités pour les enfants semble être en voie d'être satisfaite. Nous allons pouvoir penser à une production de services et de rapports sociaux différents. Déjà l'animation semble assez avancée pour dire que les locaux sociaux existants sont insuffisants (on ne peut accueillir tous les enfants en même temps dans le centre social le mercredi) pour pouvoir intégrer à la recherche les aspirations à la conception des espaces collectifs (surtout celui de la ferme qui vient d'être achetée par le Home Atlantique). Une restauration de l'ancienne ferme est envisagée par des membres de l'association pour servir de local de préparation aux manifestations "festives" de la Bugallière (kermesse, comité des fêtes, rallye automobile).

En fin de réflexion sur le contenu de cette pré-animation, il paraît important de noter que tant la Municipalité (Office Municipal d'Action Sociale) que les habitants ont pris conscience de la nécessité d'élaborer des objectifs concrets d'action sociale (programmation puis appropriation des locaux, gestion des équipements).

La Municipalité d'ORVAULT étant engagée depuis quelques années dans un processus de construction d'équipements, se voit confrontée de plus en plus à la réalité des problèmes sociaux et des conditions de vie quotidiennes. On peut donc déjà dire que l'animation semble un terrain favorable de concertation et de participation aux décisions concernant l'aménagement ultérieur de la Z.A.C.





3. ENQUETE SUR QUATRE CENTRES SOCIAUX

En dehors de leurs expériences professionnelles respectives, les membres du groupe de travail n'avaient pas d'expérience commune sur les caractéristiques et le fonctionnement des équipements socio-culturels. Parallèlement au lancement de l'animation que l'on vient d'évoquer, il paraissait important de fonder cette expérience commune sur une observation relativement détaillée d'équipements existants. Il était clair qu'une telle enquête au cours de laquelle les questions :

- d'architecture,
- de modalités sociologiques de l'usage,
- du type d'animation,

seraient tour à tour abordées, permettrait, outre cette homogénéisation de nos expériences et de nos points de vue, de tirer certaines leçons, et, le cas échéant, d'éviter certaines erreurs pour la réalisation future de la Bugallière.

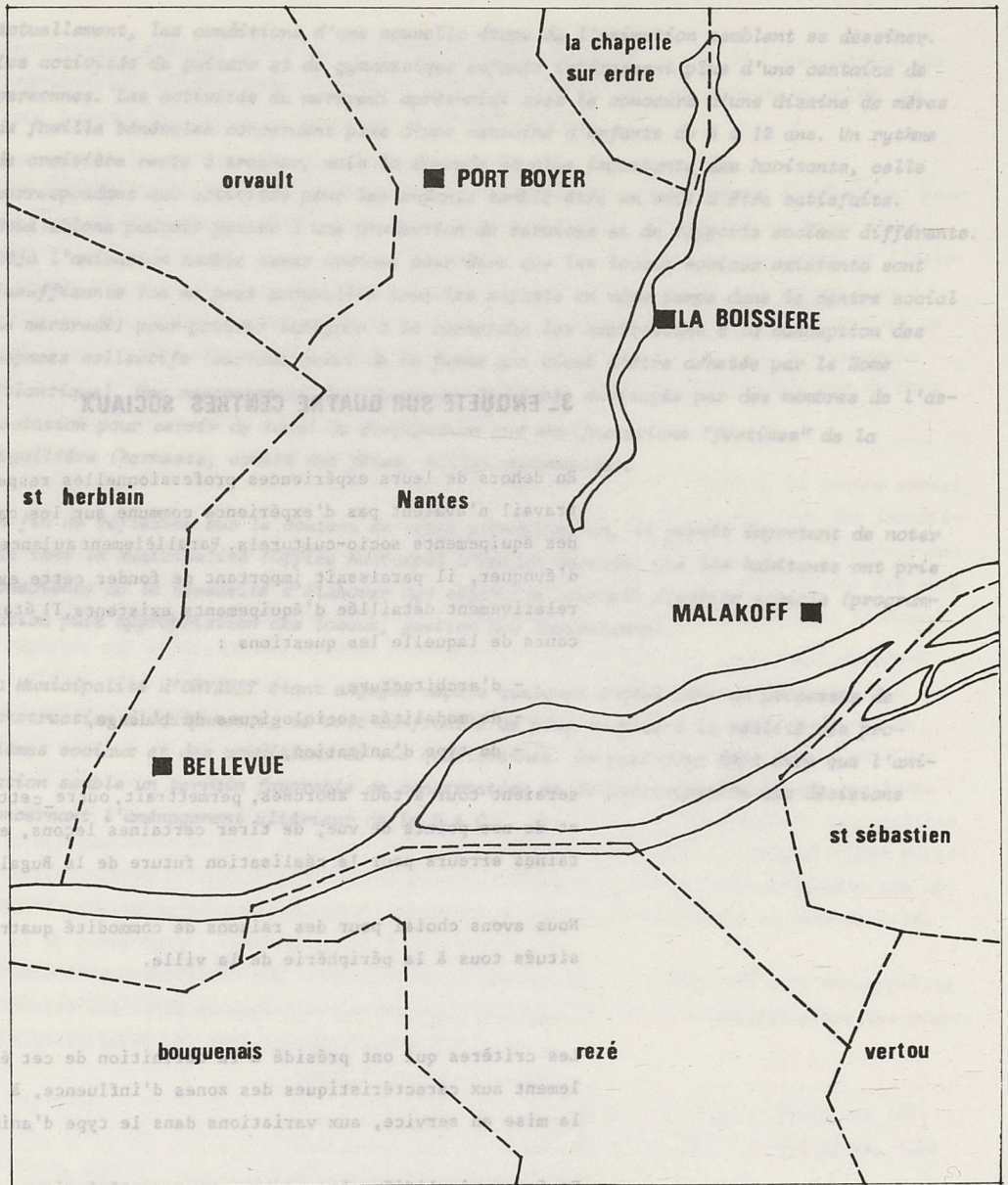
Nous avons choisi pour des raisons de commodité quatre centres socio-culturels de NANTES situés tous à la périphérie de la ville.

Les critères qui ont présidé à la définition de cet échantillon correspondent principalement aux caractéristiques des zones d'influence, à l'échelonnement dans le temps pour la mise en service, aux variations dans le type d'animation.

De façon simplifiée, les centres se caractérisaient, en regard de ces critères, comme suit :

- Le centre de LA BOISSIERE. C'est l'un des plus anciens centres socio-culturels de l'agglomération nantaise, il est situé dans un quartier d'H.L.M. de 1960 et fonctionne relativement bien.
- Le centre de MALAKOFF est un centre récent dans un quartier d'H.L.M. également récent fonctionnant au ralenti.
- Le centre de PORT-BOYER est un centre très récent situé au coeur d'un ensemble d'H.L.M. (en cours d'occupation lors de l'enquête) dont la population est très hétérogène.
- Le centre de BELLEVUE est un centre situé dans une Z.U.P. qui a à peine 10 ans d'existence. Il est implanté à proximité des logements locatifs et son fonctionnement est perturbé par des phénomènes de délinquance.

L'enquête sur chaque centre se proposait donc de recueillir une information sur l'objet architectural, sur son insertion dans l'environnement, sur son adaptation aux activités qui s'y déroulaient, sur les caractéristiques de la population qui constituait sa clientèle potentielle ainsi que sur les caractéristiques des utilisateurs réels, enfin sur le type d'animation qui s'y développait.



■ CENTRES SOCIAUX ETUDIÉS

L'analyse architecturale ne posait pas de problème particulier de recueil d'information. Les plans originaux ont pu être rassemblés sans difficultés et le complément de documentation a été obtenu par observation directe et par reportage photographique.

L'enquête sociologique traitée sur machine a pris comme source d'information les fichiers que détiennent les centres sur leurs adhérents. Il existe en général un fichier par activité et une fiche familiale ou de ménage où sont portées toutes les personnes de la famille participant à une ou plusieurs activités.

Cette fiche indique théoriquement :

- l'adresse de la famille,
- les professions du chef de ménage et de son conjoint,
- l'âge des enfants,
- les types d'activités pratiquées.

En réalité, il est très fréquent que ces quatre informations ne se trouvent pas sur chaque fiche. Par ailleurs un certain nombre d'utilisateurs des centres ne prennent pas de carte et ne paient pas de cotisations (c'est en particulier le cas de certains adolescents et de certains jeunes).

L'investigation sur le type d'animation et sur la manière dont les utilisateurs étaient impliqués dans le développement de celle-ci a été réalisée de manière informelle par entretiens, observation, et discussion avec les responsables, les utilisateurs, ou les animateurs bénévoles.

La communication du compte-rendu exhaustif de ce travail alourdirait notre rapport. Il a fait l'objet d'un document complet (25). Nous nous contenterons de consigner les conclusions qui en ont été tirées tout spécialement celles qui ont orienté la suite de l'expérimentation à la Bugallière.

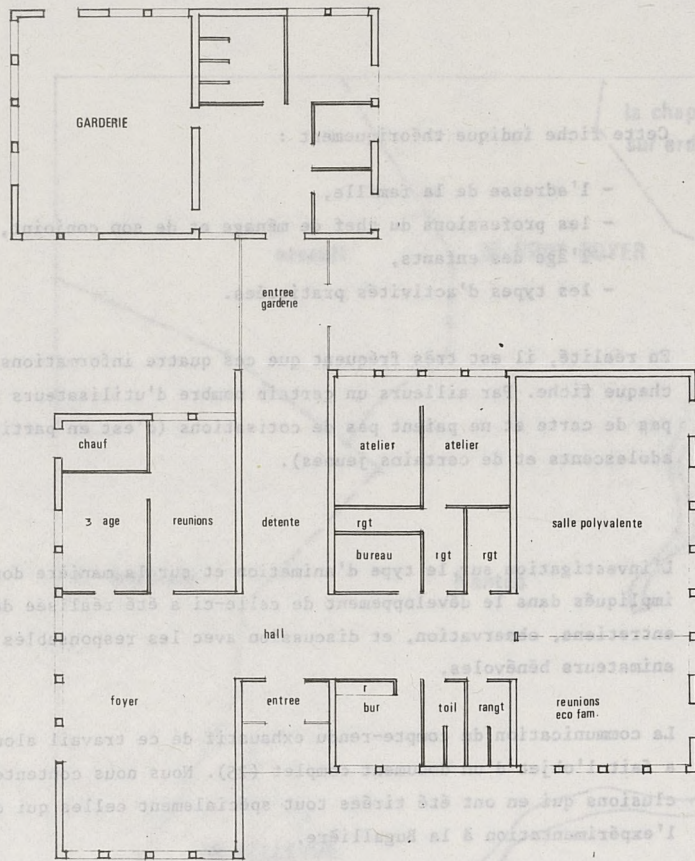
CONCLUSIONS DE L'ENQUETE SUR CES CENTRES

La médiocrité des bâtiments étudiés et la mauvaise qualité des services qu'ils rendent semblent la rançon inévitable de leur mode de programmation et d'implantation. Ce qui caractérise l'une et l'autre semble être le "parachutage" de programmes passe-partout regroupant des zones fonctionnelles stéréotypées. Les terrains sont affectés en fonction des aléas de grosses opérations immobilières ; les crédits de construction sont généralement faibles. Il n'existe aucune pré-animation, aucune consultation des utilisateurs futurs, aucune possibilité réelle de réappropriation de l'espace qui leur a été livré.

Ce tableau assez sombre ne serait pas transformé en tout point par une procédure différente de programmation. Elle semble cependant de nature à conjurer une partie des lacunes et insuffisances constatées dans les quatre centres étudiés.

D'un point de vue plus fonctionnel, l'enquête a révélé l'inanité d'une affectation a priori des espaces à partir d'une liste type d'activités. Pour les quatre centres nous avons ci-après énuméré les affectations prévues sur les plans, et reproduit en regard les affectations réelles observées au moment de l'enquête :

<u>Affectation réelle</u>	<u>Programme initial</u>	<u>BEAULIEU-MAJAKOFF</u>
Salle du 3ème âge	Bibliothèque	Salles d'activités
Salle de réunions	Lecture - Discothèque	Salles de réunions
Hall d'entrée	Hall	Hall d'entrée
Rangement	Dégarage	Rangement
Photo	Sanitaire	Sanitaire
Economie familiale	Salles polyvalentes	Salles polyvalentes



BEAULIEUE-MALAKOFF

Programme initial

Affectation réelle

Bibliothèque

Salle du 3ième âge

Lecture - Discothèque

Salle de réunions

Hall

Détente

Dégagement

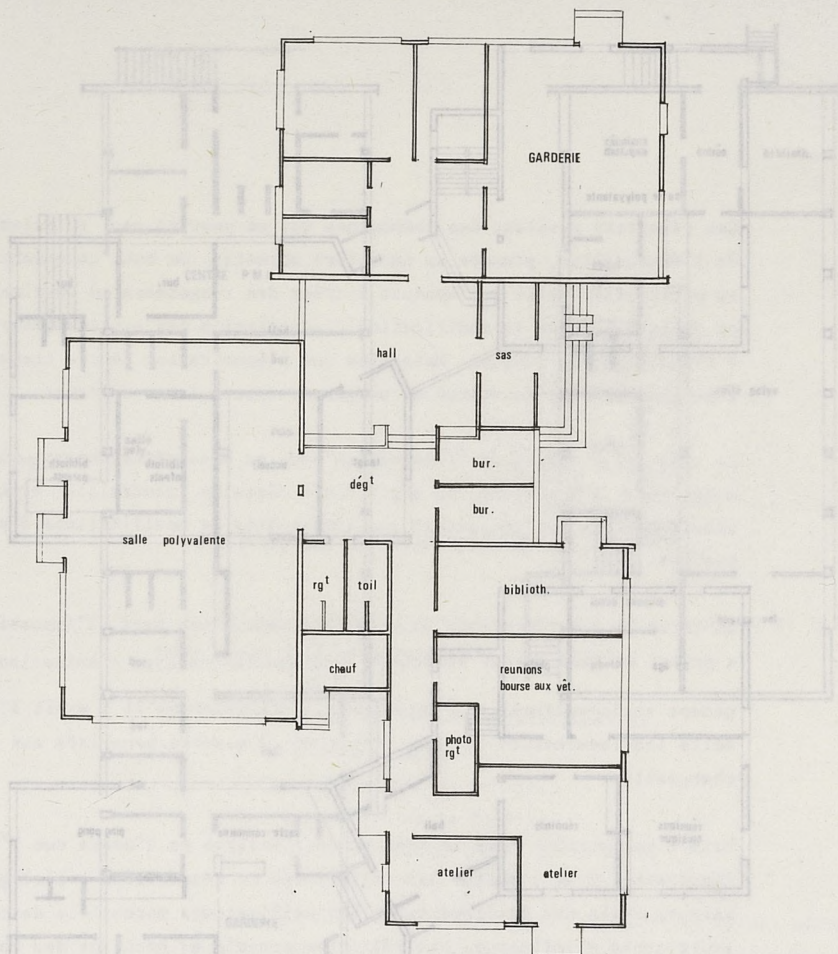
Rangement

Sanitaire

Rangement

Salle polyvalente

Economie familiale



Z.U.P. BELLEVUE

Programme initial

Affectation réelle

Foyer

Hall

Hall

Dégagement

Discothèque-Lecture

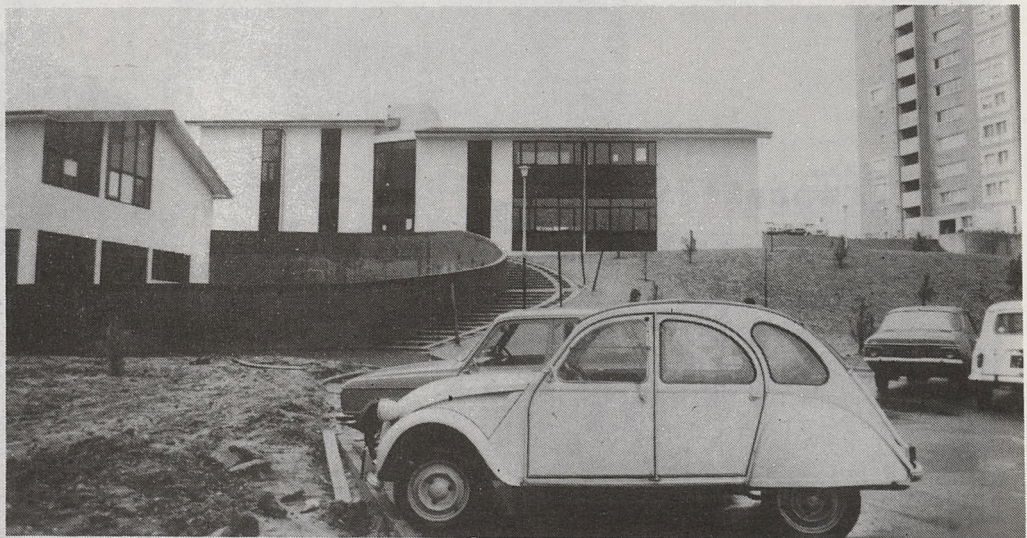
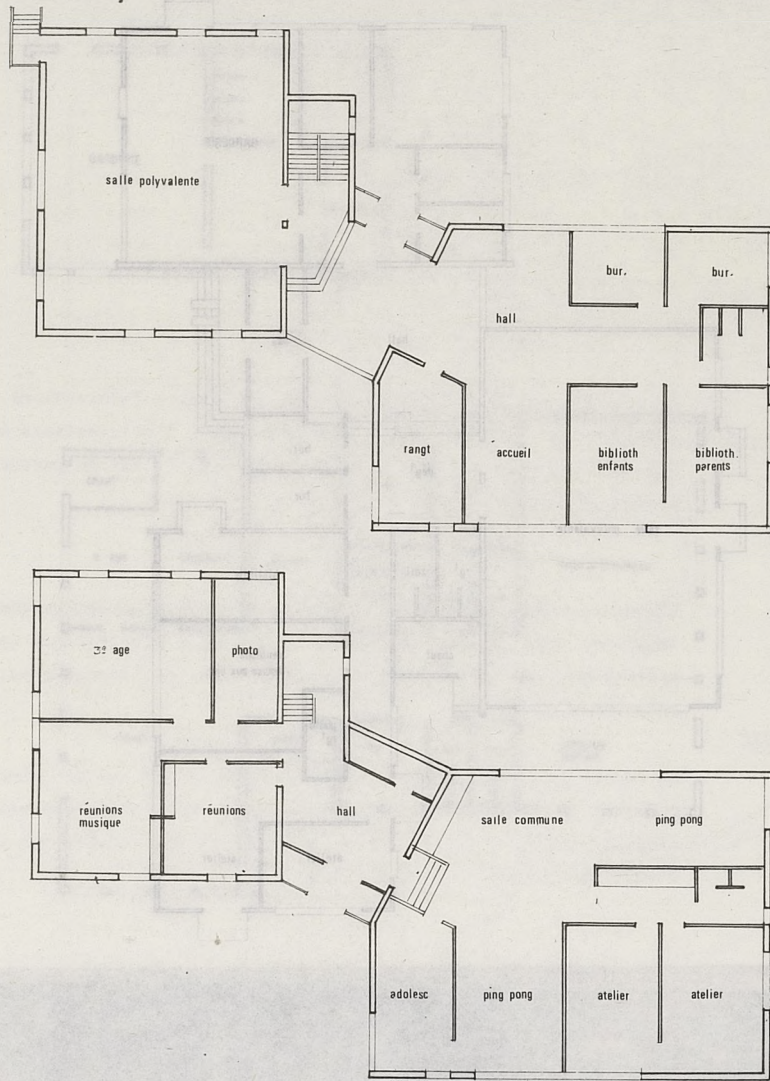
Bourse aux vêtements

Photo

Rangement

Sanitaire

Rangement



PORT-BOYER

Programme initial

Affectation réelle

Bibliothèque

Rangement

Salle de prêt

Accueil

Audition (Discothèque)

Bibliothèque pour adultes

Rangement

Bibliothèque pour enfants

Atelier

Local du 3ième âge

Salle commune

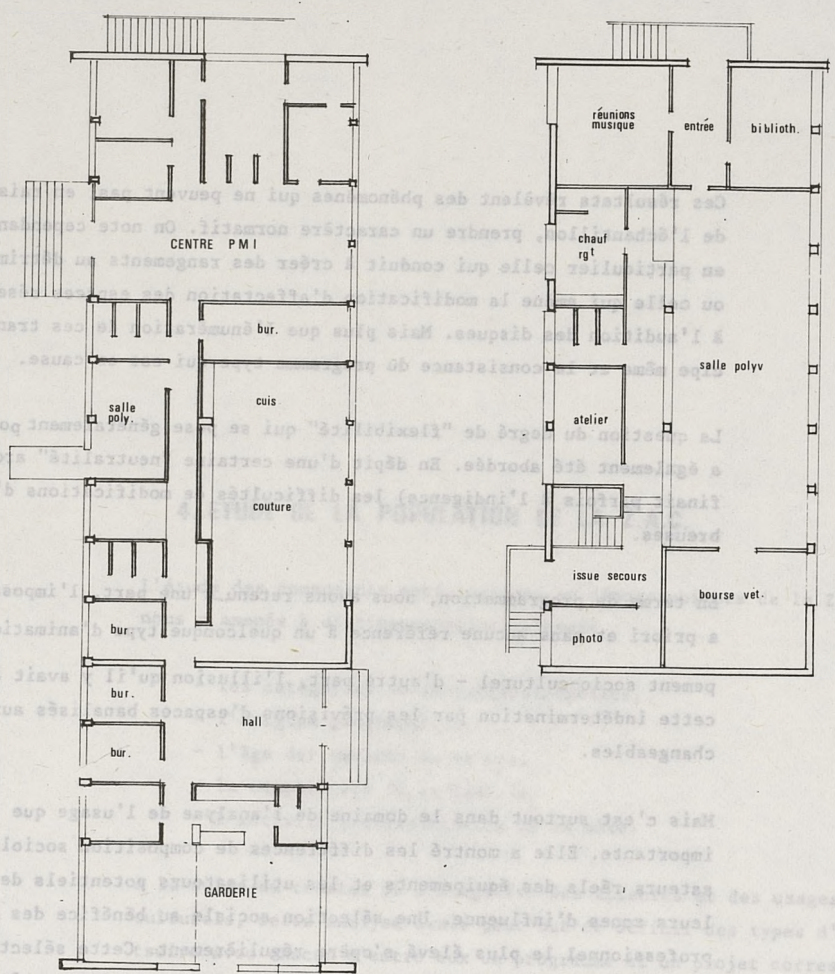
Dégagement

Atelier

Ping-pong

Atelier

Local pour adolescents



BOISSIERE

Programme initial

- Salle polyvalente
- Buanderie
- Dépôt
- Garage pour landaus
- Local d'isolement

Affectation réelle

- Atelier
- Bourse aux vêtements
- Entrée
- Salle de réunions
- Atelier photo
- Ateliers
- Salle polyvalente
- Bureau

Ces résultats révèlent des phénomènes qui ne peuvent pas, en raison de la faiblesse de l'échantillon, prendre un caractère normatif. On note cependant certaines tendances en particulier celle qui conduit à créer des rangements au détriment des circulations ou celle qui amène la modification d'affectation des espaces réservés à la lecture et à l'audition des disques. Mais plus que l'énumération de ces transferts, c'est le principe même et la consistance du programme type qui est en cause.

La question du degré de "flexibilité" qui se pose généralement pour ce type de locaux a également été abordée. En dépit d'une certaine "neutralité" architecturale (qui confinait parfois à l'indigence) les difficultés de modifications d'affectation sont nombreuses.

En terme de programmation, nous avons retenu d'une part, l'impossibilité de déterminer a priori et sans aucune référence à un quelconque type d'animation les locaux d'un équipement socio-culturel - d'autre part, l'illusion qu'il y avait à tenter de conjurer cette indétermination par les prévisions d'espaces banalisés aux affectations interchangeables.

Mais c'est surtout dans le domaine de l'analyse de l'usage que l'enquête s'est avérée importante. Elle a montré les différences de composition sociologique entre les utilisateurs réels des équipements et les utilisateurs potentiels de ceux-ci rapportés à leurs zones d'influence. Une sélection sociale au bénéfice des couches au statut socio-professionnel le plus élevé s'opère régulièrement. Cette sélection prend différentes formes. De façon générale, elle est liée principalement au coût et à la nature des activités qui se déroulent dans le centre. Certaines de ces activités ont un rôle affirmé d'éloignement d'une clientèle populaire. D'autres en raison de l'investissement qu'elles nécessitent ou de leur simple coût hebdomadaire pour des budgets très faibles sont totalement inaccessibles.

Ce constat nous a renforcé dans la conviction qu'il fallait établir la sociographie complète de la Z.A.C. de la Bugallière. Au delà de la connaissance des différentes composantes sociales de la population qu'elle permettait, il fallait adapter la procédure de programmation et de conception de l'équipement que nous projetions à l'existence de diverses couches de population, de diverses attentes et de diverses aptitudes à formuler celles-ci.

L'a priori de beaucoup d'expériences du même type, de l'expression directe par un "utilisateur moyen", de "besoins" ou d'exigences plus ou moins communes étant définitivement écarté au profit d'une procédure à définir, beaucoup plus sensible aux différences sociales et culturelles des habitants de la Z.A.C.

PRESENTATION DE LA SOCIOGRAPHIE

Total	Pays	T.O.M.	Tunisie	Algérie	Maroc
661	7	28	23	23	23
100	1	4	4	4	4

4. ETUDE DE LA POPULATION DE LA Z.A.C.

L'étude des composants sociologiques et démographiques de la Z.A.C. de la BUGALLIERE nous a amenés à distinguer principalement :

- les catégories socio-professionnelles,
- l'origine géographique,
- l'âge des membres du ménage,
- la composition de la famille,
- l'activité professionnelle de la mère.

A la suite du constat de l'inégalité des attentes et des usages des équipements socio-culturels, cette analyse avait pour but de définir des types d'utilisateurs et de construire avec chacun d'entre eux un programme et un projet correspondant à ces modalités diverses d'utilisation.

De manière théorique, il faut cependant noter, que la multiplicité et la complexité des variables qui entrent en jeu, ne permettent pas de transposer en données architecturales l'ensemble des données sociologiques. Elles n'autorisent pas plus, à l'inverse, une interprétation sociologique de la totalité du dispositif architectural projeté.

Conscients de cette difficulté, nous avons fait l'hypothèse que la programmation et la conception d'un espace collectif ne diffèrent pas substantiellement de celle d'un espace privatif. En effet, le logement, pour permettre à ses occupants l'accomplissement de certaines fonctions objectives ou symboliques, doit respecter notamment : la structure du ménage, le besoin d'indépendance ou d'intimité des membres du groupe familial, les possibilités sélectives de groupement. De la même façon, un équipement socio-culturel doit également apporter à ses utilisateurs des facilités autorisant respectivement :

- la pratique d'un certain nombre d'activités,
- la prise en compte des structures d'âge des utilisateurs,
- le déroulement d'activités propres aux diverses catégories socio-professionnelles,
- l'adaptation à la variation des demandes résultant de l'inégale répartition du temps libre chez les utilisateurs potentiels.

Nous savons que les modes de vie influent sur la conception et l'utilisation de l'habitat. Or, ces mêmes modes de vie différencient l'utilisation d'un même espace collectif, que ce soit un jardin public, un café ou un centre socio-culturel.

Quelque soit l'aménagement ou le type de bâtiment projeté, nous nous trouvons constamment ramenés au problème de l'usage de l'espace et de la prise en charge des modalités différentes de cet usage en fonction des groupes en présence.



BIBLIOTHEQUE U.P. 3

PRESENTATION DE LA SOCIOGRAPHIE

La sociographie de la Bugallière a été réalisée à partir de deux sources d'information :

- 1 - le fichier du promoteur (Home-Atlantique) qui nous a fourni des données d'état civil, des données socio-professionnelles et des indications sur le logement précédent.
- 2 - une enquête directe auprès des habitants pour recueillir le niveau d'instruction et actualiser le statut socio-professionnel, car les renseignements fournis par le promoteur dataient de 72 à 76. (suivant l'année d'installation).

La réorganisation de ces différentes données a permis d'établir une fiche par ménage sur laquelle ne figuraient que les variables essentielles.

Notons qu'il ne nous a pas été possible de toucher les 700 ménages habitant la ZAC, seules 661 fiches ont pu être constituées. Certaines maisons étaient inoccupées au début de notre étude.

Nous allons essayer de faire une présentation commentée des résultats obtenus pour permettre une lecture rapide de ce rapport mais nous conseillons au lecteur de se reporter aux tableaux pour une lecture exhaustive.

Les types de maisons proposés (4, 5, 6 pièces) et le statut d'occupation dominant (accès à la propriété) déterminent une structure démographique relativement homogène. Elle diffère de celle que l'on peut observer dans les grands ensembles et ce d'autant plus que pour les couches moyennes et ouvrières l'âge d'accès à la propriété se situe dans la tranche 25-40 ans, en dessous on est encore trop jeune, au-dessus on est déjà accédant ou on ne le sera pas.

Nous avons tenté de déceler l'origine géographique des chefs de ménage et de leurs épouses, variable qui explique un certain nombre de comportements en matière d'habitat et de vie collective. Malheureusement, cette variable est difficile à construire car elle nécessite plusieurs indicateurs dont nous ne disposons pas. Les deux retenus sont la commune et le département de naissance mais il s'avère a posteriori qu'ils ne sont utilisables qu'avec beaucoup de prudence.

En eux-mêmes, ces indicateurs n'ont aucun intérêt, si l'on ne dispose pas de leurs combinaisons avec le lieu d'enfance.

enfance naissance	commune rurale	commune urbaine
commune rurale	C.R.	C.U.
commune urbaine	C.R.	C.U.

La taille de la commune de naissance nous donne pour la Bugallière 18 % des chefs de ménage originaires d'une commune rurale de moins de 2 000 habitants. Ce chiffre est assez important si l'on considère que certaines grosses communes (de 2 000 à 10 000 habitants) des régions agricoles de BRETAGNE, de VENDEE, ou de MAYENNE, ont un caractère de "ruralité" marqué. Ce correctif permet d'évaluer à un tiers la population d'origine rurale. Une telle appréciation est confirmée par la proportion importante de chefs de ménage travaillant dans le bâtiment et les transports (28 %). On sait que ces secteurs d'activité recrutent en majorité parmi les anciens ruraux et fils de ruraux.

Pays de naissance du chef de ménage

	France	Algérie	Maroc Tunisie	D.O.M. T.O.M.	Autres Pays	Total
N	609	28	11	6	7	661
%	92	4	2	1	1	100

Département de naissance du chef de ménage

	44	85 49	22	29	35 53	56	75	Autres départ.	Hors métrop.	Total
N	358	55	13	15	30	44	17	77	52	661
%	54	8	2	2	4	7	3	12	8	100

Pays de naissance du conjoint

	Non concernés	France	Algérie	Maroc Tunisie	T.O.M. D.O.M.	Autres pays	Total
N	19	602	20	10	6	4	661
%	3	91	3	1	1	1	100

Taille de la commune de naissance du chef de ménage

	0 500 hab.	501 1000 hab.	1001 2000 hab.	2001 5000 hab.	5001 10000 hab.	10 001 20 000 hab.	20 001 50 000 hab.	50 001 100 000 hab.	Plus de 100 000 hab.	Hors métropole	Total
N	16	43	71	96	21	57	35	15	256	51	661
%	2	7	11	14	3	9	5	2	39	8	100

Commune de résidence antérieure

	Nantes	Saint Herblain	Orvault	Communes Nord-Loire 44	Communes Sud-Loire 44	Hors 44	Total
N	420	134	52	20	21	14	661
%	63	20	9	3	3	2	100

Permanence de la résidence (commune) entre 1968
et l'arrivée à la Bugallière

	Non réponse	Changement de commune	Pas de changement	Total
N	144	230	287	661
%	22	35	43	100

BIBLIOTHÈQUE
U.P. 3

LE MENAGE

Nous avons retenu le ménage comme unité statistique car il représente la cellule domestique de base et informe mieux sur la réalité socio-démographique que les personnes prises individuellement. Le ménage est constitué par l'ensemble des personnes vivant à l'intérieur d'un même logement occupé comme résidence principale.

Etant à l'origine une ZAC à dominante "accession à la propriété", la Bugallière compte (dans notre échantillon) 505 logements en accession et 156 en location dont la presque totalité a été occupée entre janvier 74 et janvier 76. Plus des 2/3 des maisons se composent de 5 à 6 pièces, les 2-3 pièces étant inexistantes.

Si l'on prend comme indicateur l'âge du chef de ménage (sachant que la différence d'âge entre l'époux et l'épouse est faible), on s'aperçoit que la population est jeune, plus des 4/5 des chefs ont moins de 40 ans et 3/4 ont entre 26 et 40 ans. Les ménages très jeunes (moins de 25 ans) ne représentent que le 1/10 de l'ensemble et ceux de plus de 40 ans ne comptent que pour 15 %

La répartition des ménages par C.S.P. montre que c'est parmi les ouvriers et les employés que l'on trouve le plus de ménages de six personnes et plus (22 % pour les ouvriers et 12 % pour les employés). Les cadres moyens se distinguent par le ménage de quatre personnes (38 %) et les cadres supérieurs par le ménage de deux personnes.

Taille des ménages

Trois cinquièmes des ménages se composent de 4-5 personnes, 20 % de 3 personnes et 10 % de 6 personnes. On ne trouve enfin que 5 % des ménages à 2 personnes et à 7 et plus.

Année de naissance du chef de ménage

	21 - 25 ans	26 - 30 ans	31 - 40 ans	41 - 50 ans	Plus de 51 ans	Total
N	70	242	251	84	14	661
%	10	37	38	13	2	100

Année de naissance du conjoint

	Non concernées	21 - 25 ans	26 - 30 ans	31 - 40 ans	41 - 50 ans	51 - 65 ans	Total
N	19	127	235	208	56	6	661
%	3	21	36	31	8	1	100

Nombre de personnes du ménage

	1- 2 personnes	3 personnes	4 personnes	5 personnes	6 et plus	Total
N	37	134	222	157	111	661
%	6	20	34	24	17	100

Mode d'accès au logement

	Accession	Location	Total
N	505	156	661
%	76	24	100

Date d'attribution du logement

	1er Sem. 73	2ième Sem. 73	1er Sem. 74	2ième Sem. 74	1er Sem. 75	2ième Sem. 75	1er Sem. 76	Total
N	99	74	123	169	38	133	25	661
%	15	11	19	26	6	20	4	100

Type de logement

	Type 4	Type 5	Type 6	Total
N	206	396	59	661
%	31	60	9	100

Type de logement précédent

	Type 1	Type 2	Type 3	Type 4	Type 5	Type 6 et plus	Total
N	16	89	202	257	73	24	661
%	2	13	31	39	11	4	100

Catégorie juridique de logement précédent

	Non réponse	H.L.M.	Non H.L.M.	Total
N	2	448	211	661
%	0	68	32	100

Situation matrimoniale

	Célibataire	Marié(e)	Veuf(ve)	Divorcé(e) Séparé(e)	Total
N	5	641	8	7	661
%	1	97	1	1	100

Nombre d'enfants du ménage

	Aucun	1 enfant	2 enfants	3 enfants	4 enfants	5 et plus	Total
N	35	133	226	159	63	45	661
%	5	20	34	24	10	7	100

Nombre d'enfants de 0 - 2 ans par ménage

	Aucun	1 enfant	2 enfants	3 enfants	Total
N	453	194	13	1	661
%	69	29	2	0	100

Nombre d'enfants de 3 - 5 ans

	Aucun	1 enfant	2 enfants	3 enfants	4 enfants	Total
N	325	258	72	5	1	661
%	49	39	11	1	0	100

Nombre d'enfants de 6 - 11 ans

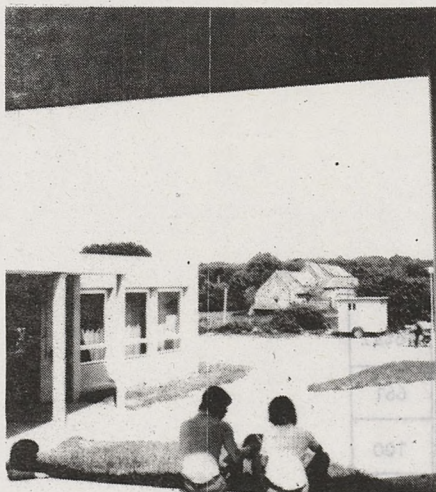
	Aucun	1 enfant	2 enfants	3 enfants	4 enfants	5 enfants	Total
N	295	181	138	35	11	1	661
%	45	27	21	5	2	0	100

Nombre d'enfants de 12 - 16 ans

	Aucun	1 enfant	2 enfants	3 enfants	4 enfants	Total
N	522	76	44	16	3	661
%	79	11	7	2	1	100

Nombre d'enfants de plus de 17 ans

	Aucun	1 enfant	2 enfants	3 enfants	4 enfants	Total
N	592	41	23	2	3	661
%	90	6	3	0	1	100



Répartition des ménages par catégorie socio-professionnelle de leur chef

Les catégories retenues pour l'étude sont celles de l'INSEE. Pour répartir les ménages, nous n'avons pris que la profession du chef, sans tenir compte de celle du conjoint.

La majorité des chefs de ménage sont des hommes (97 %), ainsi la C.S.P. du chef peut être assimilée à celle de l'époux.

Nous avons également réparti les conjointes actives par leur propre C.S.P. A ce sujet, il faut signaler que le taux d'activité des conjoints, dans notre échantillon est sous-estimé, si l'on considère comme personne active une gardienne d'enfants à domicile. (On nous en a signalé une trentaine sur la ZAC).

Activité du conjoint

	Non concernés	Actives	Inactives	Total
N	19	231	411	661
%	3	35	62	100

Activité/Non-activité du chef de ménage

	Actifs	Inactifs	Total
N	658	3	661
%	100	0	100

Catégorie socio-professionnelle du chef de ménage

	Artisans Commerç.	Cadres supérieurs	Cadres moyens	Employés	Ouvriers	Personn. de service	Armée Police	Inactifs	Total
N	5	20	96	105	390	11	31	3	661
%	1	3	14	16	59	2	5	0	100

Catégorie socio-professionnelle du conjoint

	Salariés agricoles	Cadres supérieurs	Cadres moyens	Employés	Ouvriers	Personnels de service	Non concernés	Total
N	1	1	25	121	57	26	430	661
%	0	0	4	18	9	4	65	100

La variable C.S.P. indique une homogénéité accentuée de la population qui se compose de 59 % d'ouvriers, dont 64 % d'ouvriers qualifiés (pourcentage calculé sur le total des ouvriers). Ceci est en accord avec le type de financement de la ZAC où l'Etat est le premier bailleur de fonds. Le reste de la population se répartit entre 16 % d'employés (essentiellement des employés de bureau), 14 % de cadres moyens (pour leur majorité des techniciens), 3 % de cadres supérieurs et enfin 5 % d'armée et police. Nous remarquons que les inactifs ne sont représentés que par 3 chefs de ménage.

Socialement, la ZAC ne ressemble pas aux autres grands ensembles qui abritent généralement plus de 20 % des cadres moyens et supérieurs. (Cette part pouvant atteindre 40 % dans certains cas). Par rapport aux cadres moyens, pour qui le grand ensemble est une étape provisoire au long d'une trajectoire urbanistique et résidentielle ascendante, les ouvriers de la Bugallière, qui pour la majorité ont connu l'H.L.M. ou l'équivalent, paraissent pour la plupart, tout au moins les accédants, en "fin de carrière urbanistique".

Contrairement aux autres quartiers de la ville, les ouvriers forment un groupe dominant en volume. Parmi eux, les ouvriers qualifiés paraissent produire un effet de domination culturelle et idéologique qui se heurte à celui des catégories immédiatement supérieures, en l'occurrence les cadres moyens et supérieurs, qui ne se laissent pas impressionner par l'effet de densité.

Autre spécificité de la Bugallière, l'âge des habitants : on a l'impression que la population a été constituée comme un échantillon barré aux deux extrémités : aucun résident de moins de 21 ans et seulement 14 de 51 ans et plus ; l'âge modal du chef de ménage se situe entre 31 et 40 ans, cet âge étant également celui des ouvriers.

Cette jeunesse relative de la population se traduit par la jeunesse de ses descendants. Le chiffre de 4 % de moins de 5 ans représente un pourcentage important. D'autre part, le nombre moyen d'enfants par ménage pour l'ensemble de la population est de 2,39. Il atteint 2,57 chez les ouvriers, 2,12 chez les employés, et, seulement 2 chez les cadres moyens et supérieurs.

On compte 44 % d'ouvriers ayant 3 enfants et plus, 29 % de cadres moyens, 30 % de cadres supérieurs et 36 % d'employés.

D'une façon générale, la manière dont les divisions selon l'âge se composent avec les divisions selon la catégorie sociale, renforce les différences entre les groupes et polarise les oppositions sociales et démographiques.

Si la venue dans le type d'habitat que représente les logements de la ZAC, ne se situe pas, pour tous les groupes sociaux, à un moment identique du cycle de la vie familiale ; le nombre des enfants et leur âge tendent à scander à peu près de la même manière les phases de l'histoire du logement. On ne trouve pourtant pas à la Bugallière la même diversité d'âge (âge des ménages et de leurs enfants) que dans les quartiers où le renouvellement de la population est dirigé par le développement continu des trois principaux paramètres démographiques que sont : la natalité, la nuptialité, et la mortalité.

En raison de l'absence totale de générations âgées, la répartition de la population se polarise en une structure à deux termes : parents-enfants, au lieu de trois termes habituels.

On peut penser que ces contrastes démographiques ont pour effet d'aiguiser la sensibilité collective de la ZAC sur les conflits de génération et sur l'originalité du groupe des jeunes. De fait, cette catégorie des jeunes mobilise l'attention dans la cité. Les discussions avec les diverses catégories d'habitants l'ont largement prouvé.

Dans la mesure où cette préoccupation sera constamment présente dans l'expérience de programmation, nous pouvons préciser un peu les caractéristiques et le rôle de cette catégorie particulière d'habitants.

Rapportés à l'ensemble de la population de 0 à 20 ans, les "jeunes" ne représentent que 14 % de l'effectif total. Mais le poids d'une catégorie dans la conscience sociale ne se mesure pas uniquement à son importance numérique. Parce qu'ils sont le groupe le moins contrôlé, et le moins contrôlable - celui qui, dans certaines catégories sociales, échappe à la socialisation exclusive par la famille et l'institution scolaire, mais surtout celui qui est le plus visible dans la ZAC, dont il est souvent dans la journée le seul occupant avec les femmes qui ne travaillent pas - ce groupe d'adolescents et de très jeunes adultes attire et polarise l'attention que l'on porte aux jeunes en général.



Les différences démographiques sont généralement renforcées par l'hétérogénéité des groupes sociaux qui cohabitent dans une zone d'habitation. A la Bugallière, en raison des différences d'âge d'un groupe social à l'autre mais principalement en raison des différences du nombre moyen d'enfants d'une catégorie à l'autre, la stratification sociale, au niveau des adolescents, ne reproduit pas la stratification que l'on observe à celui des adultes. Le poids de la catégorie ouvrière est encore plus fort pour les jeunes et leur poids statistique est aggravé par leur disponibilité liée aux problèmes scolaires, au chômage et, pour certains, à la pré-délinquance.

Les jeunes de la Bugallière posent un problème à l'ensemble de la population de la ZAC. Si nous nous sommes un peu étendus sur leur cas particulier, c'est que pour beaucoup d'habitants, l'équipement socio-culturel projeté était associé de manière spontanée à la résolution de ce problème.

Catégorie socio-professionnelle détaillée du chef de ménage

	Artisans	Petits Commerc.	Prof. libérales	Professeurs	Ingénieurs	Non concernés	Total
N	5	1	3	2	4	646	661
%	1	0	0	0	1	98	100

C.S.P. détaillées (suite)

	Cadres admin. sup.	Institu- teurs	Services médicaux	Techniciens	Cadres adm. moyens	Non concernés	Total
N	10	17	1	49	30	554	661
%	2	3	0	7	4	84	100

C.S.P. détaillées (suite)

	Employés de bureau	Employés de comm.	Contre- maître	Ouvriers profess.	Ouvriers spécialisés	Non concernés	Total
N	91	15	35	251	80	472	661
%	14	2	5	38	12	71	100

C.S.P. détaillées (suite)

	Marins pêcheurs	Manoeuvres	Personn. de service	Armée et Police	Artiste	Non concernés	Total
N	4	20	11	30	1	595	661
%	1	3	2	4	0	90	100

Branche d'activité du chef de ménage

	Energie	Métaux Chimie Electric.	Autres industries de transf.	Bâtiments et T.P.	Transport Télé-com- munication	Commerce	Banques Assurances	Services	Total
N	17	140	37	114	68	108	20	157	661
%	3	21	6	17	10	16	3	24	100

Branche d'activité du conjoint

	Energie	Métaux Chimie Electricité	Autres industries de trans- formation	Bâtiment et T.P.	Transport Télécom- municat- ion	Commerce	Banque Assurances	Services	Non concernés	Total
N	4	23	27	3	9	53	12	100	430	661
%	1	4	4	0	1	8	2	15	65	100

Commune du lieu de travail du chef de ménage

	Nantes	Saint- Herblain Sautron	Orvault	Carquefou	Rezé Bouguenais	Couëron Indre	Autres	Inactifs	Total
N	458	80	39	22	10	20	29	3	661
%	69	12	6	3	2	3	4	0	100

Commune de lieu de travail du conjoint

	Nantes	Saint- Herblain Sautron	Orvault	Carquefou	Rezé	Autres	Non concernés	Total
N	132	43	42	7	3	4	430	661
%	20	7	6	1	0	1	65	100



Age de fin d'études du chef de ménage

	Non réponse	0 - 14 ans	15 - 17 ans	18 - 20 ans	après 20 ans	Total
N	148	208	166	112	27	661
%	22	32	25	17	4	100

Diplôme d'enseignement général du chef de ménage

	Non réponse	CEP	BEPC	1er Bac	2e Bac et sup.	Total
N	285	300	44	12	20	661
%	43	45	7	2	3	100

Diplôme de formation professionnelle ou technique du chef de ménage

	Non réponse	Examen de fin d'apprent.	FPA	CAP	BP et plus	Total
N	374	203	31	30	23	661
%	56	31	5	5	3	100

Age de fin d'études du conjoint

	Non réponse	14 ans	15 - 17 ans	18 - 20 ans	après 20 ans	Total
N	167	202	170	107	15	661
%	25	31	26	16	2	100

Diplôme d'enseignement général du conjoint

	Non réponse	CEP	BEPC	1er Bac	2ième Bac et sup.	Non concernés	Total
N	299	257	64	8	14	19	661
%	45	39	10	1	2	3	100

Aménagements de la ferme de la Bugallière : la querelle des « Anciens » et des « Modernes »

Voilà donc la vieille ferme de la Bugallière promise, sauf revers de fortune, à un aménagement réclamé depuis plus d'un an par les habitants (voir nos dernières éditions). Le dossier, qui fermait la marche de l'ordre du jour de la séance, a été soumis au Conseil par le maire, avant la pause. M. Baudry étant de toute évidence le plus acharné à défendre — devant un public on ne peut plus intéressé — un projet qui a suscité un vif débat.

La contradiction est-elle venue d'une opposition? D'une certaine manière. Car, aucun conseiller n'a marqué sa désapprobation quant à l'opportunité d'un centre d'activités que, curieusement, personne n'a osé baptiser « socio-éducatif », ou encore « socio-culturel ». Mais l'opposition manifestée par la commune est assez endettée, s'est écrié un conseiller, a surtout porté, comme l'a dit un autre élu, sur « l'art et la manière » de prévoir pareille réalisation, reconnue au demeurant indispensable au sein d'une cité comme la Bugallière.

Partisans et adversaires de l'aménagement du corps de vieux bâtiments se sont affrontés pendant plus d'une heure et demie. « Il faut concilier la sauvegarde d'un patrimoine rural avec l'opportunité de créer un centre d'activités... » « Mieux vaut raser tout ça pour faire du neuf, qui ne sera guère plus coûteux, mais combien plus rationnel... »

Faire au plus vite

A-t-on voulu, chez certains, retarder l'échéance de la décision? Ou a-t-on craint de s'em-

barquer à la légère, en examinant tambour battant un projet à peine sorti des cartons? Toujours est-il que des élus orvaltais ont demandé à ce que le projet soit confié à une commission spéciale, qui l'étudierait à tête reposée.

M. Baudry a fait valoir sur le champ qu'il fallait agir au plus vite. En déposant, séance tenante, une demande de subvention, au titre du programme 1977, auprès de la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports; cet organisme pourrait financer, a-t-on appris, 30 % au minimum et 40 au maximum, la réalisation du projet dont la première tranche coûterait, en arrondissant le devis, 400 000 francs.

Mais encore faudrait-il être propriétaire des bâtiments, qui appartiennent au Home-Atlantique? Pour M. Baudry, ce n'est qu'une formalité « l'acquisition se fera, une fois assurées les subventions. D'ailleurs, a précisé le maire d'Orvault, le Home-Atlantique est prêt à céder la ferme à la commune, pour une transaction qui ne coûterait pas les yeux de la tête.

Le vote — dont on connaît les résultats — a été précédé d'un nouveau débat sur la question à poser. En définitive, le Conseil municipal d'Orvault s'est prononcé pour ou contre le principe d'aménagement, étant entendu qu'une réponse favorable déboucherait sur une présentation du projet à la Jeunesse et aux Sports et une demande de subvention.

Un public, le cœur battant

Le public, intéressé au premier chef par la présentation du

projet, faite par un architecte du Centre de Recherches Méthodologiques d'Architecture et d'Aménagement (C.R.M.A.A.) et par le débat qui a suivi, a égrené, le cœur battant, les « oui » et les « non » qui sortaient de l'urne. On comprend cette émotion et le caractère crucial du vote. Un souhait collectif et tout à fait légitime — disposer d'un centre d'activités dans une ferme aménagée, l'âme au cœur d'une cité nouvelle — aurait-il le malheur d'échouer au terme du vote d'un conseil? Il n'en a rien été, au grand soulagement de la délégation des habitants. La partie est gagnée. Tout reste à faire maintenant.

On sait maintenant, après un premier coup d'œil sur les plans du C.R.M.A.A., que la première tranche de travaux comprendrait une pièce pour le matériel, une salle pour les fêtes, le ping-pong, une bourse aux affaires, le secrétariat, les réunions; à l'étage, une salle de jeux pour recevoir les jeunes. Après les travaux ultérieurs, les bâtiments pourraient encore accueillir un bar, des spectacles, une discothèque, un local pour le 3^e Age, une bibliothèque, un vivarium, une poterie, un atelier de modélisme, une garderie... Les abords seraient aménagés pour le volley-ball, des balançoires, etc...

Le projet, on le voit, est riche d'idées. Mais les idées ne sont pas les seules richesses d'une commune. Il faut compter aussi avec les espèces sonnantes et trébuchantes. Les finances locales, maintenant que le Conseil municipal a donné le feu vert à l'aménagement, auront aussi leur mot à dire.

G. Ch.

PRESSE-OCEAN, 1e 1.12.76

VACANCES NON CONFORMISTES

Un camp international de travail à La Bugallière (Orvault)

Plutôt que de passer un mois à la mer, j'ai préféré venir ici. Le jeune d'une vingtaine d'années qui tient ces propos participe avec une dizaine de Compagnons bâtisseurs à un camp international de travail qui s'est ouvert à La Bugallière, à Orvault, le 4 juillet.

C'est m'intéressait, dit un autre, de voir comment peut se dérouler un chantier quand il n'y a pas de hiérarchie ni d'argent en jeu.

Et un troisième José, Argentin : dans la liste des chantiers des Compagnons-bâtisseurs, j'ai choisi la Bugallière parce que le travail doit se faire avec la participation des habitants.

Transformer une ferme en équipement de quartier

Ils sont, actuellement, une dizaine, garçons et filles, venus, comme José, d'Argentine ou du Maroc, de Nantes, de Vannes, d'Alençon ou d'ailleurs. Etudiants pour le plupart, ou, de toute façon, plutôt intellectuels, ils se sont faits pour trois semaines, maçons, charpentiers, couvreurs...

Ils ont choisi de passer des vacances hors du conformisme des plages ou des sites touristiques. Pour rien, puisque leur travail n'est pas rémunéré (si ce n'est la nourriture et le logement). Simple-

ment pour le plaisir de participer à une réalisation d'intérêt collectif : ici le début d'une restauration de ferme que les habitants de la Z.A.C. de la Bugallière (750 pavillons H.L.M.) veulent aménager en équipement de quartier.

Premier travail : mettre le bâtiment hors d'eau et le fermer pour assurer sa protection. Les toitures sont en mauvais état, elles se sont beaucoup dégradées ces derniers mois, l'abandon des bâtiments favorisant la « casse » malheureusement.

Avec les habitants

Mais, au-delà du travail lui-même, le chantier de la ferme de la Bugallière présente l'intérêt d'être aussi l'affaire des habitants. Dès les premiers jours du chantier, des gens du quartier (des jeunes surtout) sont venus prêter main-forte aux Compagnons-bâtisseurs. Participation appréciée, même si elle ne simplifie pas toujours l'organisation du travail. Et dans la soirée de jeudi, les compagnons bâtisseurs ont eux-mêmes distribué dans les boîtes à lettres de la Z.A.C. des invitations à venir se joindre à eux. Ils espèrent notamment que la population vienne ce samedi, pour travailler ou simplement pour les rencontrer.

L'association des habitants de La Bugallière est, du reste, à l'origine de ce chantier dont elle attendait

depuis longtemps l'ouverture. Les plans d'aménagement ont déjà fait (et feront encore) l'objet de discussions entre habitants avec une équipe d'élèves de l'école d'architecture de Nantes.

Le chantier termine sa première semaine. Aussi, n'est-ce pas étonnant que les contacts entre les compagnons-bâtisseurs et la population de La Bugallière aient été, jusque là, limités. Mais, dans ce peu de rencontres, justement, les compagnons-bâtisseurs ont découvert la nécessité pour ce quartier de posséder un équipement comme la ferme. L'un d'eux observait précisément qu'à La Bugallière, où il n'y a pas de café par exemple, il n'y a pas un endroit où l'on puisse avoir contact avec les gens.



5. ELABORATION DU PROGRAMME ET DU PROJET

La première phase de concertation et de préanimation avec les habitants qui a été décrite, avait permis, comme nous l'avons vu, de conclure à la nécessité de réhabiliter les locaux de l'ancienne ferme.

A côté du travail théorique d'analyse sociographique et de mise au point d'une méthode de programmation et de "projetation" associative, se déroulait une phase beaucoup plus terre à terre de négociation et de prise en charge de l'opération de réhabilitation par l'ancienne municipalité d'ORVAULT.

Au sein du Conseil Municipal, des services administratifs ou des services techniques de la ville, l'idée de dépenser des ressources importantes pour une ruine potentielle vouée au bull-dozer relevait de l'intellectualisme et de l'irréalisme le plus marqué. La détermination des habitants et leur présence massive à des réunions du Conseil Municipal ont, peut-être autant que l'échéance électorale proche, joué un grand rôle pour convaincre l'ancien maire. Celui-ci finalement acceptait et faisait accepter à son conseil la prise en charge d'une première tranche du projet.

Bien qu'elle n'ait pas de retombées pratiques ou théoriques tangibles, cette période du travail d'expérimentation a représenté une charge lourde pour l'équipe. Il a fallu participer, parallèlement au travail sur la ZAC, à de nombreuses réunions de coordination, d'information avec la Municipalité, soit avec les Administrations locales (Jeunesse et Sport, Education Nationale), soit encore avec le Promoteur. Il a fallu fournir des présentations quelquefois importantes pour démontrer le sérieux du projet et convaincre les parties en présence en démontrant sa consistance et en évaluant son coût. Par ailleurs, devant la dégradation liée au vandalisme des bâtiments destinés à la réhabilitation, nous avons dû organiser et encadrer, avec l'aide de l'Association des "Compagnons Bâtimeurs", un chantier d'été de jeunes volontaires français et étrangers.

Ce genre d'activités annexes constitue vraisemblablement la rançon inévitable du type d'expérimentation que nous avons entrepris. Le surcroît de travail correspondant aura été, au demeurant, moins gênant que le déphasage des échéances administratives en regard du programme initial qui avait été établi. Ainsi, la nécessité d'établir (pour une réunion de Conseil Municipal au début de septembre 76), un projet détaillé avec devis, avant que la concertation avec les habitants de la ZAC ne soit terminée, apparaissait en totale contradiction avec le processus engagé.

Il va sans dire que ce projet n'a pas été communiqué aux habitants. Il n'a qu'une valeur de référence, dans la mesure où il illustre les positions a priori de l'équipe, avant que la phase d'élaboration commune n'arrive à terme.

A l'automne 76, si l'on passait tour à tour en revue les occupations des membres de l'équipe, on pouvait retenir pour les trois domaines de spécialisation la situation suivante :

Aménagements de la ferme de la Buzellière la querelle des « Anciens » et...

L'animateur qui avait été recruté en juin 1975 pour une période d'un an voyait son activité prolongée jusqu'à la fin de septembre 76. A cette époque les habitants demandaient instamment sa prise en charge par l'Office Municipal des Centres Sociaux. La Municipalité du moment, hostile au recrutement d'animateurs professionnels, n'acceptait pas cette solution et notre collègue continuait à participer ponctuellement, (à la vacation), aux travaux de l'équipe. Il a ainsi aidé à constituer les groupes homogènes d'interlocuteurs pour la programmation et le projet, et, simultanément, a lancé, dès la rentrée scolaire, les activités féminines et les ateliers d'enfants du mercredi. Ces activités étaient, dès lors, prises en charge par les habitants de la Z.A.C. eux-mêmes.

Le sociologue ayant terminé la sociographie exhaustive définissait, à partir des traitements statistiques opérés et de discussions au sein de l'équipe, 7 groupes d'interlocuteurs pour la phase d'expérimentation proprement dite des méthodes d'association. Ces 7 groupes intéressaient respectivement :

- les 3 catégories socio-professionnelles les plus caractéristiques de la population de la Z.A.C. - cadres, employés, ouvriers. Avec pour cette dernière catégorie et en raison de son poids statistique et des modifications de statut et d'attitude que cela pouvait induire, la distinction entre ouvriers accédants et ouvriers locataires. (Ce qui donnait un quatrième groupe).
- l'association des habitants et ses animateurs considérés comme les leaders spontanés de la Z.A.C.
- un groupe d'adolescents et de jeunes de 18 ans, généralement chômeurs et pré-délinquants.
- un groupe d'enfants de 10 à 11 ans d'une classe d'un des groupes scolaires de la Z.A.C.

Pour les 6 premiers groupes, 5 à 10 personnes ont été pressenties par contact direct et porte à porte. Le dernier groupe a été formé avec l'accord des instituteurs.

Ce travail de constitution des groupes a été très difficile. Les habitants reculaient généralement devant le nombre de réunions prévues (3 soirées en 3 semaines).

Au prix de quelques faux-bonds et de quelques relances, les réunions se sont cependant déroulées suivant le programme prévu.

Toujours à l'automne 76, les architectes, pour leur part, avaient travaillé principalement dans deux domaines - d'une part, la mise au point et le début d'application des procédures d'association des habitants pour le programme et le projet - d'autre part, les activités annexes d'encadrement technique du chantier de jeunes et d'élaboration du projet nécessaire à la demande administrative de financement dont on a parlé précédemment.

La procédure retenue pour l'élaboration avec les différents groupes d'habitants du projet d'aménagement et de réhabilitation des locaux de la ferme a été définie en passant par trois stades de réflexion et d'expérimentation.

Le premier correspondait à la méthode mise au point dans le quartier de la MORRHONNIERE à NANTES. Elle consistait pour l'essentiel en une définition dans l'abstrait d'activités souhaitables puis à une caractérisation (en termes de données spatiales objectives) des enveloppes théoriques de ces activités. Un traitement mi-manuel, mi-automatique des réponses permettait de définir des espaces communs à plusieurs activités et des enveloppes moyennes, ou au contraire différenciées pour les recevoir.

Le second essai en préliminaire à la BUGALLIERE posait le problème du type d'activités que l'on souhaitait pratiquer et de la nature de l'équipement nécessaire à leur déroulement. Il consistait à faire formuler une série d'activités et à mettre en délibération parmi les futurs utilisateurs, la question de savoir si cet équipement serait neuf et construit en dur - aménagé dans l'existant - mobile et léger - ou diffus et éclaté entre différents pôles.

Le troisième, finalement adopté, reprenait certains éléments de la première méthode en la simplifiant et en l'adaptant. En effet, les habitants avaient retenu, dans la procédure correspondant au second stade que l'on vient d'évoquer, la solution de réhabilitation de l'ancienne ferme ; (la manière dont s'est déroulé ce choix est décrite dans le rapport d'activité de l'animateur).

CONSULTATION SUCCESSIVE DES GROUPES D'HABITANTS

Cette consultation s'est déroulée au cours de réunions avec chacun des 7 groupes définis lors de l'étude sociographique.

Pour la validité de la comparaison entre les différentes réponses il fallait que le dispositif d'élaboration du programme et du projet élimine le plus possible les inégalités dans la maîtrise de l'abstraction ou du langage.

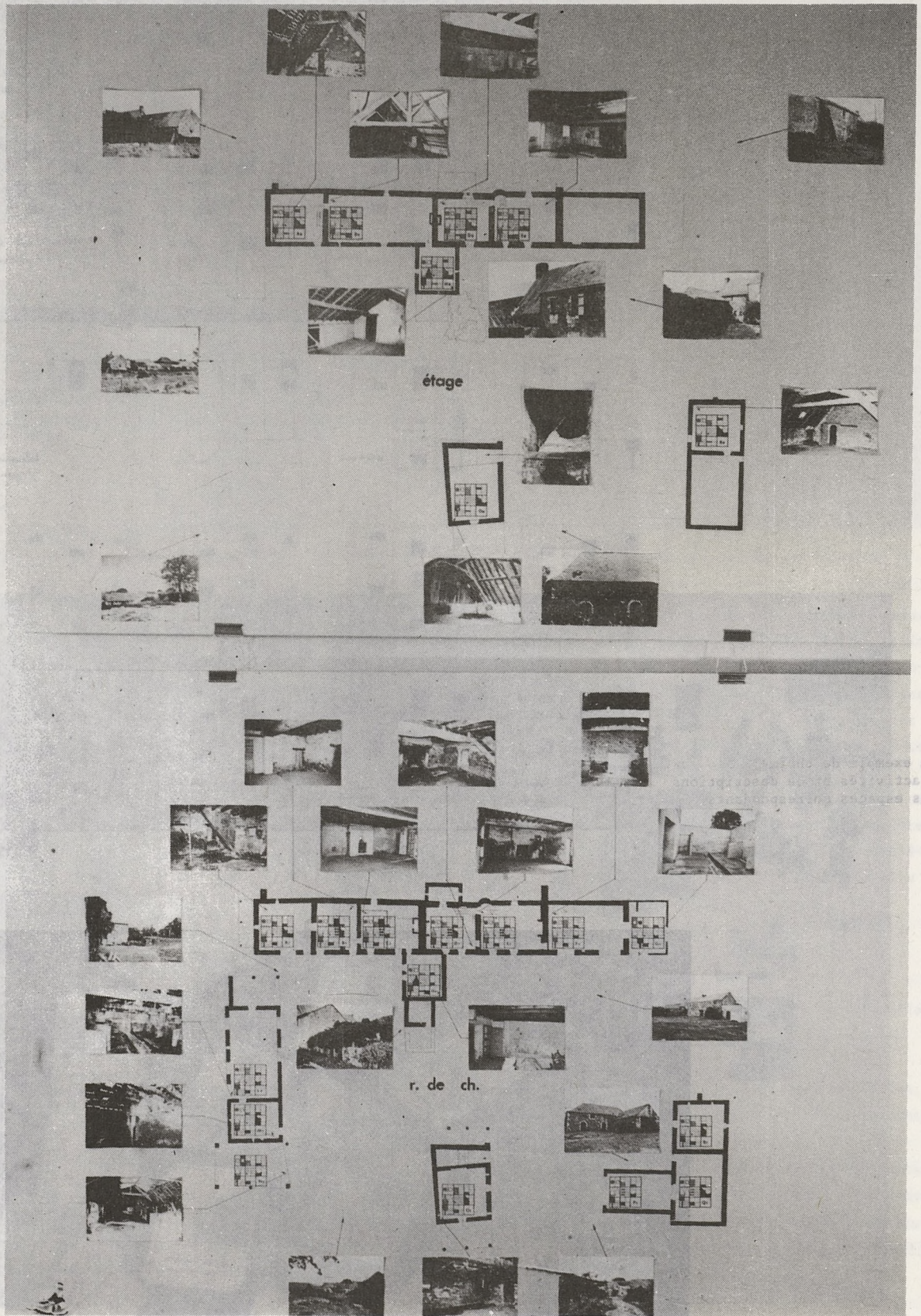
A côté des moyens de présentation et de compréhension de l'espace existant à aménager, nous avons mis au point un ensemble de panneaux et d'éléments prenant la forme d'un jeu et reposant sur la lecture de caractéristiques visuelles aisément repérables.

Les différents supports énumérés ci-après constituaient le matériel commun aux services avec chacun des groupes :

- une maquette démontable de l'ensemble des bâtiments à réhabiliter à l'échelle de 1 cm par mètre.
- un panneau expliquant par des schémas la correspondance entre un espace et les activités qui s'y déroulent.
- un panneau montrant la manière dont on va se poser la question de définition de l'espace nécessaire pour le déroulement d'une activité.
- un panneau de plans des bâtiments avec des photos repérées permettant de faire le lien entre la représentation plane, peu familière aux profanes, et la vue en 3 dimensions.
- une grille pour constituer les profils des espaces au moyen d'un jeu de plaquettes amovibles.
- un jeu de cartes distribué à chaque participant, sur lequel figurent les rubriques de description de l'enveloppe ou de l'espace d'une activité.
- une série de dessins et de montages photos illustrant différentes ambiances et mettant en oeuvre des systèmes de références architecturales différentes.

En un premier temps, la procédure part d'un point de vue fonctionnaliste de correspondance entre espaces et activités. Nous étions bien conscients que ce type d'approche présente au niveau de la conception architecturale du spécialiste des inconvénients certains. En revanche, il était évident que la manipulation de notions simples, (au demeurant jamais totalement absentes d'une procédure de mise en forme aussi intuitive et brillante qu'elle soit), telles que les dimensions, la hauteur, le niveau d'éclairage... etc, constituait autant d'arguments élémentaires de conception, renvoyant à une expérience commune de l'espace.

Les différents supports utilisés sont reproduits ci-après.



Panneau montrant la correspondance entre les plans, l'espace réel et la grille de description des locaux.

Au moyen des panneaux précédents, chaque séance se déroulait de la façon suivante : les animateurs (généralement 2 personnes, un architecte et l'animateur ou le sociologue), expliquaient le principe du jeu, et présentaient à l'aide des panneaux le bâtiment existant. La première phase active de la première réunion consistait, pour les participants de chaque groupe, à bien associer les représentations en plans, les photos et la maquette. A la suite, la deuxième phase correspondait à la formulation par les participants des activités dont ils jugeaient le déroulement nécessaire ou souhaitable dans le nouvel équipement projeté. Pour cette formulation, les organisateurs s'efforçaient de ne pas influencer leurs interlocuteurs, ce qui, dans certains cas, donnait lieu à de longues hésitations, et à de longs silences.

La deuxième réunion commençait avec une série d'activités retenues lors de la réunion précédente. La grille sommaire de description des espaces était tout d'abord présentée et mise en oeuvre pour la description des espaces existants de l'ancienne ferme. Chacun de ceux-ci dans la maquette avait été muni de la grille descriptive le concernant.

Le langage imagé de description ainsi expérimenté, chaque membre du groupe recevait un jeu de cartes sur lesquelles étaient figurées les indications descriptives. Cette perception visuelle et tactile immédiate renforçait la familiarisation sous la forme banalisée et connue de tous du jeu de cartes. Commençaient alors le passage en revue des activités retenues par le groupe. Chacune d'entre elles faisait l'objet d'une discussion sur les caractéristiques nécessaires à son déroulement.



Une réunion avec un des groupes

le jeu de cartes utilisé pour les descriptions



L'affectation des diverses
activités sur la maquette

Une fois l'accord établi pour une description de l'espace jugé optimal, le groupe passait à une autre activité. La deuxième séance n'était spécialement pas suffisante pour venir à bout de la totalité. C'est au cours de la troisième séance qu'était complétée la description ainsi que la phase finale et déterminante d'affectation des activités dans les espaces existants et, simultanément, de l'évaluation des impossibilités qui exigeaient la modification de ces espaces existants ou la construction d'éléments entièrement nouveaux

Pour cette dernière phase, les membres du groupe discutaient beaucoup et demandaient parfois l'avis des architectes sur telle ou telle possibilité technique (réunir deux pièces en une seule au moyen d'un frangement, créer un volume sur deux niveaux, augmenter l'éclairairement... etc). Par confrontation entre les grilles de description types et celles de la maquette, une proposition définitive d'occupation était finalement retenue.

Nous avons ainsi construit avec les habitants 7 projets d'affectation et de modification des locaux.

La dernière tâche consistait à fixer les caractéristiques moins objectives des espaces, tant au niveau de l'architecture qu'à celui de l'aménagement intérieur et de la décoration.

C'est dans ce domaine que les différences culturelles sont les plus grandes, tout particulièrement entre les professionnels architectes, détenteurs souvent exclusifs de la sous-culture de l'architecture savante, et leurs interlocuteurs soumis à différents modèles généralement imposés par les médias, ou détenteurs de modèles liés à des expériences ou à des aspirations personnelles quelquefois difficiles à reconstituer.

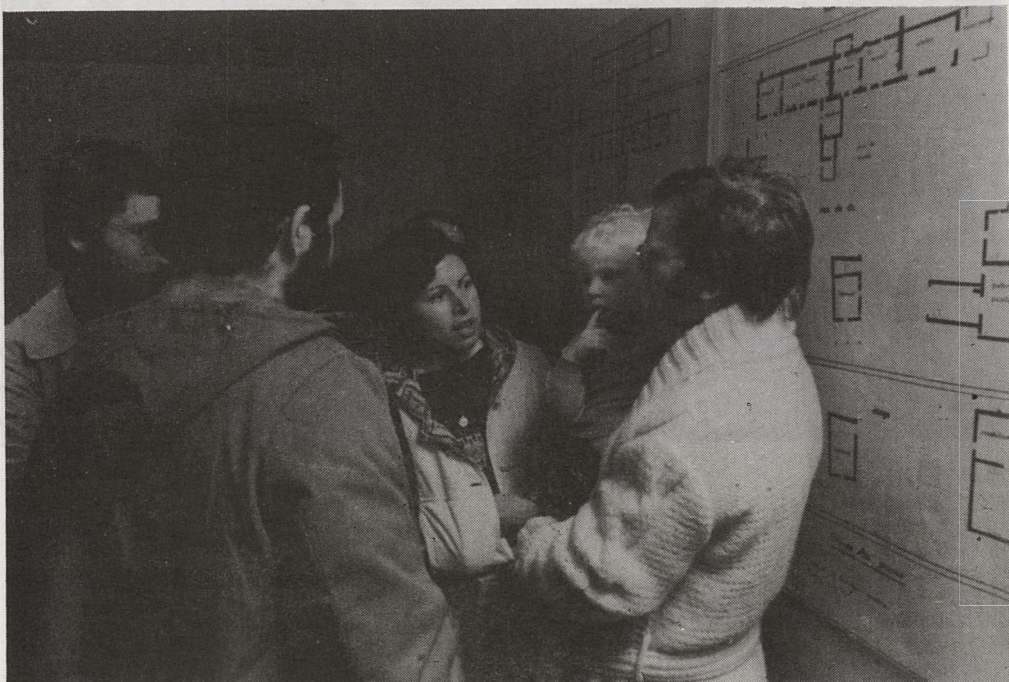
De toute manière, c'est là encore l'expérience de l'espace domestique, celui de l'aménagement du logement, des meubles, des revêtements et des bibelots qui constituent son "décor" qui nous a servi de point de départ pour interroger nos interlocuteurs. Sur des panneaux associant photos de magazines, croquis et perspectives intérieures, nous avons schématisé trois types assez caricaturaux d'aménagement :

- un aménagement de type néo-rustique, qui aurait pu être celui d'une auberge campagnarde reconstituée ;
- un aménagement de type moderniste des années 60, reprenant certains éléments du langage architectural qui étaient employés pour la conception des équipements collectifs de grands ensembles : hottes de cheminée en tôle noire, mezzanines, calages opposant les matériaux de textures différentes...
- un aménagement qui se voulait plus contemporain, empruntant à la mode des revêtements géométriques réguliers, à celle des verrières et bow-windows, ou à celle des textures lisses et froides. (Nous convenons que ce n'était pas extrêmement réussi).

A chacune de ces "images", constituées par dessin perspectif et collage, était associée une référence à l'espace du logement et à un mobilier assorti au type d'aménagement de chaque évocation.

Les participants au jeu devaient, à partir de ce panneau, retenir une solution ou en proposer une autre qui ne figurait pas sur les dessins.

Nous allons présenter successivement les résultats obtenus à l'issue du déroulement de la procédure que l'on vient de décrire avec les 7 groupes. Sachant qu'à l'issue de ce travail visant à mettre en évidence certaines différences liées au statut social, il a été nécessaire de procéder à une homogénéisation concertée de ces 7 projets.

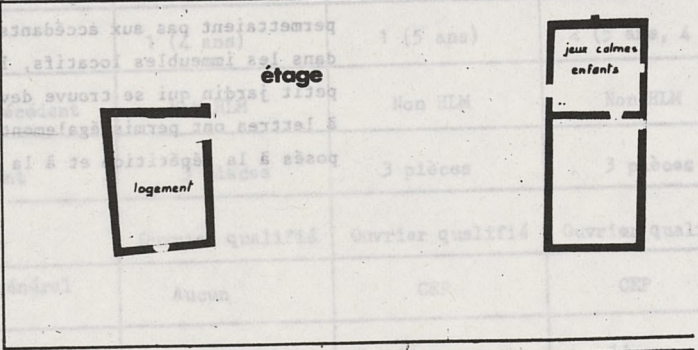
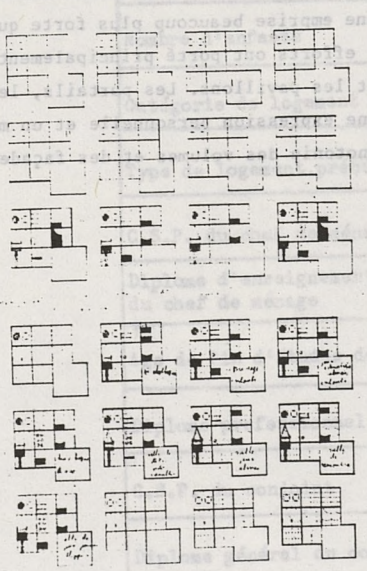
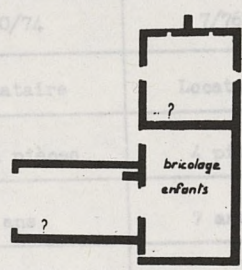
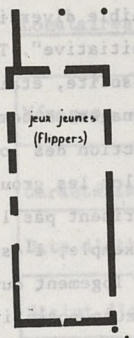
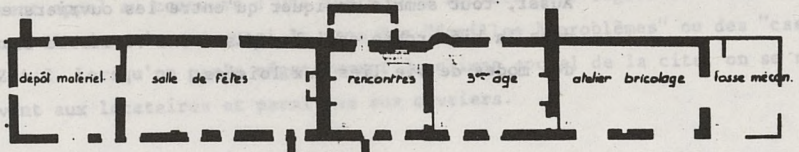
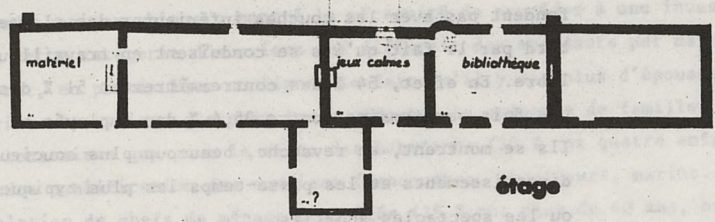


Les activités proposées pour les enfants sont marquées par un certain conformisme. Dans la mesure où les pouvoirs de l'imagination restent contrôlés socialement, on ne se permet pas de rêver à des solutions originales. Par ailleurs, on ne propose que ce que l'on connaît pour l'avoir pratiqué soi-même, pour l'avoir vu pratiquer par ses enfants ou d'autres enfants ou en avoir entendu parler.

Au même titre que la définition des activités, la caractérisation des espaces que l'on demandait aux groupes d'effectuer est assez pauvre. Les choix sont généralement des choix moyens et l'on a recours à ce qui se fait habituellement. Les séances sont ponctuées de phrases telles que : "On n'est pas des spécialistes, nous", "c'est difficile de choisir", "on ne sait pas très bien", "c'est à vous de voir". Toutes expressions qui montrent bien que le groupe ne se sent pas à l'aise pour discuter de choses qui relèvent d'un savoir qu'ils considèrent comme étant celui du professionnel. Contrairement aux cadres moyens et supérieurs qui sont à même de produire un discours plus ou moins approximatif, sur toute question posée, pour ne pas perdre la face ; les ouvriers du groupe ne se sentent pas fondés à donner un avis et manifestent souvent une réserve due à un sentiment d'incompétence.

Accédants Ouvriers

Ménages	A0 ₁	A0 ₂	A0 ₃
Caractéristiques			
Date d'attribution	5/74	6/75	10/74
Statut d'occupation	Accédant	Accédant	Accédant
Type de logement actuel	5 pièces	4 pièces	4 pièces
Durée de vie conjugale	7 ans	4 ans	
Âge du chef de ménage	30 ans	33 ans	20 ans
Origine géographique	Campagne	Ville	Ville
Nombre d'enfants	2(6 ans, 2 ans)	2 (3 ans, 2 ans)	
Catégorie de logement précédent	Non HLM	HLM	HLM
Type de logement précédent	1 pièce	3 pièces	5 pièces
C.S.P. du chef de ménage	Ouvrier qualifié	Ouvrier qualifié	Ouvrier qualifié
Diplôme d'enseignement général du C.M.	C.E.P.	Aucun	C.E.P.
Diplôme professionnel du C.M.	Examen de fin d'apprentissage	Aucun	C.A.P.
Age de fin d'études du C.M.	14 ans	14 ans	18 ans
C.S.P. du conjoint	sans	sans	
Diplôme d'enseignement général du conjoint	Aucun	C.E.P.	
Diplôme professionnel du conjoint	Aucun	Aucun	
Age de fin d'études du conjoint	14 ans	14 ans	



Groupe du lundi

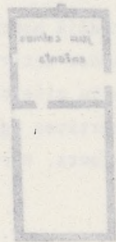
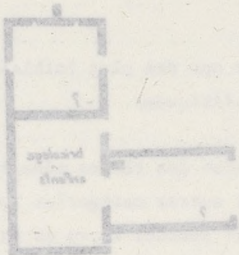
- manque de local pour une salle de spectacles et d'expression corporelle
- préserver au maximum tout ce qui est rustique, mais choix de mobilier plutôt moderne pour son côté fonctionnel et confortable.

Ce groupe reflète parfaitement les préoccupations quotidiennes de sa catégorie d'origine et de sa culture. Des travailleurs placés au sommet de la hiérarchie ouvrière ne se confondent pas avec les couches inférieures des classes moyennes. Ils s'en distinguent d'abord par le fait qu'ils se conduisent en travailleurs manuels dans leur usage du temps libre. En effet, 54 % des contremaîtres et 51 % des ouvriers qualifiés bricolent au moins une fois par semaine contre 35,4 % des employés et 39,5 % des cadres administratifs moyens. Ils se montrent, en revanche, beaucoup plus soucieux de prendre leurs distances avec les divertissements et les passe-temps les plus typiquement populaires comme la fête foraine ou les spectacles sportifs.

Aussi, tout semble indiquer qu'entre les ouvriers et la catégorie immédiatement supérieure dans la hiérarchie sociale, passe une véritable frontière dans l'ordre des conduites et des modes de vie liés aux loisirs.

Le nombre réduit des propositions et leur faible diversité peut encore s'expliquer par ce qu'il est usuel d'appeler "un manque d'initiative". Tout se passe comme si les ouvriers, lorsqu'ils sont placés dans une situation insolite, étaient incapables de l'analyser et de trouver les réponses appropriées. Or, aménager un temps (le temps des loisirs) et un espace (l'espace de consommation et de production des loisirs) présuppose une sorte d'apprentissage qui est inégalement distribué selon les groupes sociaux. Les ouvriers, plus que d'autres catégories de salariés, ne maîtrisent pas le temps et l'espace et n'ont qu'un pouvoir limité sur eux. Si l'on prend pour exemple, l'espace domestique, l'on peut noter qu'il est généralement peu malléable dans le logement ouvrier. La cellule de la plupart des grands ensembles n'offre pratiquement aucune possibilité de transformation d'aménagement et, de fait, de réelle appropriation (standardisation, contraintes technologiques, interdits réglementaires... etc). Etant moins sollicités que d'autres couches sociales par les images de l'espace domestique véhiculées par la presse à grand tirage (en particulier, par une certaine presse féminine) les ouvriers subissent le plus souvent cet espace de manière passive. Cette non-maîtrise pratique du temps et de l'espace n'est du reste, qu'un aspect d'une non-maîtrise plus générale des conditions matérielles d'existence.

A la BUGALLIERE où le système constructif et la disposition stéréotypée des pavillons ne permettaient pas aux accédants une emprise beaucoup plus forte que celle dont on dispose dans les immeubles locatifs, les efforts ont porté principalement sur l'aménagement du petit jardin qui se trouve devant les pavillons. Les portails, les clôtures et les boîtes à lettres ont permis également une expression personnelle et un marquage de l'espace opposés à la répétition et à la monotonie des volumes et des façades des habitations.



Type de logement	5 pièces
C.S.P. de l'hab. de référence	Ouvrier qualifié
C.S.P. du conjoint	C.S.P.
Diplôme d'enseignement général du conjoint	Aucun
Diplôme professionnel du conjoint	Aucun
Age de fin d'études du conjoint	14 ans

LES OUVRIERS LOCATAIRES

L'étude sociographique a montré la nécessité de procéder à une investigation particulière avec cette catégorie d'ouvriers qui diffèrent des accédants par maintes caractéristiques. On peut, en particulier souligner le fait qu'il y ait plus d'épouses inactives chez les ouvriers locataires que chez les accédants. La présence de familles plus nombreuses parmi les locataires que pour le reste des habitants (20 % ont quatre enfants et plus), la moindre qualification des ouvriers (manoeuvres, chauffeurs, marins...), le constat d'une population de chefs de ménage plus âgés (19 % ont plus de 40 ans, outre 13 % pour les accédants). Enfin, le fait que les ménages du groupe des ouvriers locataires fassent plus souvent appel au concours d'une assistante sociale pour régler un certain nombre de questions. Ils fournissent aussi le gros des "familles à problèmes" ou des "cas sociaux" de la Z.A.C. Lorsqu'on parle négativement du climat social de la cite, on se réfère le plus souvent aux locataires et parmi eux aux ouvriers.

Locataires ouvriers

Ménages	L01	L02	L03
Caractéristiques			
Date d'attribution	8/73	10/74	7/76
Statut d'occupation	Locataire	Locataire	Locataire
Type de logement actuel	4 pièces	4 pièces	4 pièces
Durée de vie conjugale	5 ans	6 ans	7 ans
Âge du chef de ménage	30 ans	26 ans	31 ans
Origine géographique	Campagne	Ville	Ville
Nombre d'enfants	1 (4 ans)	1 (5 ans)	2 (5 ans, 4 ans)
Catégorie de logement précédent	Non HLM	Non HLM	Non HLM
Type de logement précédent	3 pièces	3 pièces	3 pièces
C.S.P. du chef de ménage	Ouvrier qualifié	Ouvrier qualifié	Ouvrier qualifié
Diplôme d'enseignement général du chef de ménage	Aucun	CEP	CEP
Age de fin d'études du C.M.	14 ans	14 ans	14 ans
Diplôme professionnel du C.M.	Examen de fin d'apprentissage	Aucun	CAP
C.S.P. du conjoint	Employée	sans	sans
Diplôme général du conjoint	Aucun	CEP	BEPC
Diplôme professionnel du conjoint	Examen de fin d'apprentissage	Aucun	Aucun
Age de fin d'études du conjoint	18 ans	14 ans	18 ans

C'est la constitution de ce groupe qui a été pour nous la plus difficile. Les personnes visitées refusaient de participer à l'expérience en avançant des arguments plus ou moins justifiés mais qui étaient très significatifs : "je n'ai pas le temps", "je vais déménager bientôt", "on ne restera pas ici", "mes enfants sont petits pour l'instant", "ça ne m'intéresse pas", "allez voir les autres", "on n'est pas qualifiés pour cela"...

Cinquante trois ménages ont été visités pour réunir un groupe réduit à trois personnes.

Cette catégorie d'habitants est de toute façon celle qui, d'une manière générale, participe le moins aux activités de la Z.A.C.

Ce qui a été signalé à propos des loisirs pour les ouvriers accédants est en partie valide pour les locataires. La principale différence réside dans l'instabilité du statut de ces derniers et dans leur manque de motivation pour aborder le problème des équipements d'une Z.A.C. qu'ils ne pensent pas en général habiter très longtemps.

En dépit de ces facteurs défavorables, le groupe a été l'un des plus prolifiques pour la qualité et le nombre des propositions. Ceci est dû de toute évidence, à la présence d'une femme d'ouvrier qualifié engagée dans un syndicat familial où elle joue un rôle important. Son niveau d'instruction (B.E.P.C.) est très élevé par rapport à la moyenne de la catégorie des ouvriers locataires. Elle a mis au service du petit groupe ses connaissances des problèmes de l'animation socio-culturelle et ses compétences en organisation. Bien au fait des difficultés de la frange inférieure de la classe ouvrière, elle avait le souci de proposer des activités palliant autant que possible à celles-ci. C'est à son initiative que des activités telles la garderie, la cuisine collective, les réunions de formation et d'information ont été proposées et discutées.

103	103		
locataire	locataire		
4 pièces	4 pièces		
7 ans	6 ans		
31 ans	50 ans		
VILLE	VILLE		
2 (2 ans, 4 ans)	1 (2 ans)		
Non HIM	Non HIM		
3 pièces	3 pièces		
Quartier qualifié	Quartier qualifié		
CEP	CEP	Aucun	C.S.P. du chef de ménage Diplôme d'enseignement général du chef de ménage
14 ans	14 ans	14 ans	âge de fin d'études du C.M.
CEP	Aucun	Examen de fin d'apprentissage	Diplôme professionnel du C.M.
ans	ans	Employée	C.S.P. du conjoint
HEPC	CEP	Aucun	Diplôme général du conjoint
Aucun	Aucun	Examen de fin d'apprentissage	Diplôme professionnel du conjoint
18 ans	14 ans	18 ans	âge de fin d'études du conjoint

Nous n'avons pu réaliser le processus complet, qu'avec 2 ménages de cette catégorie d'accédants (un ménage n'ayant participé qu'à la première réunion). Les deux ménages ont les caractéristiques de leurs équivalents dans la ZAC, en particulier pour les niveaux d'instruction. Le nombre d'enfants est cependant plus réduit (0 et 1) et cette particularité explique fortement leur accord pour participer aux trois réunions préliminaires et aux réunions d'ensemble.

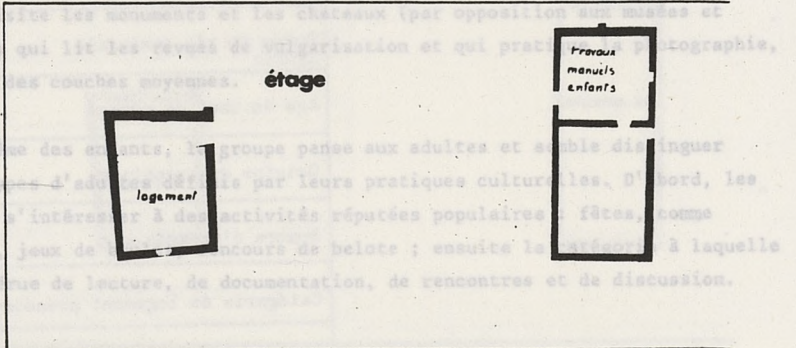
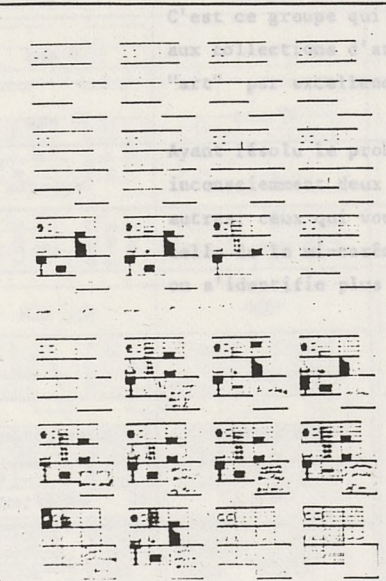
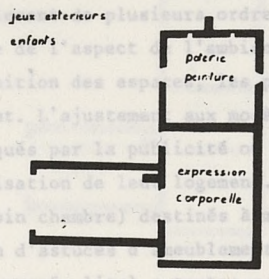
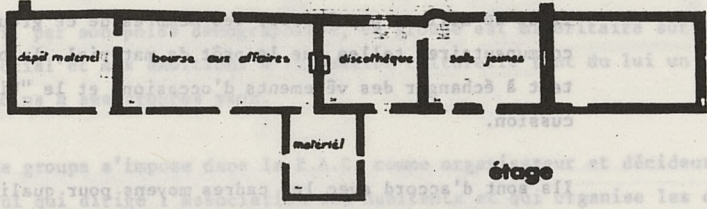
Cette catégorie se trouve, par sa position dans la hiérarchie sociale, entre les ouvriers et les cadres moyens. Elle l'est également par ses pratiques culturelles et par ses aspirations, mais elle se caractérise néanmoins par une tendance à se rapprocher le plus possible de la catégorie qui lui est immédiatement supérieure.

Les activités proposées par ce groupe diffèrent de celles des ouvriers et dénotent des aspirations culturelles plus proches de la catégorie des cadres moyens. Ce sont eux qui énoncent des activités telles que l'expression corporelle qui connaît une certaine vogue dans certaines couches des classes moyennes. De la même façon, l'apparition d'activités comme la peinture, la poterie, la discothèque ou les projections de films sont le signe d'une timide "bonne volonté culturelle" qui caractérise aussi les classes moyennes.

Accédants employés

Ménages	AE1	AE2
Caractéristiques		
Date d'attribution	6/74	10/75
Statut d'occupation	Accédant	Accédant
Type de logement actuel	5 pièces	5 pièces
Durée de vie conjugale	3 ans	5 ans
Age du chef de ménage	35 ans	28 ans
Origine géographique	Campagne	Ville
Nombre d'enfants	0	1 (2 ans)
Catégorie de logement précédent	Non HLM	HLM
Type de logement précédent	3 pièces	3 pièces
C.S.P. du chef de ménage	Employé	Employé
Diplôme d'enseignement général du chef de ménage	CEP	CEP
Diplôme professionnel du chef de ménage	Examen de fin d'apprentissage	Examen de fin d'apprentissage
Age de fin d'études du C.M.	18 ans	17 ans
Diplôme d'enseignement général du conjoint	B.E.P.C.	C.E.P.
Diplôme professionnel du conjoint	Aucun	Aucun
Age de fin d'études du conjoint	19 ans	16 ans
C.S.P. du conjoint	Cadre moyen	Sans

LES CADRES MOYENS.



Groupes du mardi

- ambiance générale et mobilier rustiques en évitant toutefois tout ce qui est fragile

Issus de milieux populaires, les membres de ce groupe restent attachés à des pratiques communautaires telles que le prêt de matériel, la bourse aux affaires (activité consistant à échanger des vêtements d'occasion) et le "bistrot", lieu de rencontre et de discussion.

Ils sont d'accord avec les cadres moyens pour qualifier le meilleur aménagement intérieur avec la notion "d'intimité" et dans le même ordre d'idée, pour caractériser le meilleur vêtement par son adéquation à la personnalité.

Leur ascension sociale récente fait que ce groupe reste timide quant à ses propositions et ne se permet aucune extravagance dans le choix des activités et dans la caractérisation des espaces.

		AE2
Date de naissance	5/74	10/75
Statut matrimonial	Accédant	Accédant
Type de logement actuel	5 pièces	5 pièces
Durée de vie conjugale	3 ans	5 ans
Âge du chef de ménage	35 ans	38 ans
Origine géographique	Campagne	Ville
Nombre d'enfants	2	1
Catégorie de logement précédent	Non NEM	Non
Diplôme professionnel du conjoint		
Age de fin d'études du C.M.	18 ans	
Diplôme d'enseignement général du conjoint	B.E.P.C.	
Diplôme professionnel du conjoint	Aucun	
Age de fin d'études du conjoint	19 ans	16 ans
C.S.P. du conjoint	Cadre moyen	

LES CADRES MOYENS

Si, par son poids démographique, ce groupe est minoritaire sur la Z.A.C., son poids social et ses ambitions d'imposition culturelle font du lui un groupe moteur, tout au moins à ses propres yeux.

Ce groupe s'impose dans la Z.A.C. comme organisateur et décideur. C'est principalement lui qui dirige l'association des habitants et qui organise les différentes actions et activités de loisirs.

Les trois ménages qui ont participé à l'expérimentation ont procédé en deux temps. Ils se sont d'abord intéressés aux enfants et surtout aux adolescents et aux jeunes qui, comme nous l'avons signalé, posent le plus de problèmes.

Pour les tous jeunes, ils ont proposé des activités de création : peinture, plâtre, marionnettes... etc. Le souci manifeste des membres du groupe était de donner à leurs enfants un maximum d'activités d'expression et d'éducation. Cette attitude révèle bien ce que cette catégorie doit à l'éducation en général et ce qu'elle en attend : tout ce que l'on est, tout ce que l'on a.

En corollaire, c'est le groupe qui manifeste le mieux sa bonne volonté culturelle. Ses velléités l'égarèrent parfois dans des choix disparates relevant de plusieurs ordres esthétiques lorsqu'en cours d'expérience on aborde le problème de l'aspect de l'ambiance et du mobilier de l'équipement socio-culturel. Dans la définition des espaces, les particularités de son usage de l'espace domestique réapparaissent. L'ajustement aux modèles correspondants des couches dominantes qui leur sont communiqués par la publicité ou la presse, les amène à des recherches dans l'ameublement et l'organisation de leur logement. Ainsi, pour l'artifice des "coins" (coin cuisine, coin repos, coin chambre) destinés à multiplier les espaces et à les différencier ; ou pour l'utilisation d'astuces d'ameublement propres à les agrandir (aires de rangement, cloisons amovibles, canapés lits) ; toutes manières pour le petit de "faire grand".

C'est ce groupe qui visite les monuments et les châteaux (par opposition aux musées et aux collections d'art) qui lit les revues de vulgarisation et qui pratique la photographie, "art" par excellence des couches moyennes.

Ayant résolu le problème des enfants, le groupe pense aux adultes et semble distinguer inconsciemment deux types d'adultes définis par leurs pratiques culturelles. D'abord, les autres, ceux qui vont s'intéresser à des activités réputées populaires : fêtes, comme celle de la mi-carême, jeux de boules, concours de belote ; ensuite la catégorie à laquelle on s'identifie plus férue de lecture, de documentation, de rencontres et de discussion.

MOA 3	MOA 2		
MOA 1	MOA 4		
MOA 5	MOA 6		
MOA 7	MOA 8		
MOA 9	MOA 10		
MOA 11	MOA 12		
MOA 13	MOA 14		
MOA 15	MOA 16		
MOA 17	MOA 18		
MOA 19	MOA 20		
MOA 21	MOA 22		
MOA 23	MOA 24		
MOA 25	MOA 26		
MOA 27	MOA 28		
MOA 29	MOA 30		
MOA 31	MOA 32		
MOA 33	MOA 34		
MOA 35	MOA 36		
MOA 37	MOA 38		
MOA 39	MOA 40		
MOA 41	MOA 42		
MOA 43	MOA 44		
MOA 45	MOA 46		
MOA 47	MOA 48		
MOA 49	MOA 50		
MOA 51	MOA 52		
MOA 53	MOA 54		
MOA 55	MOA 56		
MOA 57	MOA 58		
MOA 59	MOA 60		
MOA 61	MOA 62		
MOA 63	MOA 64		
MOA 65	MOA 66		
MOA 67	MOA 68		
MOA 69	MOA 70		
MOA 71	MOA 72		
MOA 73	MOA 74		
MOA 75	MOA 76		
MOA 77	MOA 78		
MOA 79	MOA 80		
MOA 81	MOA 82		
MOA 83	MOA 84		
MOA 85	MOA 86		
MOA 87	MOA 88		
MOA 89	MOA 90		
MOA 91	MOA 92		
MOA 93	MOA 94		
MOA 95	MOA 96		
MOA 97	MOA 98		
MOA 99	MOA 100		

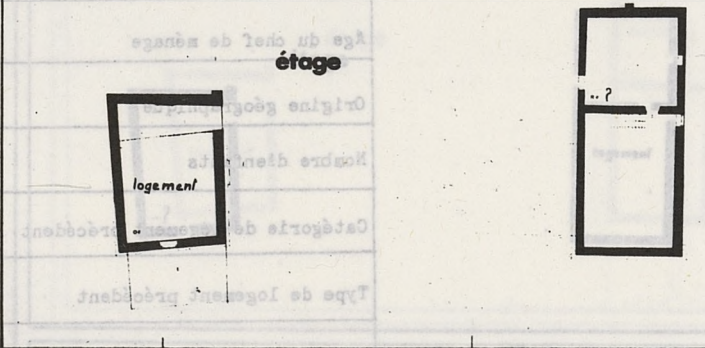
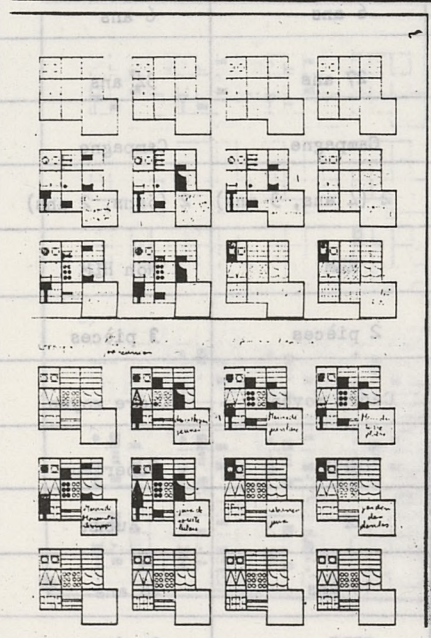
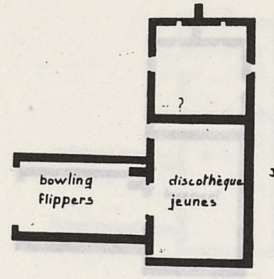
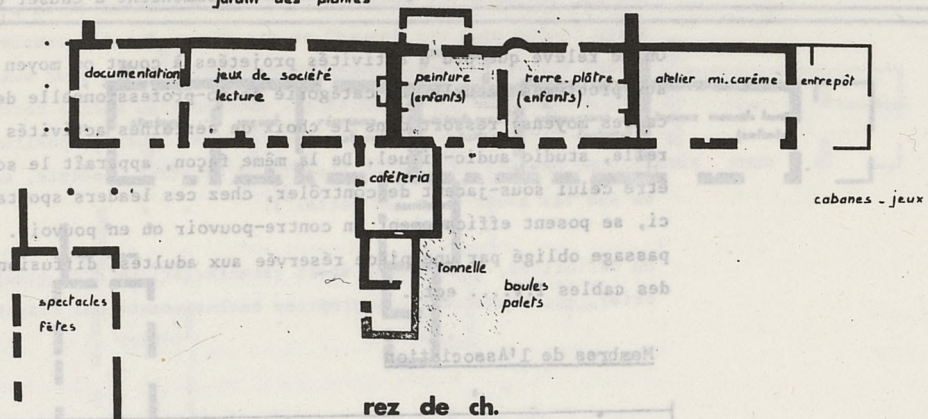
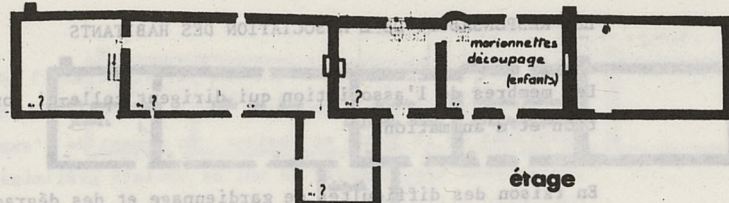
La volonté de trouver des nouvelles structures et de nouvelles formes de communication se traduit par le refus des appellations conventionnelles et des équipements stéréotypés. Ainsi, on rejette la bibliothèque pour demander un centre de documentation où l'on trouverait ouvrages et revues spécialisées. Le bistrot, demandé par les employés, devient une "cafétéria" conçue comme lieu d'échanges et de discussion, sorte de "club".

Cette aptitude à proposer des dispositions nouvelles et cette relative autonomie conduisent le groupe à proposer des activités extérieures ne rentrant pas dans le cadre de la question posée de l'aménagement de la ferme. Ainsi, certains demandaient l'implantation d'un court de tennis et d'une piste de footing.

Les animateurs de l'association qui se rattachaient, dans leur grande majorité, à la catégorie des cadres moyens ont fait des choix du même ordre : expression corporelle, studio audio-visuel, salle de spectacles... etc. En outre, leur rôle dans la cité les a amenés à insister sur les problèmes de gestion et d'animation de l'association. Cette préoccupation s'est traduite par une demande de locaux pour des réunions, pour une petite imprimerie, pour un secrétariat ainsi que pour un logement de gardiens. Ils étaient également très désireux de résoudre les problèmes posés par les loisirs des adolescents et des jeunes. Leurs demandes montraient une connaissance précise de la réalité présente de la Z.A.C. et des principales difficultés qui, de leur point de vue, doivent y être aplanies.

Accédants Cadres moyens

Ménages	ACM ₁	ACM ₂	ACM ₃
Caractéristiques			
Date d'attribution	9/74	12/74	11/74
Statut d'occupation	Accédant	Accédant	Accédant
Type de logement actuel	5 pièces	6 pièces	5 pièces
Durée de vie conjugale	7 ans	8 ans	9 ans
Age du chef de ménage	27 ans	32 ans	36 ans
Origine géographique	Ville	Campagne	Ville
Nombre d'enfants	2 (6 ans, 3 ans)	1 (7 ans)	2 (10 ans, 8 ans)
Catégorie de logement précédent	HLM	Non HLM	Non HLM
Type de logement précédent	3	3	4
C.S.P. du chef de ménage	Cadre moyen	Cadre supérieur	Cadre moyen
Diplôme d'enseignement général du chef de ménage	BEPC	Supérieur	CEP
Diplôme professionnel du chef de ménage	Aucun	Aucun	CAP
Age de fin d'études du C.M.	20 ans	27 ans	19 ans
Diplôme d'enseignement général du conjoint	CEP	Supérieur	Aucun
Diplôme professionnel du conjoint	Aucun	Aucun	Aucun
Age de fin d'études du conjoint	18 ans	25 ans	14 ans
C.S.P. du conjoint	Sans	sans	sans



Groupe du jeudi

- pas de choix définitif entre les deux tendances : entièrement rustique moderne (tri)

LES RESPONSABLES DE L'ASSOCIATION DES HABITANTS

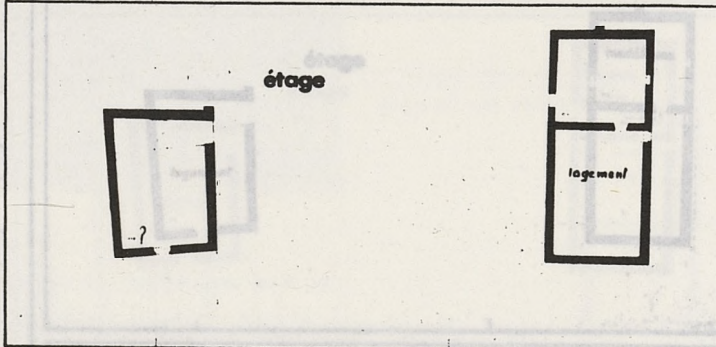
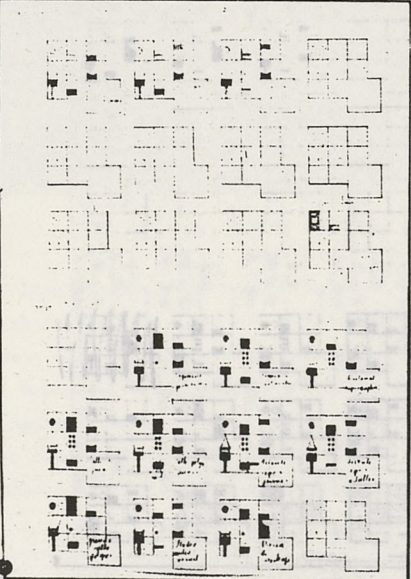
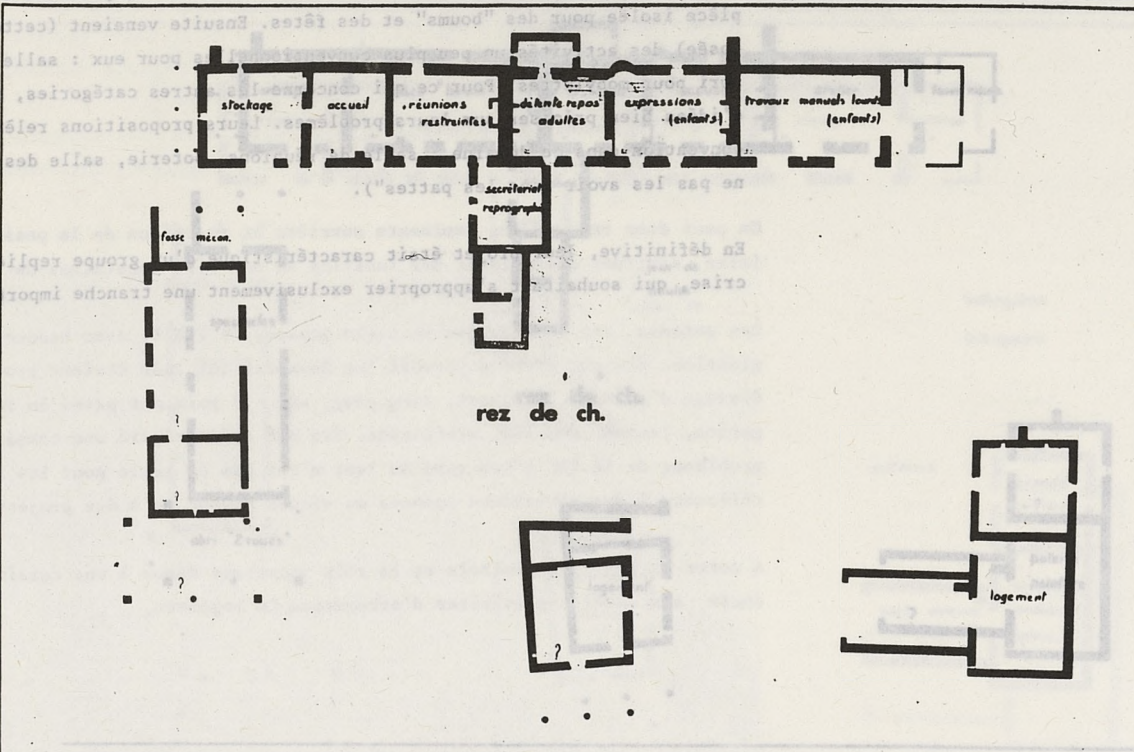
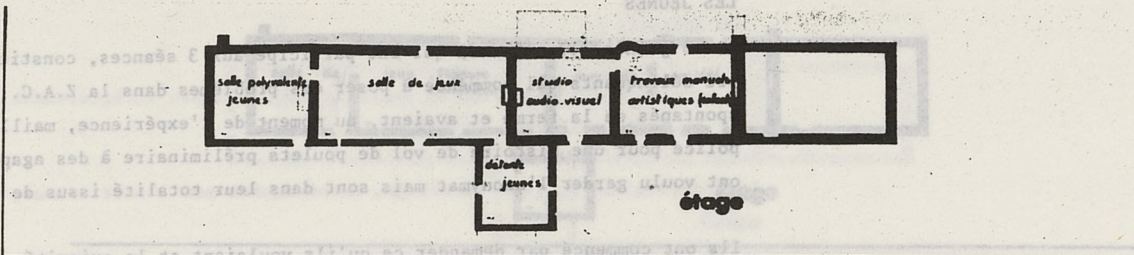
Les membres de l'association qui dirigent celle-ci, ont traduit leurs problèmes de gestion et d'animation.

En raison des difficultés de gardiennage et des dégradations subies par les locaux de la ferme, la priorité a été donnée à un logement de fonction, suivi de locaux pour les jeunes et les enfants qui actuellement commencent à causer des inquiétudes.

On ne relève que peu d'activités projetées à court ou moyen terme, la demande correspond aux problèmes actuels. La catégorie socio-professionnelle des responsables (cadres, cadres moyens) ressort dans le choix de certaines activités : détente, expression corporelle, studio audio-visuel. De la même façon, apparaît le souci d'informer, mais peut-être celui sous-jacent de contrôler, chez ces leaders spontanés de la ZAC, qui, dans celle-ci, se posent efficacement en contre-pouvoir ou en pouvoir. (Contrôle des jeunes par le passage obligé par une pièce réservée aux adultes, diffusion d'information par le réseau des câbles T.V.... ect).

Membres de l'Association

Ménages	MA1	MA2	MA3
Caractéristiques			
Date d'attribution	6/74	9/74	5/74
Statut d'occupation	Accédant	Accédant	Accédant
Type de logement actuel	5	6	4
Durée de vie conjugale	6 ans	6 ans	7 ans
Age du chef de ménage	27 ans	34 ans	29 ans
Origine géographique	Campagne	Campagne	Ville
Nombre d'enfants	2 (4 ans, 3 ans)	2 (5ans, 2 ans)	3 (6 ans, 4 ans, 3 ans)
Catégorie de logement précédent	HLM	Non HLM	HLM
Type de logement précédent	2 pièces	3 pièces	3 pièces
C.S.P. du chef de ménage	Cadre moyen	Cadre moyen	Cadre moyen
Diplôme d'enseignement général du chef de ménage	BEPC	Supérieur	1er Bac
Diplôme professionnel du C.M.	BP	Aucun	Aucun
Age de fin d'études du C.M.	19 ans	26 ans	19 ans
Diplôme d'enseignement général du conjoint	BEPC	Supérieur	BEPC
Diplôme professionnel du conjoint	CAP	aucun	CAP
Age de fin d'études du conjoint	18 ans	20 ans	17 ans
C.S.P. du conjoint	sans	sans	sans



Groupe du mercredi

manque un local pour une grande salle polyvalente

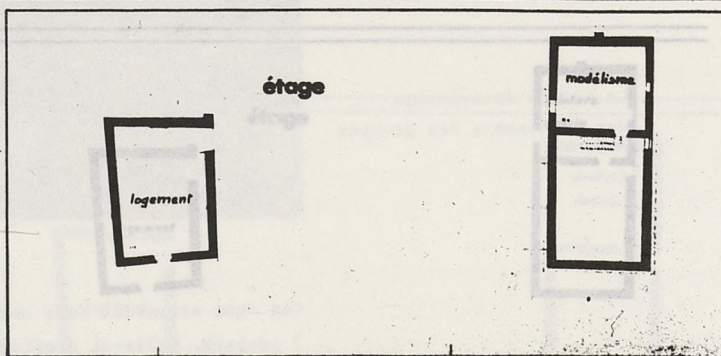
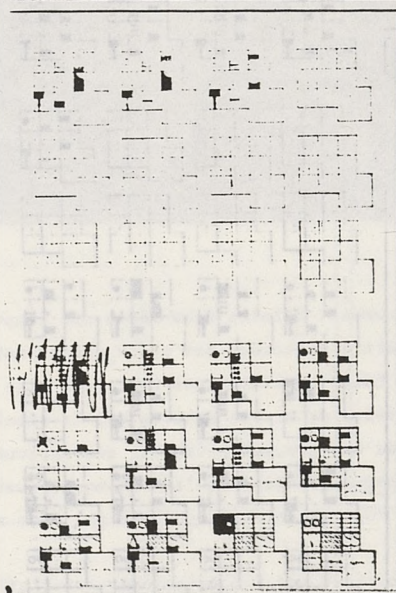
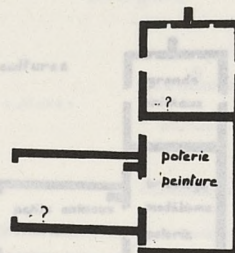
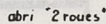
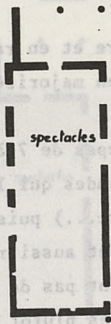
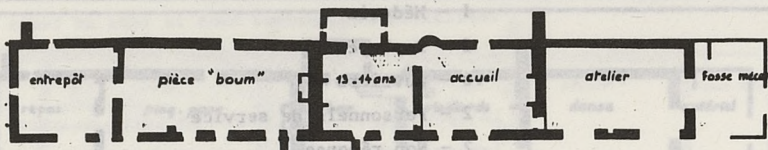
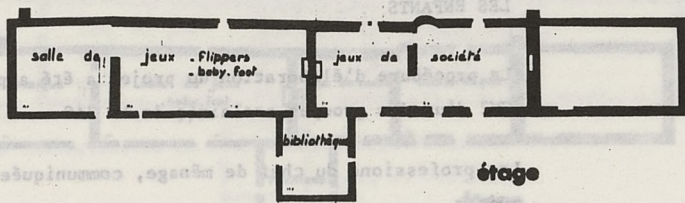
LES JEUNES

Les 6 jeunes (17, 18 ans) qui ont participé aux 3 séances, constituent un noyau de pré-délinquants qui commence à poser des problèmes dans la Z.A.C. Ils sont les occupants spontanés de la ferme et avaient, au moment de l'expérience, maille à partir avec la police pour une histoire de vol de poulets préliminaire à des agapes dans la ferme. Ils ont voulu garder l'anonymat mais sont dans leur totalité issus de famille ouvrière.

Ils ont commencé par demander ce qu'ils voulaient et la priorité a été accordée à une pièce isolée pour des "boums" et des fêtes. Ensuite venaient (cette question essentielle posée) des activités un peu plus conventionnelles pour eux : salle de jeux, ateliers, abri pour mobylettes. Pour ce qui concerne les autres catégories, ils n'avaient pas d'idées bien précises sur leurs problèmes. Leurs propositions relèvent également de la convention dans ce domaine : salle de réunions, poterie, salle des pré-adolescents ("Pour ne pas les avoir dans les pattes").

En définitive, leur projet était caractéristique d'un groupe replié sur lui-même, en crise, qui souhaitait s'appropriier exclusivement une tranche importante des locaux.

	MA1	MA2	MA3
Statut d'occupation	Accédant	Accédant	Accédant
Type de logement actuel	5	6	4
Âge du chef de ménage			29 ans
Origine géographique	Campagne	Campagne	Ville
Nombre d'enfants	2 (6 ans, 7 ans)	2 (ans, 7 ans)	3 (6 ans, 7 ans, 8 ans)
Catégorie de logement précédent	HLM	HLM	HLM
Type de logement précédent	7 pièces	3 pièces	3 pièces
C.S.F. du chef de ménage		Cadre moyen	Cadre moyen
Diplôme professionnel du C.M.			Ancien
Âge de fin d'études du C.M.			19 ans
Diplôme d'enseignement général du conjoint	BEP	Supérieur	BEP
Diplôme professionnel du conjoint	CAP		CAP
Âge de fin d'études du conjoint	18 ans	20 ans	17 ans
C.S.F. du conjoint	sans	sans	sans



Groupe de jeunes

meublier et décoration modernes

LES ENFANTS

La procédure d'élaboration du projet a été appliquée intégralement avec une classe de CM2 d'un des groupes scolaires de la ZAC.

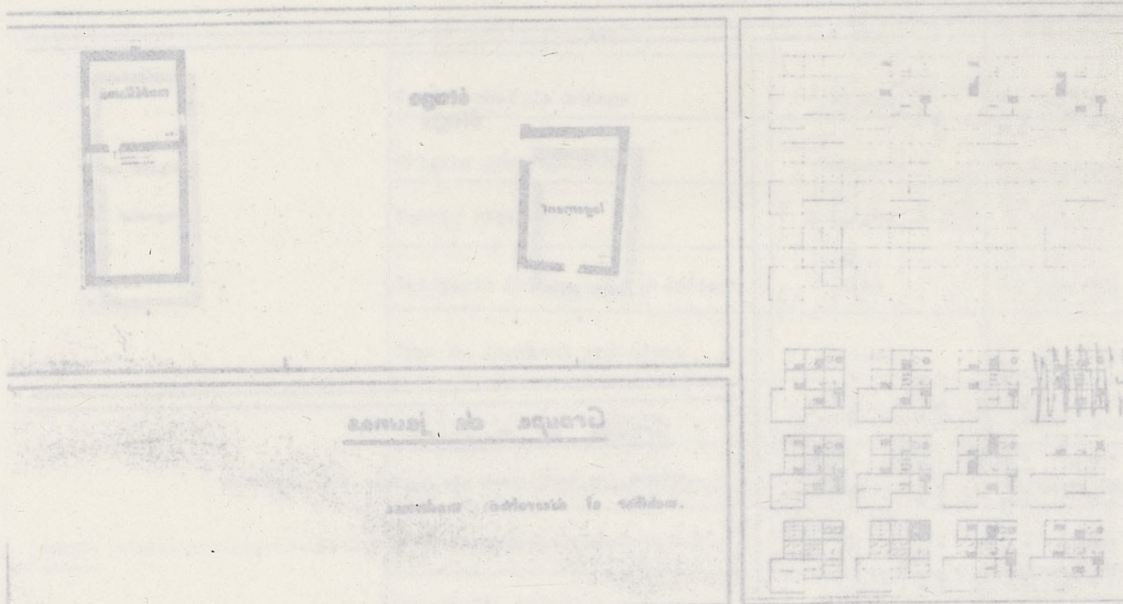
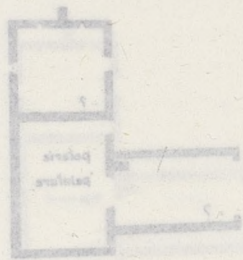
Les professions du chef de ménage, communiquées par l'instituteur, s'établissent comme suit :

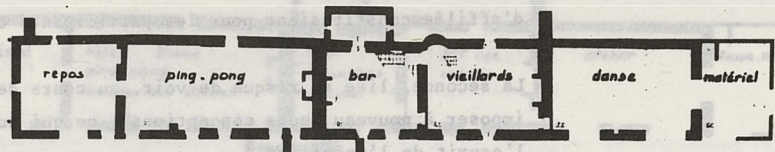
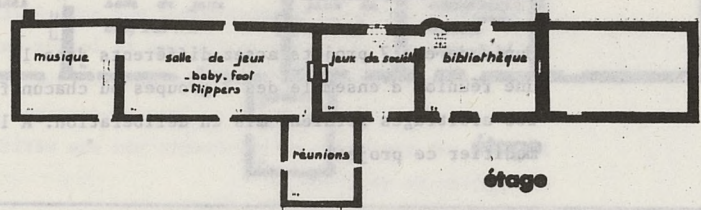
- 1 - Médecin
- 3 - Employés
- 16 - Ouvriers
- 2 - Personnels de service
- 2 - Non réponse

On peut donc relever une dominante ouvrière et en raison de la position du groupe scolaire, affirmer que ce sont des familles en majorité locataires de leur logement.

Les enfants ont joué le jeu en trois groupes de 7 à 8, avec beaucoup de sérieux et d'imagination. Ils ont d'abord formulé les demandes qui leur étaient propres. (Bricolage, élevage d'animaux, cultures, ping pong, etc...) puis ont passé en revue les autres catégories, jeunes, adultes, vieillards. Ils ont aussi révélé une connaissance étonnante des problèmes de la ZAC ("les gens du foot n'ont pas de salle pour les réunions") et ont fait référence à des situations connues ou vécues plutôt qu'à des projections irréelles.

A noter la position centrale et le rôle important donné à une cuisine, en référence sans doute aux modèles populaires d'occupation du logement.

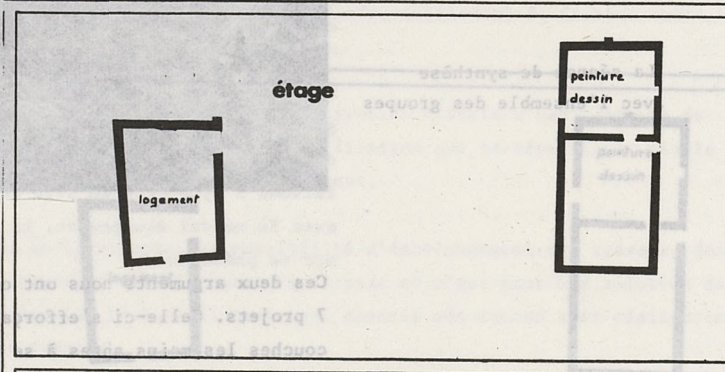
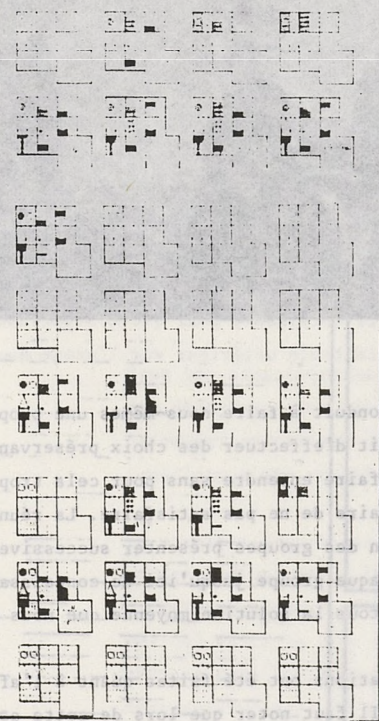
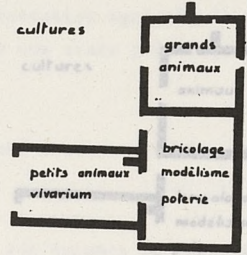




abri vélo

jeux de boules

balançoires
toboggans



Groupe d'enfants C.M.2 (10 ans)

- deux tendances opposées : - résolument contemporain
- résolument rustique
avec une nette majorité pour le rustique

LA PROPOSITION FINALE

Munis de ces 7 projets assez différents dans le détail, nous étions convenus de faire une réunion d'ensemble des 7 groupes où chacun faisait prévaloir son point de vue et où les arbitrages seraient mis en délibération. A la réflexion, deux craintes sont venues modifier ce projet.

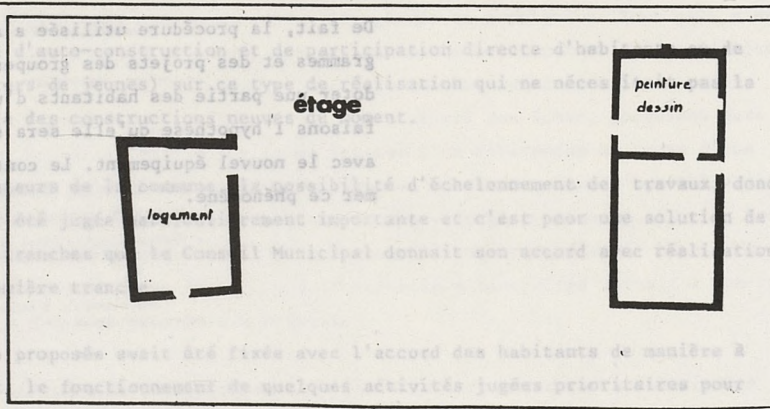
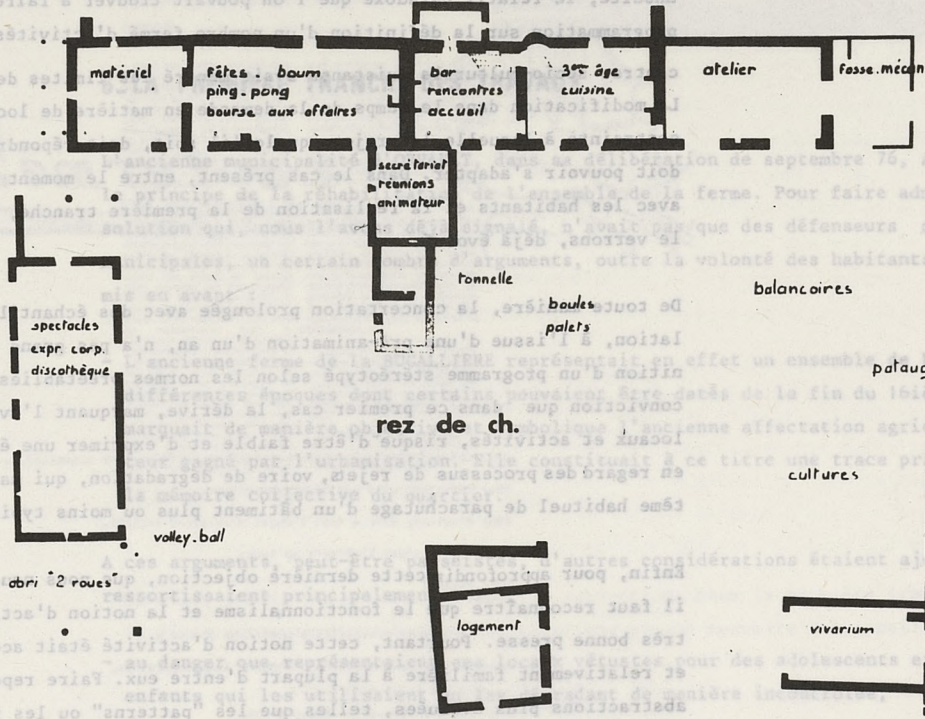
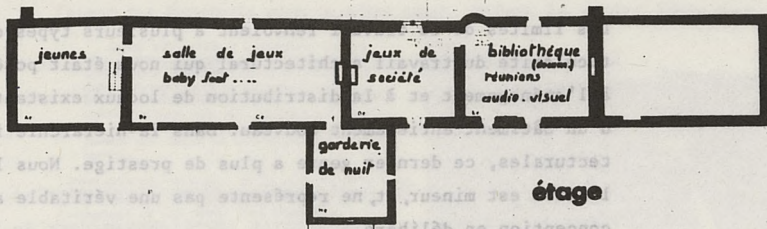
- La première, relative à la difficulté matérielle qu'il y aurait à déboucher sur de véritables discussions dans le laps de temps d'une seule réunion (quatre réunions d'affilée constituaient pour les participants une charge maximum).
- La seconde, liée au risque de voir, au cours de la confrontation, les groupes dominants imposer à nouveau leurs conceptions - ce qui aurait été totalement contradictoire avec l'esprit de l'opération.



La séance de synthèse
avec l'ensemble des groupes

Ces deux arguments nous ont conduit à faire nous-mêmes une proposition de synthèse des 7 projets. Celle-ci s'efforçait d'effectuer des choix préservant les aspirations des couches les moins aptes à se faire entendre sans pour cela trop contredire d'autres demandes qu'il aurait été arbitraire de ne pas satisfaire. La réunion générale a consisté à laisser un membre de chacun des groupes présenter successivement les 7 projets à la totalité des participants (Chaque groupe jusqu'ici ne connaissait que sa proposition) ; puis à soumettre à l'avis de tous la solution moyenne que nous avons élaborée.

Quelques remarques et modifications ont été faites quant à l'affectation et le projet s'est trouvé ainsi entériné. Il faut noter que lors de cette assemblée, le groupe des jeunes a confirmé son attitude marginale en refusant de présenter sa proposition et en quittant la réunion avant la fin. (Il faut également signaler que pour cette réunion tardive, les élèves du C.M. 1 étaient au lit !).



projet final

Cette première tranche était évaluée à un montant de 336 576,85 Francs; auquel il fallait ajouter 140 568,68 Francs, pour l'investissement de logement du gardien.

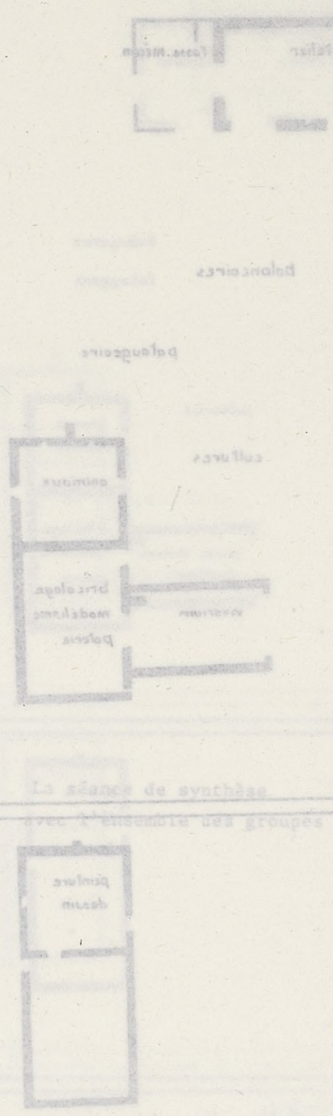
Les limites de ce travail renvoient à plusieurs types de remarques. Tout d'abord la particularité du travail architectural qui nous était posé et qui ressortissait davantage à l'aménagement et à la distribution de locaux existants qu'à la conception "ex nihilo" d'un bâtiment entièrement nouveau. Dans la hiérarchie implicite des interventions architecturales, ce dernier genre a plus de prestige. Nous laissons la question de savoir si l'autre est mineur, et, ne représente pas une véritable activité architecturale de création conception, en délibéré.

Ensuite, le relatif paradoxe que l'on pouvait trouver à faire reposer une procédure de programmation sur la définition d'un nombre fermé d'activités, alors que l'expérience des centres socio-culturels existants avait montré les limites de cette programmation a priori. La modification dans le temps de la demande en matière de locaux et d'activités est une contrainte à laquelle le projet, quelqu'il soit, doit répondre et à laquelle le bâtiment doit pouvoir s'adapter. Dans le cas présent, entre le moment d'élaboration du projet avec les habitants et la réalisation de la première tranche, la demande avait, comme nous le verrons, déjà évolué.

De toute manière, la concertation prolongée avec des échantillons contrôlés de la population, à l'issue d'une pré-animation d'un an, n'a pas grand chose à voir avec la définition d'un programme stéréotypé selon les normes préétablies. Disons que nous avons la conviction que dans ce premier cas, la dérive, marquant l'évolution de la demande en locaux et activités, risque d'être faible et d'exprimer une évolution quasi-organique, en regard des processus de rejets, voire de dégradation, qui marquent fréquemment le système habituel de parachutage d'un bâtiment plus ou moins typifié.

Enfin, pour approfondir cette dernière objection, que nous nous sommes nous-mêmes formulés, il faut reconnaître que le fonctionnalisme et la notion d'activités n'ont pas actuellement très bonne presse. Pourtant, cette notion d'activité était accessible à nos interlocuteurs et relativement familière à la plupart d'entre eux. Faire reposer l'expérience sur les abstractions plus évoluées, telles que les "patterns" ou les références architecturales, ou les "modèles culturels d'occupation de l'espace"; dont l'emploi a parfois été envisagé, aurait sans doute entraîné quelques déboires.

De fait, la procédure utilisée a aussi permis de mettre en relief la différence des programmes et des projets des groupes en présence dans la Z.A.C. Elle a permis en outre de doter une partie des habitants d'une compétence, peut être réduite, mais nous faisons l'hypothèse qu'elle sera suffisante pour que s'établisse un rapport différent avec le nouvel équipement. Le contrôle ultérieur sur l'usage devrait permettre de confirmer ce phénomène.



Ces deux ateliers ont conduit à faire nous-mêmes une proposition de synthèse de 7 projets. Celle-ci s'efforçait d'effectuer des choix préservant les aspirations des couches les plus âgées, à se faire entendre sans pour cela trop contredire d'autres demandes qu'il aurait été arbitraire de ne pas satisfaire. La réunion générale a consisté à laisser un nombre de chacun des groupes présenter succinctement les 7 projets à la totalité des participants (Chaque groupe avait en fait une proposition de solution). Quelques remarques ont été faites quant à l'articulation et le projet final. Il faut noter que lors de cette assemblée, le groupe de jeunes a manifesté son attitude marginale en refusant de présenter sa proposition au moment où la réunion avait la fin. (Il faut également signaler que pour cette réunion tardive, les élèves du C.M. 1 étaient au lit !).

L'AMÉNAGEMENT D'UNE VIEILLE FERME A LA BUGALLIERE

Quand les habitants d'un quartier neuf veulent lui donner l'âme d'un village

6. LA PREMIERE TRANCHE DES TRAVAUX

L'ancienne municipalité d'ORVAULT, dans sa délibération de septembre 76, avait accepté le principe de la réhabilitation de l'ensemble de la ferme. Pour faire admettre cette solution qui, nous l'avons déjà signalé, n'avait pas que des défenseurs dans les sphères municipales, un certain nombre d'arguments, outre la volonté des habitants, avaient été mis en avant :

- L'ancienne ferme de la BUGALLIERE représentait en effet un ensemble de bâtiments de différentes époques dont certains pouvaient être datés de la fin du 16^{ème} siècle. Elle marquait de manière objective et symbolique l'ancienne affectation agricole de ce secteur gagné par l'urbanisation. Elle constituait à ce titre une trace privilégiée pour la mémoire collective du quartier.

A ces arguments, peut-être passésistes, d'autres considérations étaient ajoutées. Elles ressortissaient principalement :

- au danger que représentaient ces locaux vétustes pour des adolescents et surtout des enfants qui les utilisaient en leur dégradant de manière incontrôlée,
- à la possibilité d'opérer des travaux par tranches, éventuellement de faibles coûts, au fur et à mesure de l'obtention des financements,
- à la potentialité d'auto-construction et de participation directe d'habitants ou de bénévoles (chantiers de jeunes) sur ce type de réalisation qui ne nécessitait pas la technicité évoluée des constructions neuves du moment.

Pour les administrateurs de la commune, la possibilité d'échelonnement des travaux, donc des dépenses, avait été jugée particulièrement importante et c'est pour une solution de découpage en trois tranches que le Conseil Municipal donnait son accord avec réalisation immédiate d'une première tranche.

La première tranche proposée avait été fixée avec l'accord des habitants de manière à assurer, d'une part, le fonctionnement de quelques activités jugées prioritaires pour différents groupes, d'autre part, la confortation de la partie ouest du bâtiment principal qui était la plus dégradée. Toujours à la demande des habitants, il était prévu d'aménager dans le bâtiment isolé au sud un logement de gardien, de manière à éviter les dégradations dans un ensemble qui devenait peu à peu à l'écart de la Z.A.C. et restait difficile à surveiller.

Cette première tranche était évaluée à un montant de 336 526.85 Francs, auquel il fallait ajouter 140 968.88 Francs, pour l'aménagement du logement du gardien.

cette opération a été soldée par un effondrement quasi-total du bâtiment à la suite de reprises en sous-œuvre assez téméraires. Depuis, la structure d'origine est remontée lentement au gré des possibilités de stages bénévoles d'étudiants et de journées d'interventions des jeunes et des habitants de la Z.A.C.

La seconde tranche comporterait la réhabilitation du complément restant du corps de bâtiment principal, auquel on adjoindrait le bâtiment en équerre à l'est de l'ensemble qui serait affecté à des activités liées à la nature et à l'écologie.

La troisième tranche devait correspondre à la création d'une salle polyvalente de grande dimension au sud-ouest du terrain sur l'emplacement de l'ancienne étable.



La Ferme!

ooOoo

Cà y est, elle est à NOUS.

Quelques-uns d'entre nous en ont beaucoup parlé, y ont travaillé...

Pour certains, elle est mystérieuse...

Pour d'autres, elle a fait l'objet d'un grand intérêt.

Maintenant, c'est l'affaire de tous.

QUI Y FAIRE ?

D'énormes possibilités s'offrent à nous :

- donner d'autres moyens d'animation à la Bugallière,
- créer une ferme école,
- offrir aux jeunes, un local à EUX,
- pouvoir enfin faire des soirées cinéma, théâtre ... qui ne peuvent avoir lieu actuellement
- et encore ...

Nous avons certainement d'autres projets.

Pour cela, il devient urgent, dans un premier temps, d'arrêter le carnage, dégradations, vol de matériaux...

DES MOYENS !

- 2 et 16 JUIN 76, journées de travail organisées pour les jeunes,
- 19 JUIN 76, journée de travail pour tous,
- Chantier International de travail (compagnons bâtisseurs) du 4 au 25 juillet 1976.

Une plaquette d'information est en préparation pour que vous y voyez plus clair.

TOUS A LA FERME

LE 19 JUIN

pour préparer les locaux d'hébergement pour les jeunes
"COMPAGNONS BATISSEURS"

- appel aux plombiers, charpentiers, couvreurs, maçons, etc...

Tract de l'Association
des Habitants
Juin 1976

L'AMÉNAGEMENT D'UNE VIEILLE FERME A LA BUGALLIÈRE

Quand les habitants d'un quartier neuf veulent lui donner l'âme d'un village

Quand sont arrivés, à la Bugallière, les premiers habitants de cette Z.A.C. de 720 pavillons, à Oivaux, les anciens bâtiments de la ferme (qui a donné son nom au quartier) ont aussitôt été un lieu naturel de rencontres et de réunions. Une manière comme une autre, pour cette population transplantée, de se retrouver des racines. Mais aussi l'expression d'un besoin de lieux de contacts entre habitants.

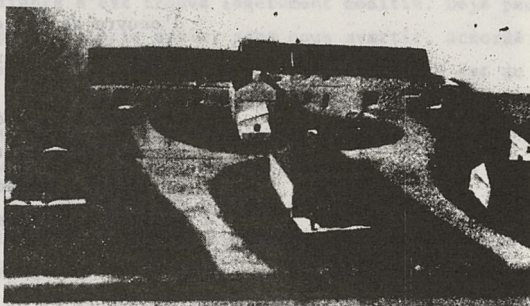
Depuis quatre ans, l'Association des habitants de la Bugallière (A.H.B.) a travaillé sur un projet d'aménagement de cette ferme. Fin 1976, elle a obtenu de la municipalité de l'époque un accord pour de premiers aménagements. Depuis les élections municipales, elle a sensibilisé les nouveaux élus à la question. Elle espère que la première tranche de travaux pourra démarrer rapidement.

Samedi
les habitants retroussent leurs manches

Ainsi, l'an dernier, des journées de travail avaient été organisées pour préparer un « chantier international » au cours duquel, en juillet, des « Compagnons bâtisseurs » avaient mis hors d'eau certains bâtiments. Le 14 mai dernier, les habitants se sont encore mis à l'ouvrage. Et l'A.H.B. organise, ce samedi, de 9 h à 18 h, une nouvelle journée à laquelle elle convie toute la population. Le 1^{er} Défr-

afin de ne pas laisser le temps détériorer des bâtiments qui étaient encore en état quand la Z.A.C. fut construite.

Mais, sans attendre davantage, les résidents ont déjà retroussé leurs manches à plusieurs reprises pour protéger ces pierres qui pourraient, avec d'autres moyens, donner une « âme » à ce village de 3 000 habitants.



Pour une nécessaire vie associative

En même temps qu'elle multiplie les démarches pour se faire entendre du conseil municipal oivaux, des services de la Jeunesse et des Sports (ceux-ci ont donné leur accord de principe pour participer au financement), l'A.H.B. a travaillé, depuis 1974, à une étude des possibilités d'utilisation. Cette recherche a été faite en collaboration avec le C.R.M.A.A. (Centre de recherches méthodologiques d'architecture et d'aménagement) qui a permis, durant un an, à un architecte, un architecte et un sociologue, de travailler sur place. Ceux-ci ont pu recenser les besoins des habitants. Un devis et des études préliminaires ont été réalisés, ainsi qu'un maquette (noir photo). A l'automne dernier, un échantillon représentatif (par âges et catégories socio-professionnelles) de la po-

cher et dégager les abords de la ferme, maçonner, remblayer une remise pour y installer une table de ping-pong, et préparer un nouveau chantier auquel participeront, en juillet, des étudiants en architecture. On pourra griller des saucisses sur place le midi. Et la journée sera clôturée par la présentation du « Petit soldat de paille » du Théâtre de Galion, dans la cour de la ferme, à 21 h.

putation de la Bugallière a défini avec le C.R.M.A.A. et l'A.H.B., parmi plus d'une trentaine d'idées, quelques priorités : des locaux pour les enfants du centre de loisirs de l'Association ; une salle de reprographie et un secrétariat ; un ensemble ferme-école et potager pour les scolaires ; un lieu de rencontre organisé pour les jeunes et les adultes, etc.

Autant de choses que ne peut contenir l'actuel centre social, sous la poussée d'activités nouvelles (le centre de loisirs, par exemple, a déjà dû émigrer en janvier dans une pièce de la ferme).

Autant d'éléments capables de donner à ce quartier construit de toutes pièces les moyens d'une nécessaire vie associative.

24 JUIN 1977

QUEST-FRANCE - 24 juin 1977

En 1977, tandis que l'on attendait les subventions pour la première tranche de travaux, la liste sortante était battue aux élections et une nouvelle Municipalité d'Union de la Gauche la remplaçait.

Les premiers contacts pris avec celle-ci montraient que si l'on appréciait la démarche et l'esprit dans lequel le projet avait été conduit, on ne voulait pas s'engager financièrement. On ne se sentait pas tenu par les décisions de l'ancienne municipalité - enfin, que l'on ne ferait rien sans une consultation élargie de la population. Tout cela n'aurait pas une réalisation rapide tandis que les bâtiments continuaient d'être l'objet d'un vandalisme quelquefois un peu suspect. Certains oracles ayant dans le quartier d'émigrés depuis le début d'opération et proclamé a priori son échec, pouvaient être soupçonnés d'aider un peu le destin. La forme retenue d'un référendum au cours d'une assemblée générale des habitants de la Z.A.C., pouvait fort bien, dans l'hypothèse d'une démobilitation des partisans du projet, tourner au désavantage de ceux-ci. Il n'en fut heureusement rien et c'est finalement au prix d'une affluence record et de l'avis unanime des 140 participants à cette réunion, que la nouvelle municipalité donnait à son tour son accord pour la première tranche des travaux.

Pour ne pas alourdir trop la charge financière de cette tranche, un accord avait été pris avec le HOME ATLANTIQUE pour la réalisation du logement. Aux termes de cet accord, le HOME ATLANTIQUE devait, dans le cadre d'un bail emphytéotique, effectuer les travaux de réparation du bâtiment et louer celui-ci à la commune.

Un nouveau chantier d'été en août 77 avec l'aide de stagiaires de l'Unité Pédagogique d'Architecture devait permettre de conforter le gros-oeuvre et la charpente également en mauvais état de ce bâtiment de manière à bénéficier par la suite des crédits de prêts de type H.L.M. pour la réhabilitation de bâtiments. La vérité oblige à dire que cette opération entreprise avec résolution et dynamisme, s'est soldée par un effondrement quasi-total du bâtiment à la suite de reprises en sous-oeuvre assez téméraires. Depuis, la maçonnerie d'appareil est remontée lentement au gré des possibilités de stages bénévoles d'étudiants ou de journées d'interventions des jeunes et des habitants de la Z.A.C.

L'AMÉNAGEMENT D'UNE VIEILLE FERME A LA BUGALLIÈRE

Le contrat d'ingénierie passé le 28/07/77 avec le C.R.M.A.A. pour la maîtrise d'oeuvre de cette tranche prévoyait un coût d'objectif de 377 623.02 F. L'appel d'offres du 5 avril 1978 a abouti à un montant de travaux de 381 825.16 F. H.T.

Le chantier a été ouvert au début de septembre 78. Les travaux se sont déroulés sans grosses difficultés. Ils ont été marqués par le lot habituel d'imprévus, d'adaptation de petites inexactitudes, d'exécutions qui jalonnent ce type d'intervention sur des bâtiments anciens.

Le programme de la première tranche comprend :

- Au rez-de-chaussée :

- une salle de réunion faisant hall d'accueil et foyer,
- un local pour l'animateur,
- un dépôt de matériel,
- un bloc sanitaire.

- A l'étage :

- une salle de jeux pour enfants pouvant servir d'atelier (dessin, modelage),
- une salle de jeux et de réunion pour adultes,
- un dépôt de matériel.

Orvault

Les habitants de la Bugallière ont pu visiter le chantier de « leur » ferme



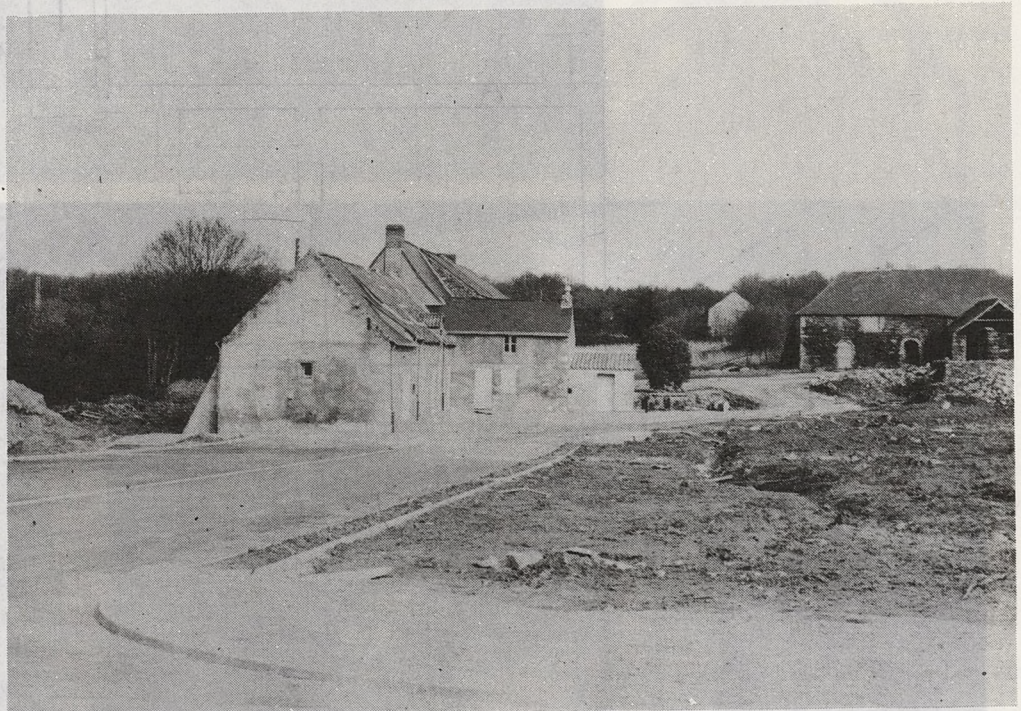
Le chantier ouvert le 1er septembre 78 a permis de commencer les travaux de rénovation de la ferme de la Bugallière. Les habitants de la commune ont pu visiter le chantier de « leur » ferme.

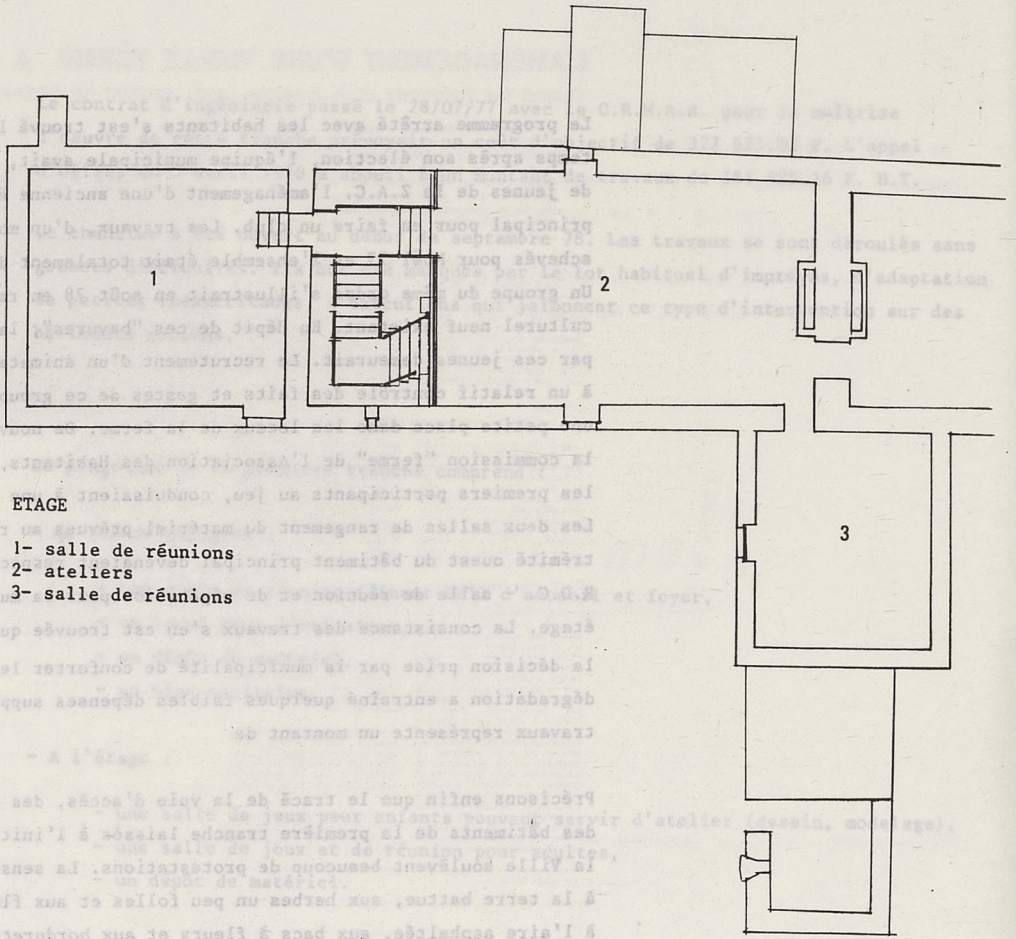
La première tranche prévoit la construction d'une salle polyvalente pour de grandes réunions, des spectacles, etc. Il n'est pas possible qu'une per-

mission de ces deux tranches soit opérée. Quel qu'il en soit comme la première, elle serait entreprise immédiatement par l'A.A.B.

Le programme arrêté avec les habitants s'est trouvé légèrement modifié. Déjà peu de temps après son élection, l'équipe municipale avait, sans nous avertir, accordé au groupe de jeunes de la Z.A.C. l'aménagement d'une ancienne étable à l'extrémité est du bâtiment principal pour en faire un club. Les travaux, d'un montant de 30 000 Francs, étaient achevés pour Noël 77 et l'ensemble était totalement détruit aux environs du 15 janvier. Un groupe du même ordre s'illustrait en août 78 en ravageant l'intérieur du centre socio-culturel neuf existant. En dépit de ces "bavures", la demande pour un local appropriable par ces jeunes demeurait. Le recrutement d'un animateur permanent conduisait à la fois à un relatif contrôle des faits et gestes de ce groupe et à une médiation pour revendiquer une petite place dans les locaux de la ferme. De nouvelles réunions avec les membres de la commission "ferme" de l'Association des Habitants, avec l'animateur, la municipalité, les premiers participants au jeu, conduisaient à une réaffectation de la première tranche. Les deux salles de rangement du matériel prévues au rez-de-chaussée et à l'étage de l'extrémité ouest du bâtiment principal devenaient respectivement : local des jeunes pour le R.D.C. - salle de réunion et de répétition pour la musique (flûte et guitare) au premier étage. La consistance des travaux s'en est trouvée quelque peu modifiée. De la même façon, la décision prise par la municipalité de conforter les locaux restants pour arrêter leur dégradation a entraîné quelques faibles dépenses supplémentaires. Finalement, le coût des travaux représente un montant de

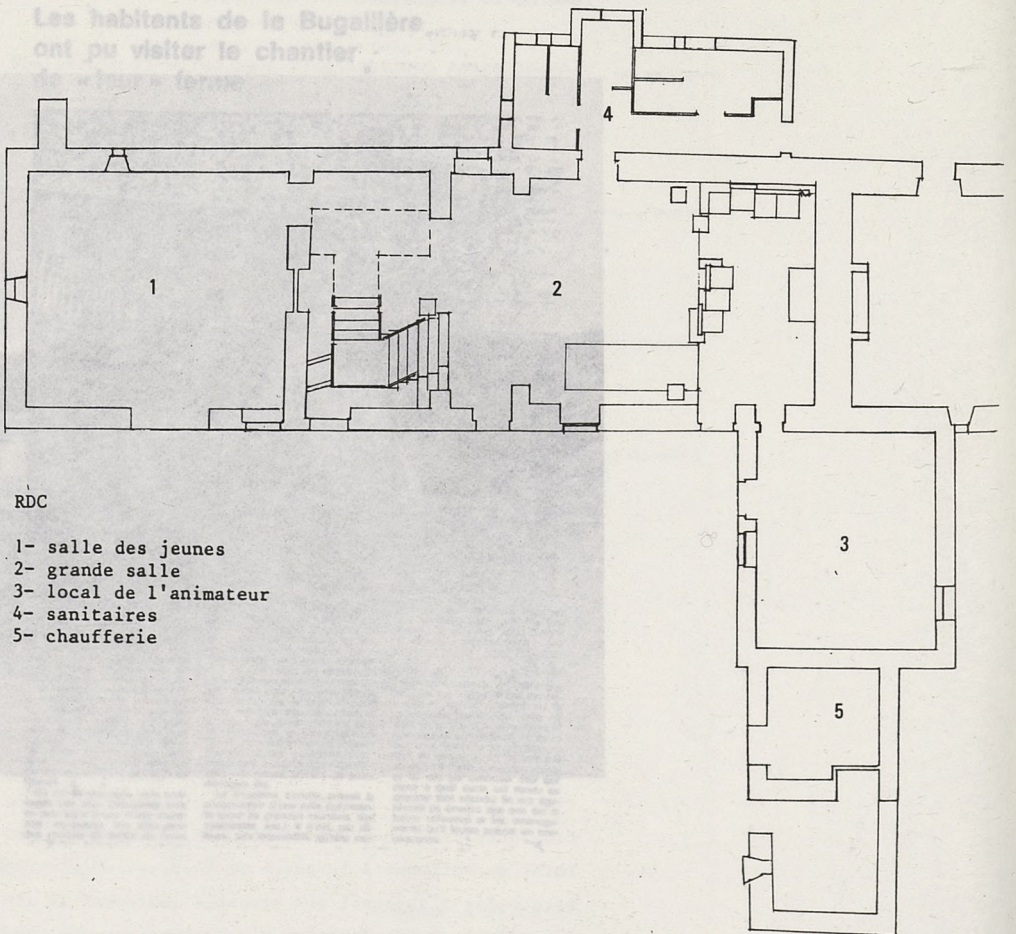
Précisons enfin que le tracé de la voie d'accès, des parkings et des abords immédiats des bâtiments de la première tranche laissés à l'initiative des services techniques de la Ville soulèvent beaucoup de protestations. La sensibilité "écologique" des habitants à la terre battue, aux herbes un peu folles et aux flaques d'eau, s'oppose radicalement à l'aire asphaltée, aux bacs à fleurs et aux bordurettes en béton que d'autres déploient en toute bonne foi.





ETAGE

- 1- salle de réunions
- 2- ateliers
- 3- salle de réunions

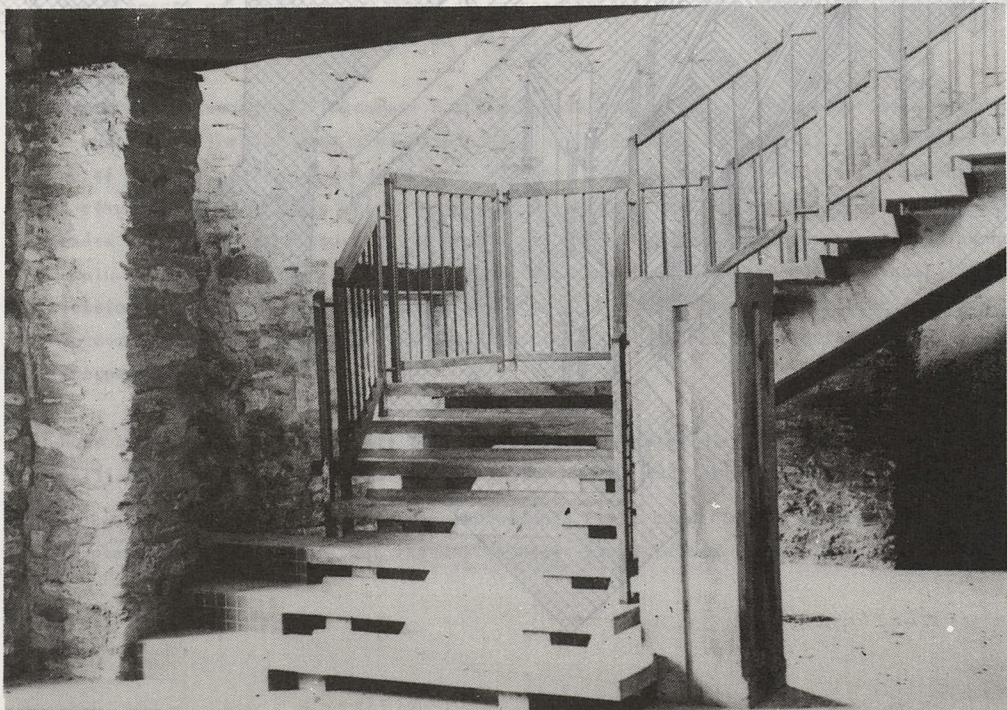
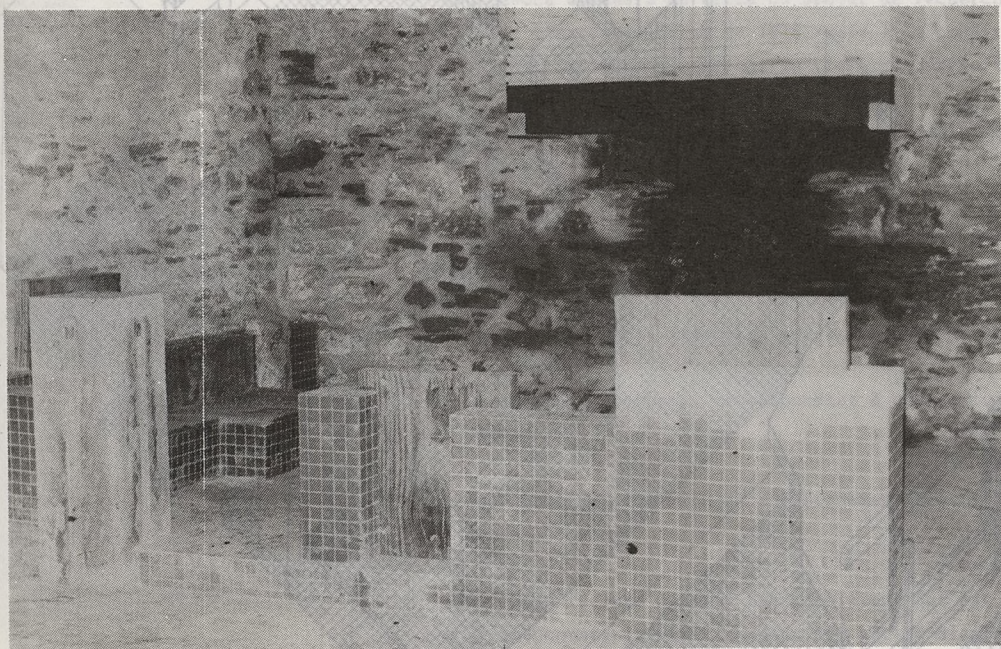


RDC

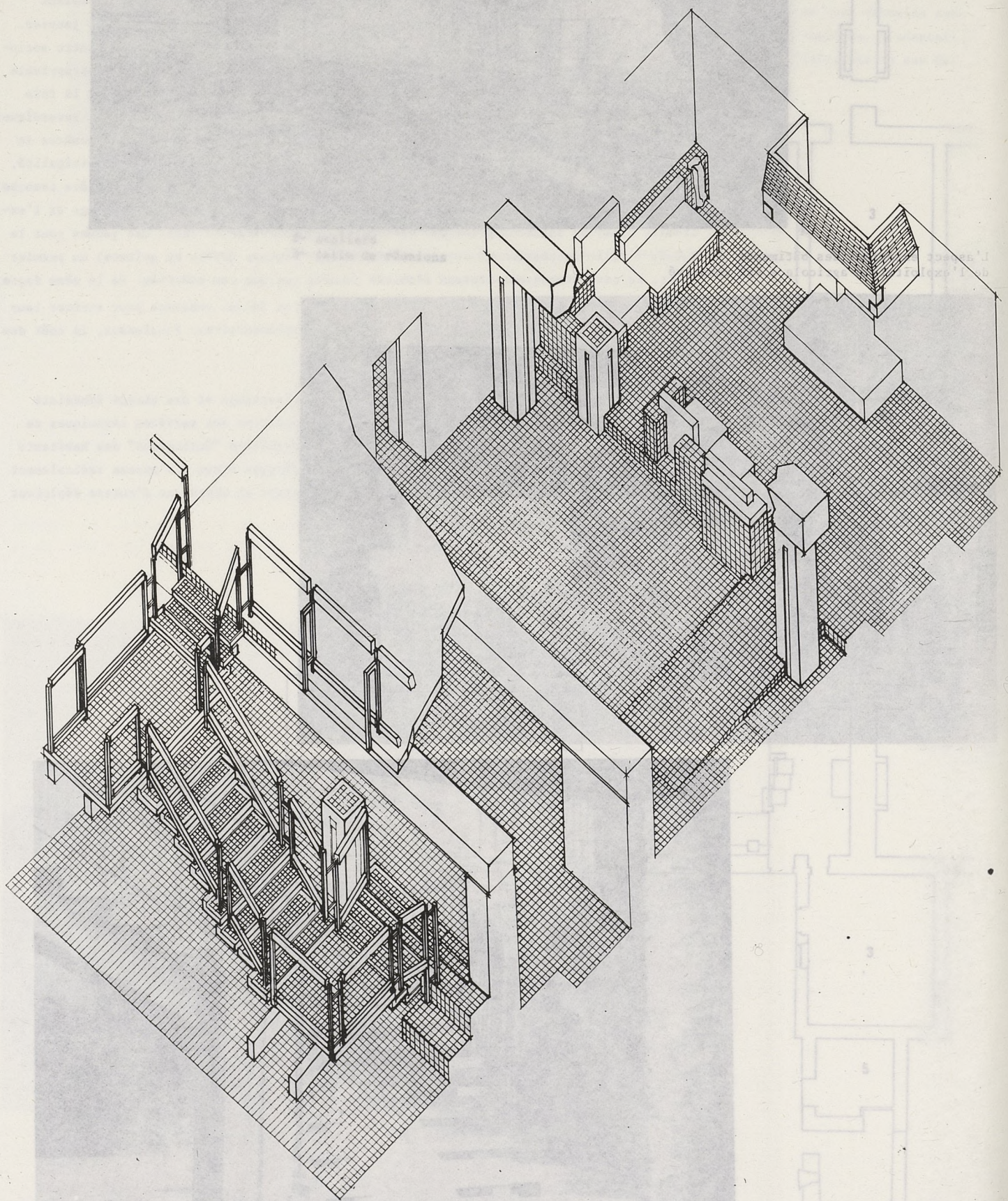
- 1- salle des jeunes
- 2- grande salle
- 3- local de l'animateur
- 4- sanitaires
- 5- chaufferie



L'aspect extérieur des bâtiments de l'exploitation agricole a été conservé



Vues de la grande salle.



VUE AXONOMETRIQUE DE LA GRANDE SALLE

7. UNE EXPERIENCE COMPLEMENTAIRE

Les objections que l'on a précédemment formulées sur l'aspect un peu limité du problème de conception architecturale traité avec les habitants de la Z.A.C., nous ont amené à aborder hors du cadre d'élaboration du projet des questions d'allocation spatiale et de références architecturales. Nous nous sommes vite convaincus que ce dernier problème nécessitait, si l'on voulait l'aborder avec rigueur, une investigation particulière, et, nous avons déposé à ce titre un projet de recherche. Ce projet a été accepté par le CORDA lors de l'appel d'offres de 1978, mais à la condition toutefois de sortir du contexte de la BUGALLIERE que nous avons initialement prévu de conserver comme terrain d'étude.

En revanche, la question de l'allocation spatiale a pu être partiellement traitée dans le cadre de la présente expérimentation.

Le vocable "allocation spatiale" renvoie à des procédures de constitution plus ou moins automatisée de schémas de plans à partir généralement de trois types d'éléments :

- un espace support (tramé ou non tramé, différencié ou non différencié),
- un ensemble d'espaces correspondant à des activités et comportant un certain nombre de modules,
- une norme de proximité ou d'éloignement désiré entre chaque espace et la totalité des autres.

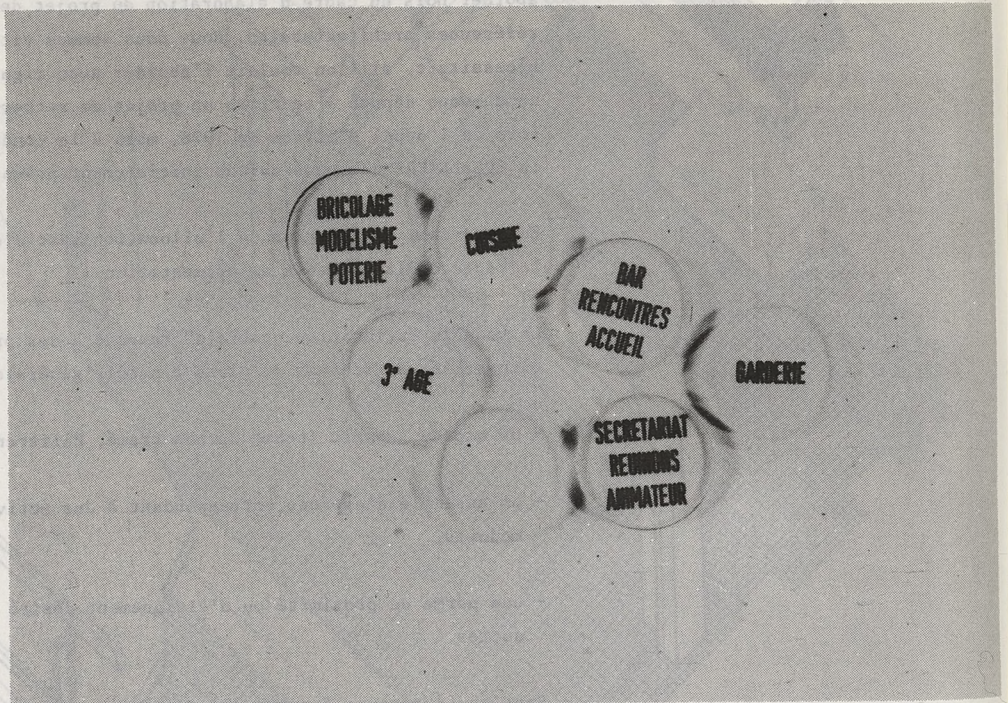
Sans avoir recours à cette décomposition, qui est la rançon du calcul automatique, l'architecte construit empiriquement des petits diagrammes de distribution et d'affectation des éléments qui prennent la forme de grappes de bulles, ceci généralement au tout début de la procédure de mise en forme du projet.

Ces organisations en "diagrammes à bulles" paraissent simples à dessiner mais l'expérience a montré que lorsque l'on devait implanter une vingtaine d'éléments, il y avait une difficulté réelle, pour une personne non entraînée, à exécuter une organisation graphique et à résoudre les problèmes qui se posent au moyen de schémas dessinés. Toujours dans le cadre de notre travail sur l'association de l'utilisateur à la conception, nous avons voulu d'une part, apprécier la possibilité d'impliquer des personnes non qualifiées professionnellement dans une opération de ce type - d'autre part, vérifier également dans ce domaine notre hypothèse sur les différences d'attente et d'intention des différents groupes sociaux.

Nous avons, pour ce faire, mis au point un nouveau matériel d'expérimentation destiné à pallier à l'obstacle que nous avons déjà évoqué, de la représentation dessinée des schémas d'organisation. Ce matériel extrêmement simple était constitué de pastilles cylindriques en plexiglass transparent sur lesquelles était gravé le nom d'une activité.

La liste de 22 activités était celle élaborée au cours du travail avec les 7 groupes et retenue à l'issue de la synthèse finale. En raison de la petite dimension de chaque élément cylindrique, il était nécessaire d'en donner une formulation abrégée, pour conserver une typographie lisible et à peu près homogène.

A ce matériel s'ajoutaient quelques pastilles transparentes sans affectation destinées à permettre des empilements. Nous souhaitions en effet que les personnes qui se prêteraient à l'expérience envisagent la réorganisation des espaces non seulement en plan mais dans la troisième dimension. C'est pour cette raison qu'un support transparent avait été choisi.

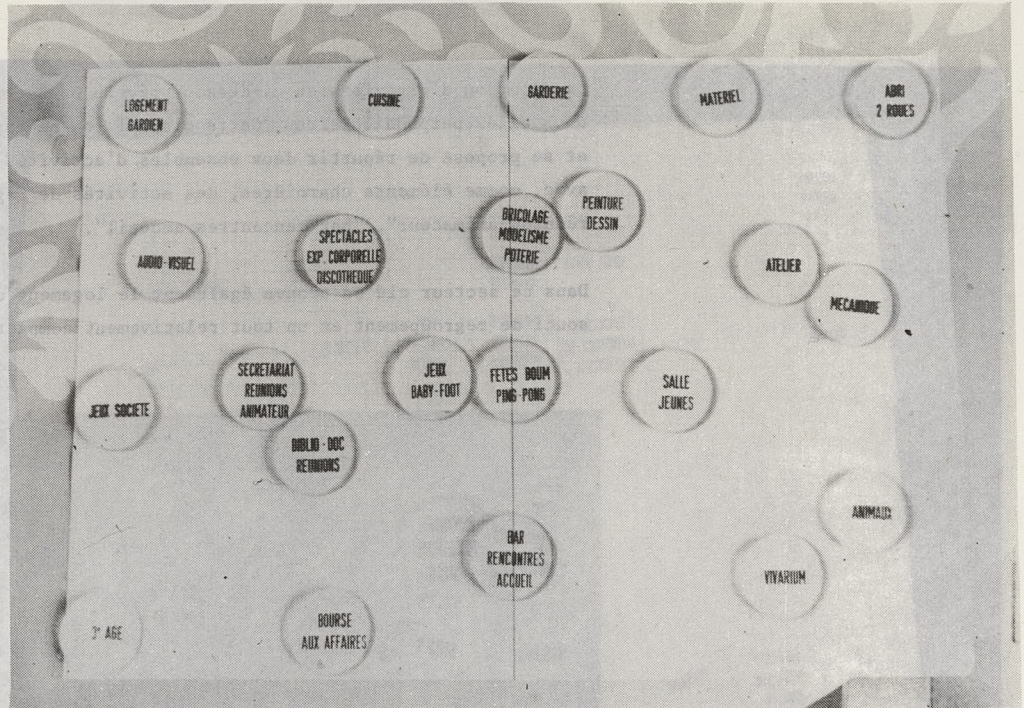


Quelques unes des pastilles de plexiglass utilisées pour l'expérience

Munis de cet ensemble nous avons soumis les participants précédents des 7 groupes plus quelques "nouveaux", n'ayant pas été associés à la première démarche, à l'expérience suivante : recomposer à l'aide des pastilles ci-jointes une répartition qui vous paraît satisfaisante des éléments du centre socio-culturel, ceci sans tenir compte de la contrainte des locaux existants ni de quelconques contraintes de site.

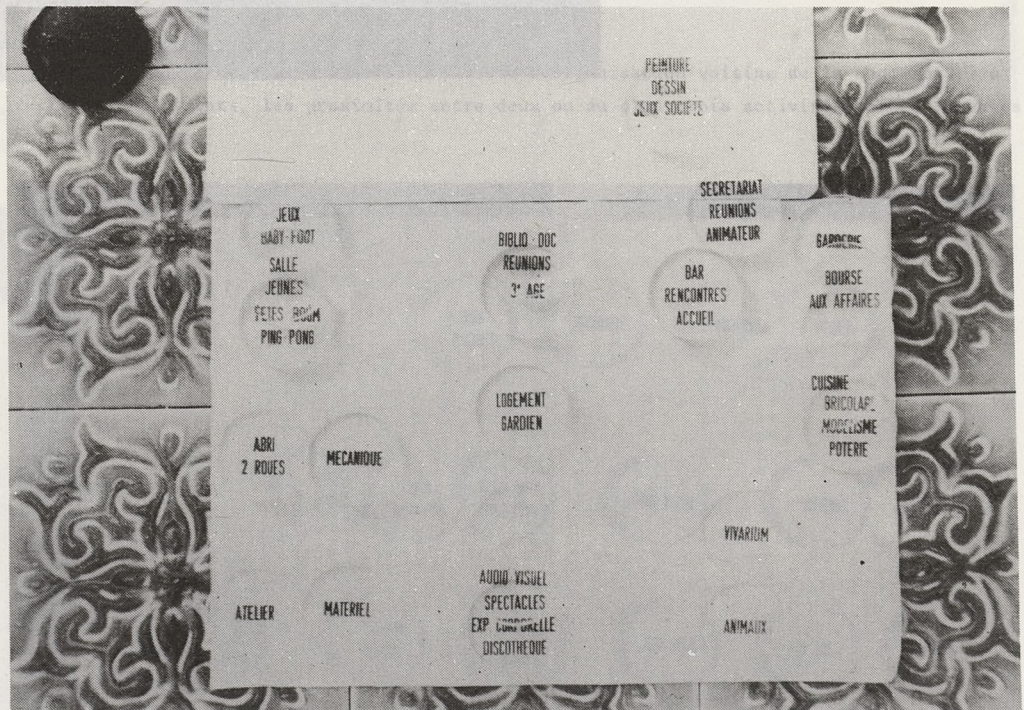
Les différentes configurations sont reproduites ci-après, avec en sous-titre les caractéristiques socio-professionnelles de leur auteur et l'indication de sa participation ou non participation à la première phase.

OUVRIERS ACCEDANTS (ayant participé à la première phase)



Ces deux propositions aboutissent à un éclatement en petites unités. Celles-ci n'excèdent pas deux activités pour la disposition ci-dessus ; en revanche, celle du bas regroupe de manière plus affirmée les éléments intéressant les jeunes.

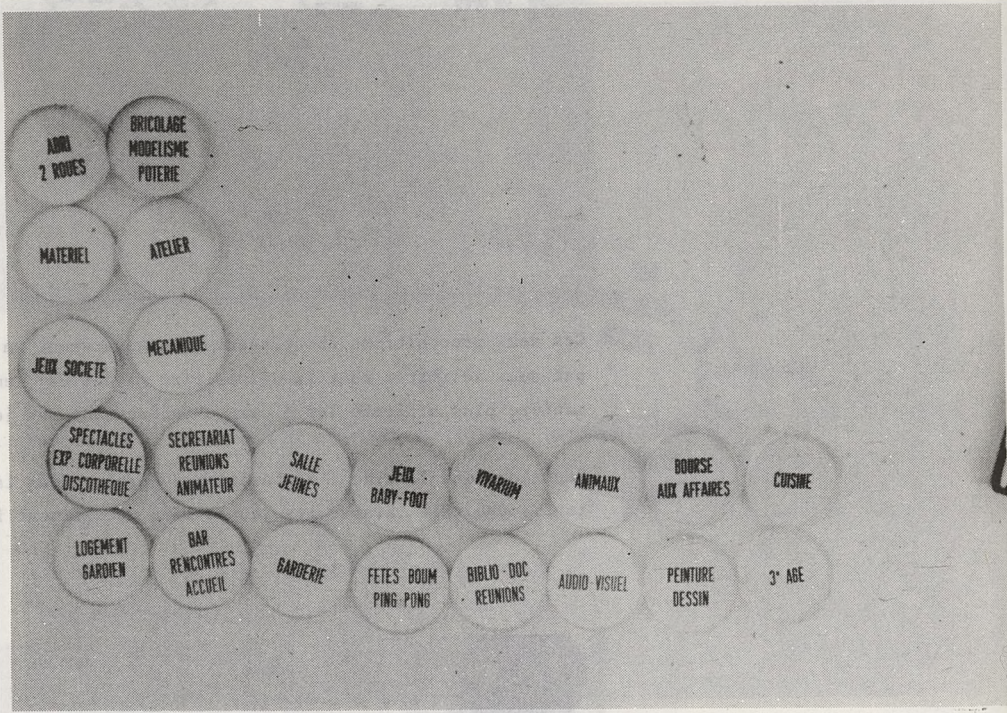
Rappelons que lors de l'élaboration du projet dans la première phase, ce groupe d'habitants souhaitait laisser les jeunes dans un bâtiment isolé (Voir p. 55)



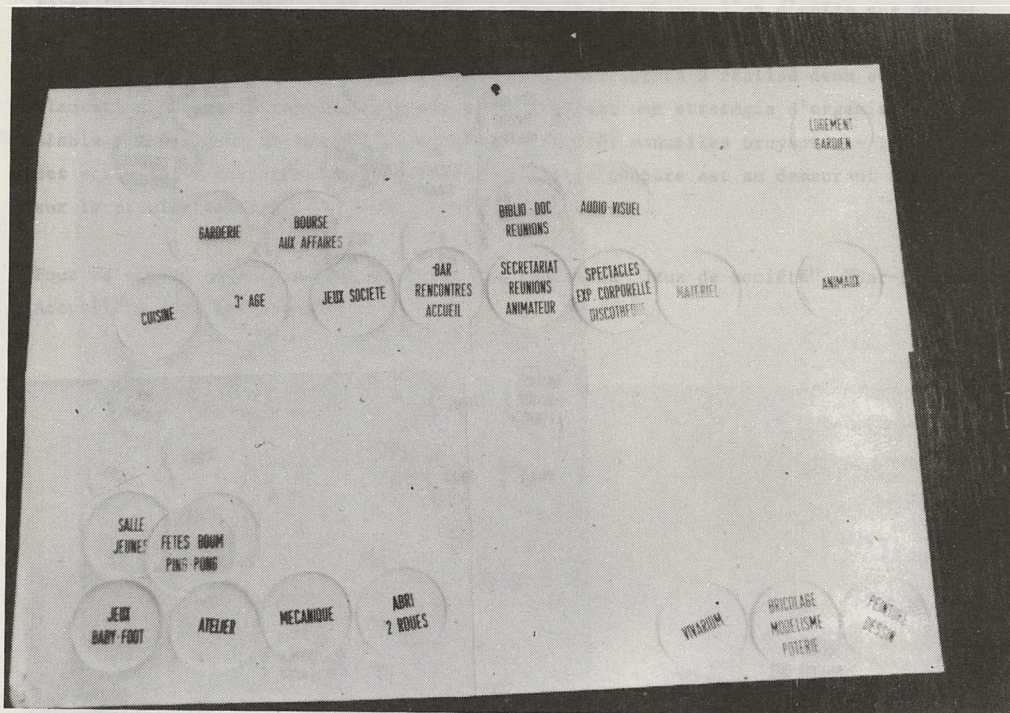
OUVRIER ACCEDANT (n'ayant pas participé à la première phase)

La solution d'organisation ci-dessous révèle un parti-pris d'organiser le plan suivant deux ailes perpendiculaires. Cette disposition ne correspond pas aux bâtiments existants et se propose de répartir deux ensembles d'activités respectivement bruyants et calmes avec, comme éléments charnières, des activités de regroupement du type : "Secrétariat-réunion-animateur", "bar-rencontres-accueil".

Dans ce secteur clé on trouve également le logement du gardien. L'ensemble procède d'un souci de regroupement en un tout relativement compact réparti sur un seul niveau.

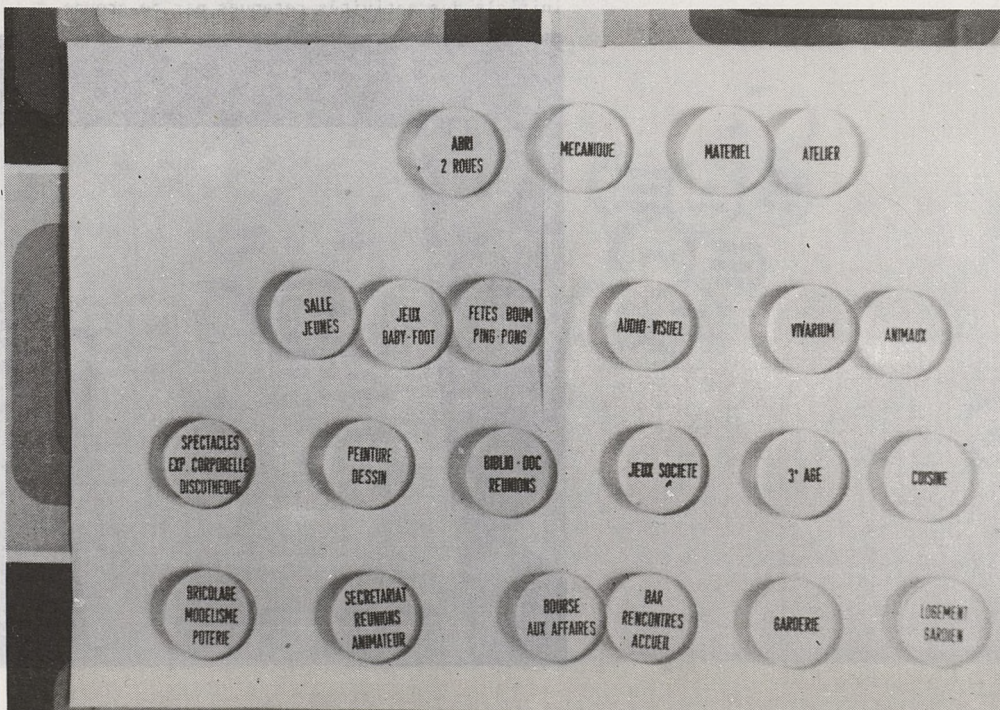


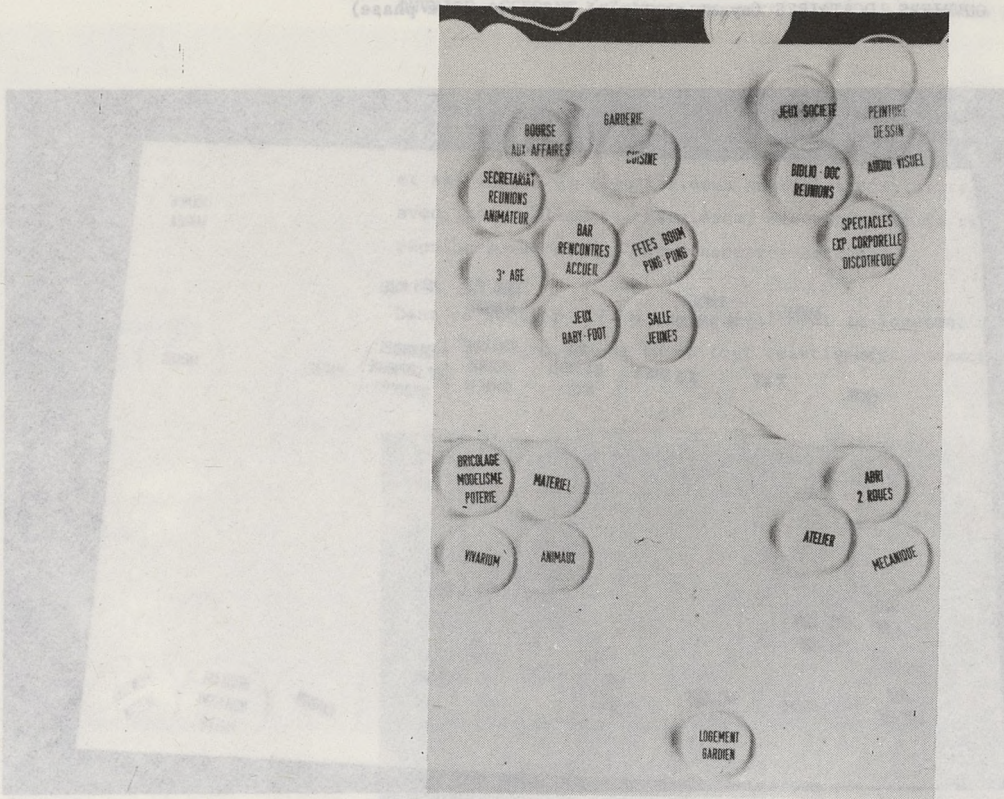
OUVRIERS LOCATAIRES (ayant participé à la première phase)



La solution ci-dessus constitue une altération des implantations initiales du groupe et de la synthèse finale des projets. Si la répartition générale des locaux est bien mémorisée, l'organisation d'ensemble est modifiée principalement pour ce qui concerne les jeunes qui se voient affecter un local isolé. Le bâtiment principal est pour sa part organisé autour de l'élément "Bar, rencontres, accueil". (Notons que l'auteur de ce schéma avait joué un rôle moteur dans l'opération et est particulièrement active dans le quartier).

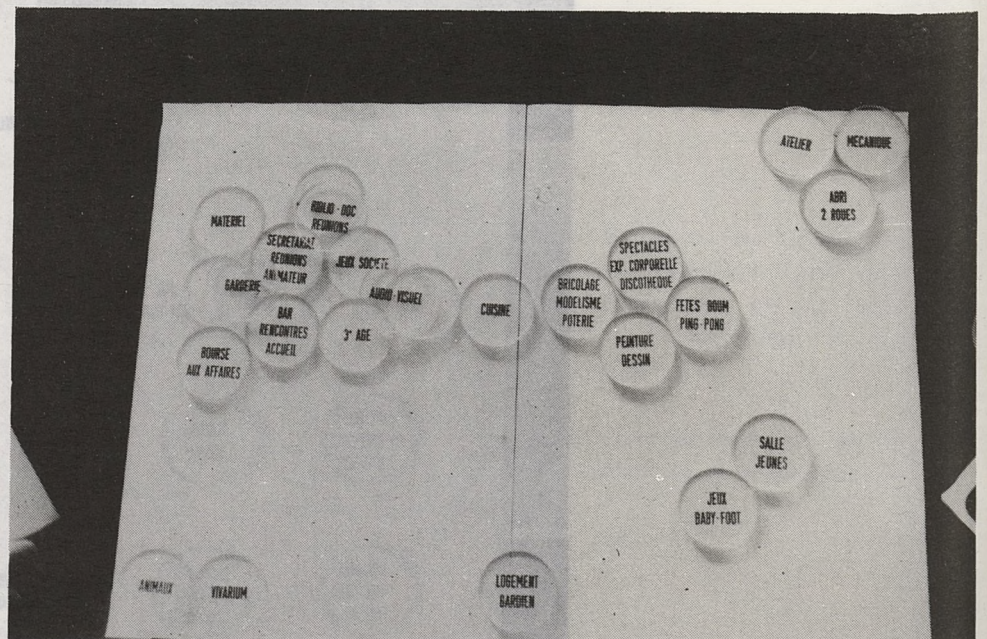
La proposition ci-dessous n'aboutit pas à une réorganisation voisine de la configuration réelle des bâtiments, les proximités entre deux ou au plus trois activités semblent seules prises en compte.





Ces deux propositions ne s'éloignent pas beaucoup de la configuration des bâtiments existants et des répartitions du projet initial de ce groupe (élaboré par deux ménages, voir p. 60).

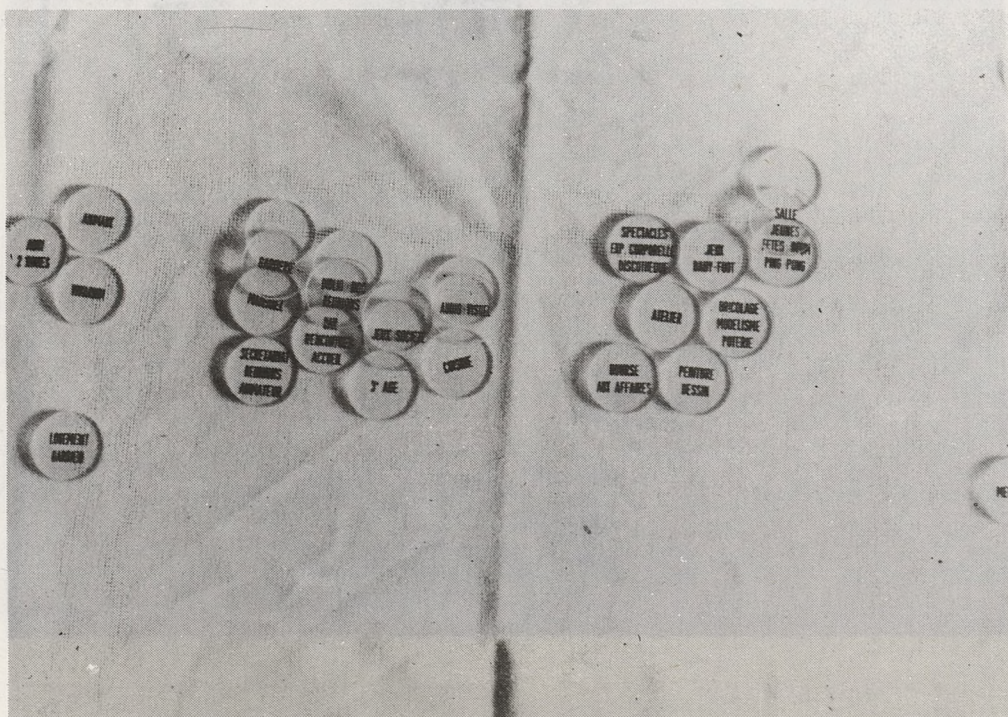
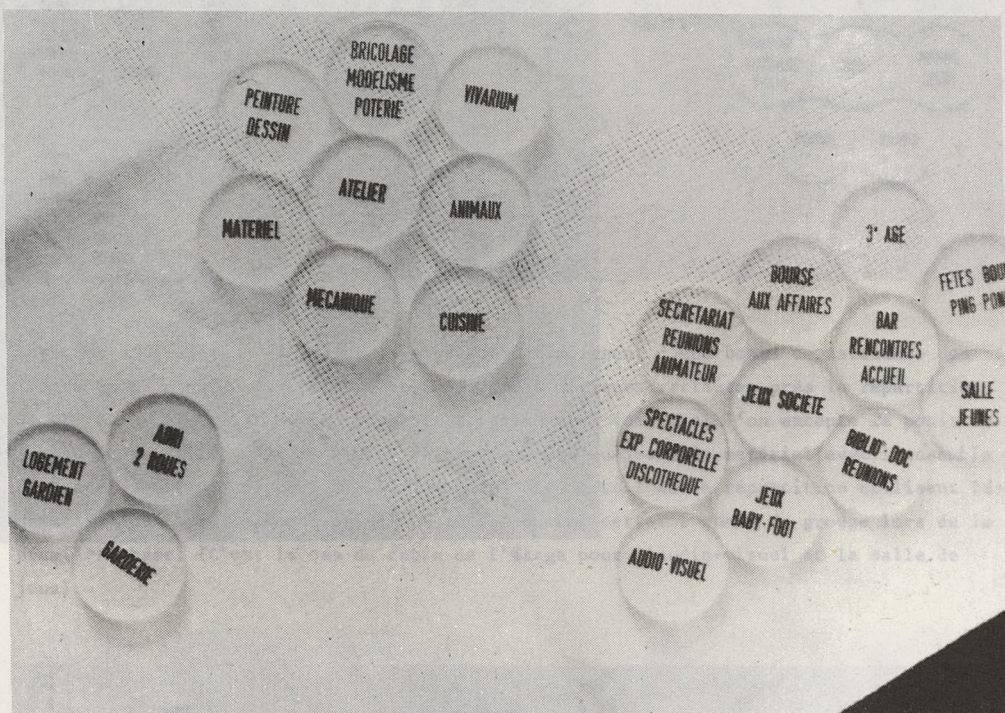
Le schéma du haut comprend un élément de regroupement d'activités communautaires organisées autour de "Bar, Rencontres, Accueil". Il utilise deux niveaux. Le schéma en bas assemble les deux entités séparées sur la proposition précédente. Elles sont reliées par l'intermédiaire d'un élément central représenté par la cuisine. (Il s'agit peut-être d'un réflexe professionnel chez les auteurs de ce groupement, le mari exerçant la profession de cuisinier !). Notons pourtant que cet élément n'existait pas dans la liste initiale des activités retenues par ce groupe.



CADRES (ayant participé à la première phase)

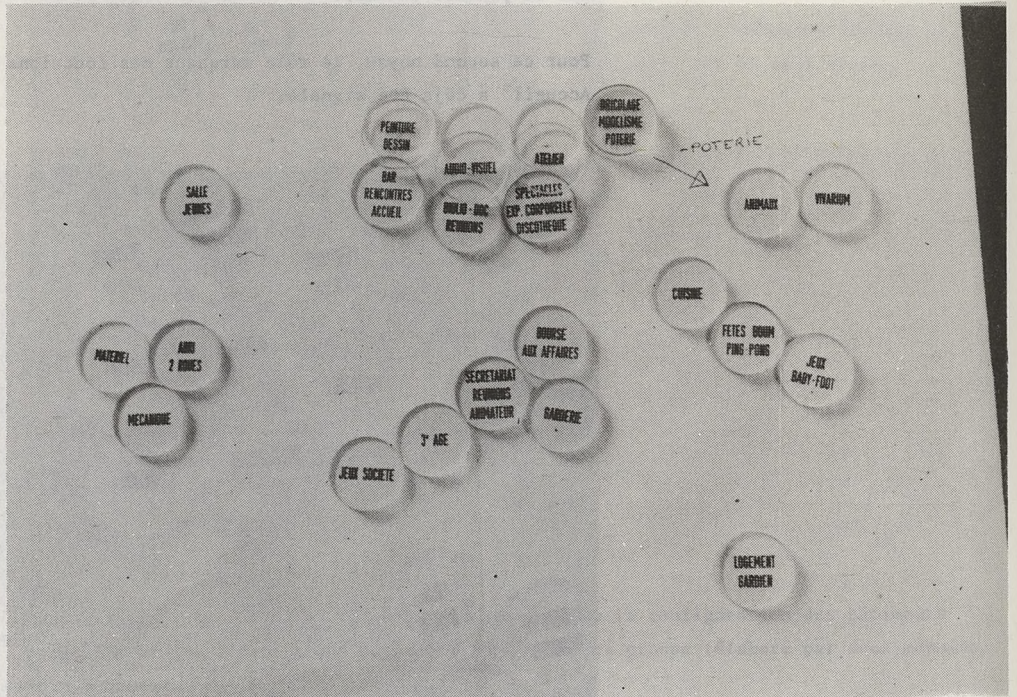
Parmi les trois ménages ayant participé à la première phase, l'un d'entre eux devant quitter la Z.A.C. n'a pas souhaité participer à l'expérience. Trois répartitions sont cependant présentées puisque l'un des couples participants a réalisé deux schémas d'implantation. Ceux-ci, reproduits ci-dessous, révèlent une stratégie d'organisation semblable : créer deux noyaux - l'un voué aux activités manuelles bruyantes - l'autre à des activités à caractère socio-culturel" ; (Cette coupure est au demeurant mieux marquée sur le premier schéma).

Pour ce second noyau, le rôle marquant des fonctions "Jeux de société", "Bar-Rencontre-Accueil" a déjà été signalé.

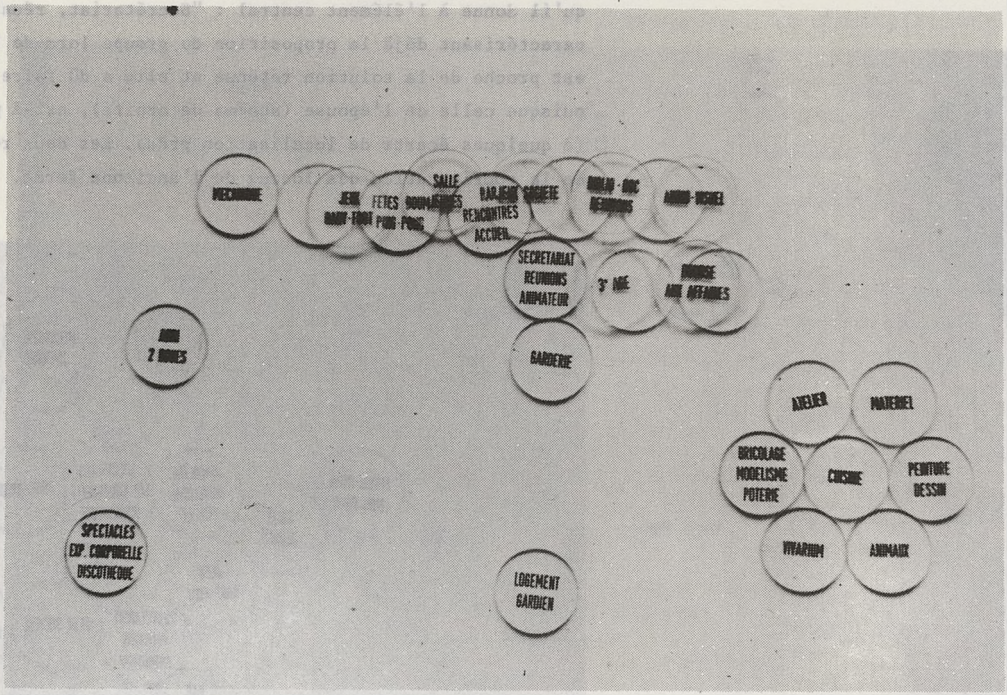


La troisième proposition est plus éclatée. Elle révèle le souci de distinguer des noyaux d'activités socio-culturelles plus ou moins bruyantes. Une fois la photographie prise, l'auteur du schéma a souhaité rapprocher la poterie du groupement "animaux" et "vivarium".

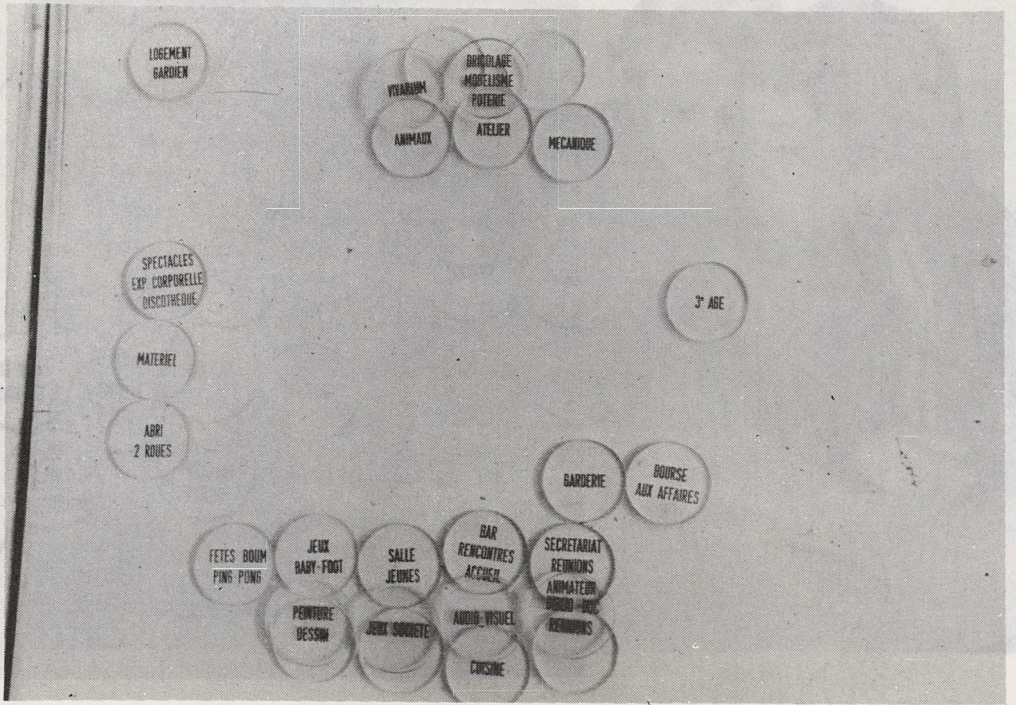
La répartition ne tient pas grand compte des bâtiments existants. Les jeunes notamment sont isolés à l'écart. Ce choix était recoupé par des propos très critiqués vis à vis de cette catégorie d'habitants de la Z.A.C.



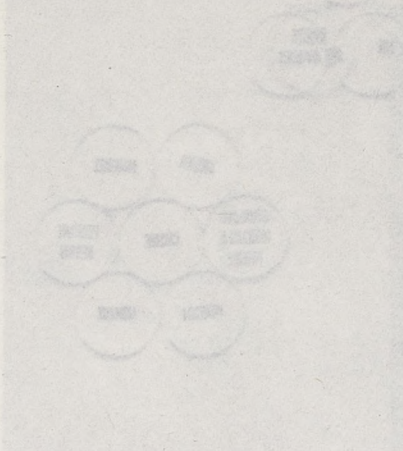
RESPONSABLES DE L'ASSOCIATION



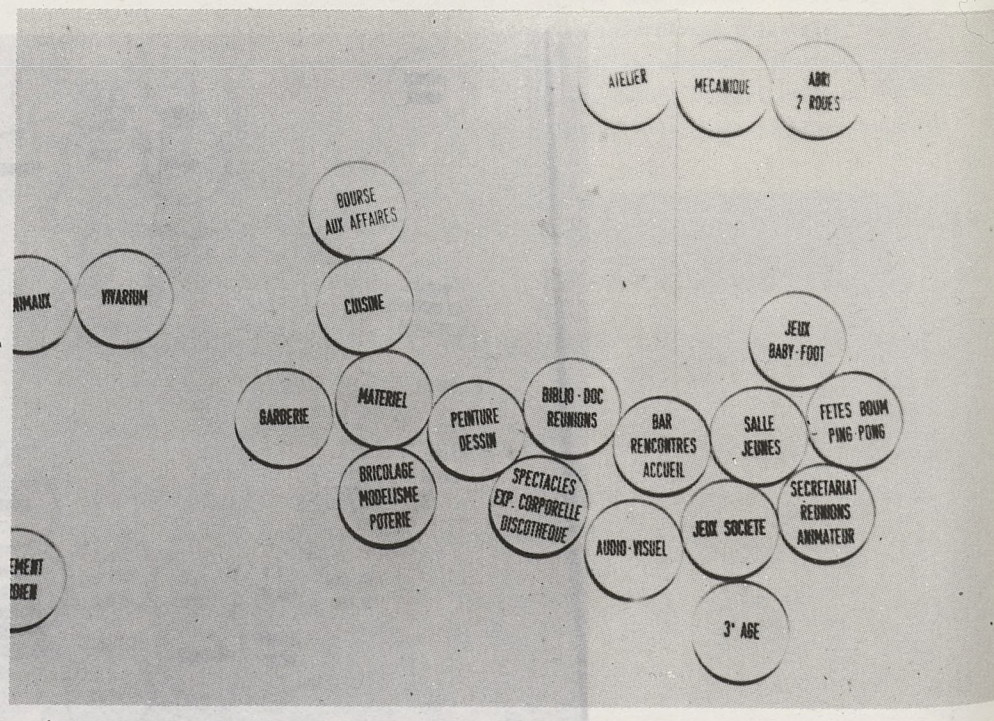
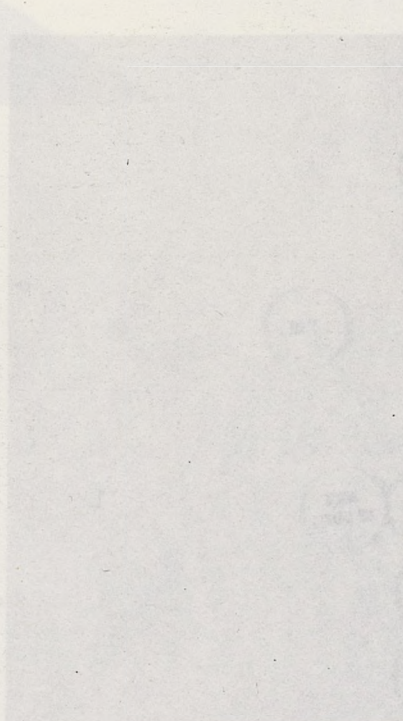
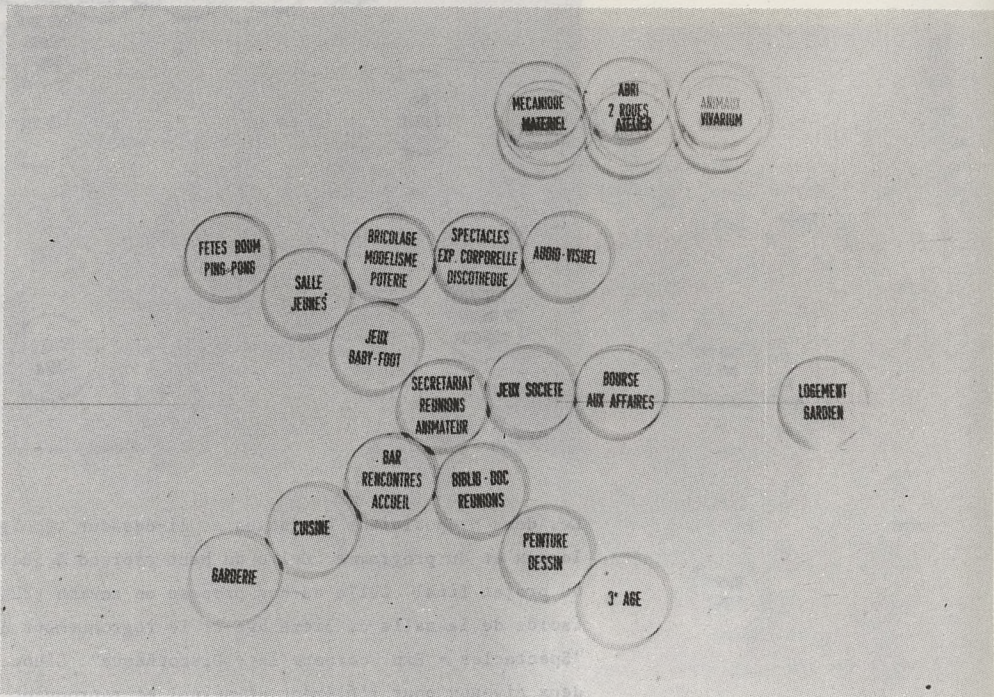
Les deux propositions ci-dessus et ci-dessous témoignent d'une bonne connaissance des locaux et du programme. Celle du haut reprend à quelques variantes près la répartition du projet final. Celle du bas propose un schéma très voisin si l'on excepte la position isolée de la salle du 3ième âge et le regroupement du local de matériel avec l'ensemble "Spectacles - Exp. corporelle - Discothèque". L'une et l'autre répartition utilisent les deux niveaux pour l'élément principal et retrouvent certains choix du groupe lors de la première phase. (C'est le cas du choix de l'étage pour l'audio-visuel et la salle de jeux).



Les deux autres schémas d'implantation ci-dessous sont le fait d'un couple dont seul le mari a participé au jeu. Son groupement (en haut) révèle bien la place prépondérante qu'il donne à l'élément central : "Secrétariat, réunions, animateurs". Ce dispositif caractérisant déjà la proposition du groupe lors de la première phase). L'organisation est proche de la solution retenue et elle a dû faire l'objet de discussions familiales puisque celle de l'épouse (schéma de droite), est à peu près semblable dans son principe (à quelques écarts de localisation près). Les deux répartitions s'éloignent quelque peu de la configuration des locaux de l'ancienne ferme.



... d'une bonne connaissance des
 ... variantes près la répartition
 ... si l'on excepte la position
 ... local de matériel avec l'ensemble
 ... répartition utilisant les
 ... certains choix du groupe lors de la
 ... (C'est le cas du choix de l'étagère pour l'audio-visuel et la salle de
 ...)



EN GUISE DE CONCLUSION PROVISOIRE

Les locaux de la première tranche achevée sont actuellement pris en charge par les habitants de la Z.A.C. Outre la réalisation des deuxième et troisième tranches, d'autres tâches nous attendent dans la mesure où l'équipe de recherche constitue l'interlocuteur privilégié des différents groupes, des associations, voire des particuliers, lorsqu'un problème d'aménagement et d'architecture se pose à un quelconque niveau sur la cité.

La municipalité avait envisagé un moment de confier au C.R.M.A.A. une mission de conception pour la réhabilitation et l'amélioration des espaces extérieurs, ceci dans le cadre d'une opération du F.A.U.

Les services techniques étaient, paraît-il, très opposés à ce choix et nous n'avons plus entendu parler du projet.

L'Association des Habitants (A.H.B.) et différentes organisations politiques et syndicales implantées sur la cité ont étudié durant le quatrième trimestre 78 les conséquences de l'extension de la Z.A.C. prévue dans les projets initiaux des promoteurs.

Cette extension dont le principe avait été retenu par la municipalité soulevait beaucoup d'oppositions, les habitants critiquant vivement le principe d'un nouvel afflux de population et le fait que l'on conditionne la réalisation de certains équipements jugés indispensables (terrains de football, tranches suivantes de la ferme...) au lancement de cette deuxième tranche.

Nous avons été, dans le cadre des réunions d'étude de ce problème, à nouveau sollicités par différentes instances pour donner des informations à caractère technique ou juridique sur les procédures de création de Z.A.C. et sur les contrats correspondants.

Ces interventions de conseil auprès des habitants prennent parfois un tour plus individuel. Il s'agit tantôt de donner un avis sur un dispositif d'isolation phonique ou sur une modification de cloisonnement, ou tantôt d'aider à préparer un dossier pour une transformation plus conséquente.

Ces activités et ces perspectives montrent que notre travail n'est pas terminé et que l'idée que nous nous faisons a priori à savoir qu'il s'agissait davantage d'un "processus" que d'un "produit" se trouve largement confirmée.

Le commanditaire de l'étude, tout en étant d'accord sur ce principe souhaitait néanmoins voir mettre un terme administratif au contrat qui était passé.

BIBLIOGRAPHIE

Il est quelquefois difficile de faire admettre que 4 ans d'efforts et d'activités intenses soient nécessaires pour arriver au résultat, objectivement modeste, de la réhabilitation d'une partie d'un bâtiment agricole. La réalisation d'un objet original et brillant marque encore l'attente en matière d'expérimentation architecturale.

Sans qu'une solution soit exclusive d'une autre, il est pourtant clair que la question - Doit-on prendre le problème par le haut ou par le bas de la pyramide - mérite, dans une situation donnée, d'être posée.

Le choix que nous avons fait transparait clairement dans ce travail. Le souhait que nous formulons est bien sûr celui de son prolongement, mais, peut-être plus encore celui de sa généralisation en des formes de pratiques mieux adaptées et plus proches des attentes réelles des destinataires des aménagements et des bâtiments projetés.

Evolution des milieux ouverts et habités
Etude exploratoire des relations mode de vie - habitat
Centre d'Ethnologie sociale et de Psychosociologie
(Paris) Mars 1972 - Publication du Plan Construction

A computer program package for user participation in housing design.
Traduction de travail en français - D.M.I. du CERA - Déc. 78

Performance requirements for buildings - A study based on user activities.
Swedish Council for building research - Document D3 - 1972
Résumé en français - G.R.M.A.A., 1976 (28 pages)

The limits of participation
In D.M.C.-D.R.S. Journal, vol. 8, n° 1, Jan.-Mars 1974

Le monde divers des animateurs
in : Correspondance municipale n° 174 - Janvier 77

Réflexion sur les comités de quartier
in : Correspondance municipale n° 164 - Mars 1976

Some ideas on ideology and the designer/planner's role in participatory planning process.
in D.M.C.-D.R.S. Journal, vol. 8, n° 3 - Juli.-Sept. 1974

Planification de participation dans un quartier urbain
Soulard, St-Louis, Missouri : Ann. Urb. de Cas.
Traduction de travail d'un article de D.M.C.-D.R.S. Journal
Vol. 8, n° 4, Oct.-Dec. 1975

MAROT J.P. - PENEAU J.P.
Application de l'analyse des données à la conception en architecture et à la participation des usagers. - I.R.I.A.
Rapport de recherche n° 125, Juin 1976

Deux exemples de traitement des données en architecture -
Analyse des données en architecture et en urbanisme
Centre de Méthodologie Mathématique, Informatique, PARIS
Institut de l'Environnement, nov. 1972 - p. 169-188

BIBLIOGRAPHIE

- 1) A.R.E.E. (DENES M. - ROCHETTE B. - ROUX A. - YAHY J.P.)
Participation des habitants à la conception et à la réalisation du cadre bâti : synthèse d'expérience.
Publication du Plan Construction (PARIS) - Septembre 73
- 2) BASTID, BAZAUD, GRAVAT
Communication concepteur-usager
in : A.M.C. n° 34
- 3) BARWIG F.E.
Toward citizen participation in planning and design : potential techniques.
Traduction de travail en français. D.M.I. du CERA - Déc. 78
- 4) CAROUX J.
Evolution des milieux ouvriers et habitat
Etude exploratoire des relations mode de vie - habitat
Centre d'Ethnologie sociale et de Psychosociologie
(Paris) Mars 1975 - Publication du Plan Construction
- 5) COLEMAN J.R.
A computer program package for user participation in housing design.
Traduction de travail en français - D.M.I. du CERA - Déc. 78
- 6) CRONBERG T.
Performance requirements for buildings - A study based on user activities.
Swedish council for building research - Document D3 - 1975
Résumé en français - C.R.M.A.A., 1976 (38 pages)
- 7) DAY A.
The limits of participation
In D.M.G.-D.R.S. Journal, vol. 8, n° 1, Jan.-Mars 1974
- 8) DUPONT R.
in POUR, n° 45
- 9) GONTCHAROFF G.
Le monde divers des animateurs
in : Correspondance municipale n° 174 - Janvier 77
- 10) GONTCHAROFF G.
Réflexion sur les comités de quartier
in : Correspondance municipale n° 164 - Mars 1976
- 11) HERMANSEN C.
Some ideas on ideology and the designer/planner's role in a participatory planning process.
in D.M.G.-D.R.S. Journal, vol. 8, n° 3 - Juil.-Sept. 1974
- 12) HURWITZ J.C.
Planification de participation dans un quartier urbain - Souldard, St-Louis, Missouri : une étude de cas.
Traduction de travail d'un article de DMG-DRS Journal - Vol. 9, n° 4, Oct.-Dec. 1975
- 13) MAROY J.P. - PENEAU J.P.
Application de l'analyse des données à la conception en architecture et à la participation des usagers. - I.R.I.A., Rapport de recherche n° 175, Juin 1976
- 14) MAROY J.P. - PENEAU J.P.
Deux exemples de traitement des données en architecture - In "Analyse des données en architecture et en urbanisme" - Centre de Méthodologie, Mathématique, Informatique, PARIS, Institut de l'Environnement, nov. 1972 - p. 169-198

- 15) MAROY J.P. - PENEAU J.P.
Gaming with factor analysis - The user used ? - Design research and Methods - Sans Luis Obispo (California). Vol. 7, n° 4 - Octobre - Décembre 1973
- 16) MATHUR (Dr) K.S. Cupid - A design participation game
Traduction de travail en français - D.M.I. du CERA - Déc. 77
- 17) MURET J.P. Les comités de quartier en Italie : 1960 - 1976
in : Correspondance municipale n° 175 - Février 77
- 18) OUYE J.A., PROTZEN J.P.
Alternatives de planification par la participation
Traduction de travail d'un article de DMG-DRS Journal
Vol. 9, n° 4, Oct.-Dec. 1975
- 19) POLYZOIDES S. Architecture de participation : action + forme
Traduction de travail d'un article de DMG-DRS Journal
Vol. 9, n° 4, Oct.-Dec. 1975
- 20) SLOAN S. User participation : the power of the process
in DMG-DRS Journal - Vol. 7, n° 3 - Jul.-Sept. 1973
- 21) THERY H. Animation et planification
in : Recherche sociale n° 55 - Juil.-Sept. 1975
- 22) WEBER H. A contextual dwelling cell morphology : discourse for participation in residential design
in : DMG-DRS Journal
Vol. 9, n° 2, Apr.-Jun. 1975
- 23) WEBER H. The evolution of a place to dwell
in : DMG-DRS Journal - Jul.-Sept. 1973
"Un lieu pour habiter, son évolution" - Traduction de travail en français. D.M.I. du C.E.R.A. - Déc. 78
- 24) WEBER H. Une aire de jeu : participation à la conception
C.R.M.A.A., Nantes (Oct. 77)
Traduction d'un article de DMG-DRS Journal - Vol. 9, n° 3, Juil-Sept. 1975
- 25) C.R.M.A.A. Enquête sur 4 centres sociaux de l'agglomération nantaise.
Rapport multigraphié, Nantes, 1976
- 26) PLACE N° 5 Du bon usage des usagers
- 27) CAHIERS DU GRECOH N° 21, 3ème trimestre 1978 - Participation des habitants -
Direction de la Construction
- 28) DLUHOSCH E. La participation de l'utilisateur et le logement - Les concepts de "supports et d'unités détachables" de Habraken
Industrialisation Forum, Vol. 7 (1976), n° 1, page 3
- 29) ANDREADE J. I., ZAMUDIO J.
La participation des usagers à Mexico - La colonia Guerrero,
Industrialisation Forum, Vol. 7 (1976), n° 1, page 33

- 30) TURNER J. The fits and misfits of people's housing
R.I.B.A. Journal, Volume 81, n° 2 (févr. 1974), pp. 14-21
- 31) HEATH T. La programmation et le rôle des usagers ; identification des vrais problèmes.
Industrialisation Forum, vol. 5 (1974), n° 5, page 3
- 32) WARSHAW L. Comment programmer la participation des usagers.
Industrialisation Forum, Vol. 5 (1974), n° 5, page 47
- 33) DLUHOSCH E. Flexibilité, variabilité et programmation.
Industrialisation Forum, Vol. 5 (1974), n° 5, page 39
- 34) CAULFIELD D. A. et V. K. HANDA
Le rôle de l'utilisateur au cours de la programmation et de la gestion d'un projet.
Industrialisation Forum, Vol. 5 (1974), n° 5, page 57
- 35) MARTEL A. et IGNAZI
Une expérience de logements adaptables à Montreuil
Industrialisation Forum, Vol. 5 (1974), n° 5, page 59
- 36) TURNER J. F.C., FICHTER R.
Freedom to build.
New-York, The Macmillan Company, 1972, 301 pages
- 37) TRINTIGNAC A. Essai de bilan des dispositifs de concertation
in : Habitat et vie sociale n° 6
- 38) LUGASSY F., DARD P.
La participation aux décisions d'aménagement
Direction de la Construction, Paris
- 39) MAROY J.P., PENEAU J.P.
Analyse des données et conception en architecture. 2ième partie
in : Bulletin de l'IRIA, n° 13, septembre 1972
- 40) PLACE N. 2
Du bon usage des usagers
- 41) CARRIERE DU GREGON N° 21, 5ème trimestre 1978 - Participation des habitants
Direction de la Construction
- 42) DLUHOSCH E. La participation de l'usager et le logement - Les concepts de "supports et d'unités détachables" de Habraken
Industrialisation Forum, Vol. 7 (1978), n° 1, page 3
- 43) ANDREDE J. L. L'habitat
Industrialisation Forum, Vol. 7 (1978), n° 1, page 23

